



Le PROGRES DU GOLFE



HENRI JACOB, embouteilleur

49e ANNEE (1904) No 35

RIMOUSKI, VENDREDI, 12 DECEMBRE 1952

Abonnement : \$2.00 par année

Réunion annuelle de l'Association Canadienne d'Urbanisme à Rimouski

Mercredi, le 10 décembre 1952, dans le local de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, avait lieu la réunion annuelle de l'Association Canadienne d'Urbanisme de Rimouski. M. Henri Labrie présidait l'assemblée.

On remarquait à ses côtés, le maire de Saint-Coeur, M. Louis-Philippe Pinault et ses conseillers, MM. Hervé Pinault et Louis Leclerc, le maire de Rimouski-Est, M. Jos. Collin, assisté également de ses conseillers, MM. Yvon Couture et Fernand St-Laurent.

Son Honneur le Juge Amédée Caron prononça une conférence sur l'histoire et le travail de la Commission d'Urbanisme à Rimouski.

Après avoir souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs, le président présenta le conférencier d'honneur. "L'urbanisme, dit-il, c'est le moyen de rendre les gens heureux dans une ville propre et bien aménagée. Nous ne voulons pas faire ici les erreurs des villes vieilles. C'est pourquoi nous essayons de promouvoir l'idée de l'urbanisme dans notre région".

Après avoir souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs, le président présenta le conférencier d'honneur. "L'urbanisme, dit-il, c'est le moyen de rendre les gens heureux dans une ville propre et bien aménagée. Nous ne voulons pas faire ici les erreurs des villes vieilles. C'est pourquoi nous essayons de promouvoir l'idée de l'urbanisme dans notre région".

compter les désagréments que cela peut lui occasionner." Sur ce point, le conférencier déplore l'existence de certaines constructions de mauvais goût, notamment le Couvent des Sœurs de l'Immaculée Conception, de la rue St-Germain, dont la lourdeur et la fadeur architecturale déparent l'un des plus beaux quartiers résidentiels de la ville et déprécient les propriétés environnantes.

"En démocratie, ajoute le conférencier, chaque citoyen a un rôle à jouer dans l'administration de la cité, même si ce rôle doit se limiter à accepter les mesures intelligentes prises dans l'intérêt commun".

Le travail de la Commission d'Urbanisme ne s'est pas arrêté à l'examen des demandes de permis de construction. Au contraire. De cet organisme sont sortis plusieurs projets d'embellissement, tels que la recommandation, au Conseil de Ville, l'homologation d'un grand boulevard extérieur, de même que la réglementation des affiches commerciales pour empêcher que ces dernières ne deviennent "un encouragement au mauvais goût".

Enfin, le Juge Caron termine en soulignant "que bien d'autres questions restent encore à l'étude, mais celle qui paraît la plus pressante est le prolongement du boulevard vers l'est. La partie est de la rue St-Germain est devenue une impasse où il est presque impossible de circuler sans danger. Si on compare maintenant cette partie avec la partie ouest qui a subi le sinistre du mois de mai 1950, on peut faire facilement la comparaison entre les deux genres d'aménagement. De la cathédrale à un point de la route nationale, situé immédiatement à l'est de l'avenue Léonard, on peut envisager la continuation du remplissage déjà entrepris et la construction d'un second tronçon de la digue qui existe du côté ouest permettant le prolongement de la route nationale et évitant ainsi la congestion insoluble de la rue St-Germain est. Ce projet permettrait également la récupération de vastes terrains qui seraient aisément utilisables".



A la réunion annuelle de l'Association Canadienne d'Urbanisme, de Rimouski, mercredi 10 décembre, au local de la Chambre de Commerce des Jeunes. On voit sur la photo M. le Juge Amédée Caron et M. Henri Labrie, président de l'assemblée, entourés des maires et conseillers des paroisses voisines de Rimouski et de quelques citoyens de la ville.

Une collision mortelle à Squatdeck

La chaussée glissante, dimanche, rendait la circulation difficile. On eut à déplorer à Squatdeck une collision survenue sur le chemin Squatdeck-Cabano entre l'automobile conduite par M. Marjorie Côté, 25 ans, fille d'Adélaïde, et celle de M. Brown. Sous la violence du choc, M. Côté fut projeté à travers le pare-brise et la mort fut instantanée. Cependant, les quatre occupants du véhicule MM. Roland et Félicien Ouellet, Milles

Diane et Yvette Desjardins s'en tirèrent avec de légères blessures. Transportés à l'hôpital Notre-Dame du Lac, ils purent regagner leurs foyers respectifs dès le lendemain. Quant à M. Brown, il s'en est tiré indemne. Les deux véhicules ont subi de sérieux dommages. Chacun des chauffeurs tenta d'éviter la collision mais les ornières dans lesquelles s'étaient enlées leurs véhicules entraînèrent l'accident.

Camion-citerne incendié

Deux brigades des incendies ont été mandées à St-Yves, mercredi avant-midi, vers 10 heures, alors qu'un camion-citerne de la St-Lawrence Distributing (Shell Oil) était en feu. La brigade de St-Yves, dirigée par M. Yvon Couture, et le camion de la brigade de Rimouski, se rendirent sur les lieux pour circonscrire les flammes et empêcher qu'elles atteignent, à une faible distance, les immenses réserves de gaz qui, en explosant, auraient pu entraîner une conflagration. Plusieurs compagnies d'huile possèdent à cet endroit de nombreux réservoirs qu'il fallait protéger. Une défectuosité dans le camion-citerne, acquis il y a un mois, causa cet incendie qui commença vers dix heures. Les efforts conjugués des deux brigades, pour arroser copieusement les réservoirs et les alentours, maîtrisèrent l'élément destructeur qui, après avoir ravagé le camion-citerne, ne put étendre ses ravages. Un entrepôt de la même compagnie, renfermant des pneus, fut également épargné mais la chaleur intense qui se dégagea de l'incendie fit couler les vitres des fenêtres. Les dommages s'élevèrent à plusieurs milliers de dollars. Les brigades quittèrent les lieux vers midi, soit deux heures après l'alerte donnée, et ce n'est qu'à ce moment que la population de St-Yves put respirer à l'aise : elle avait vécu deux heures angossantes car les réservoirs d'huile de quatre compagnies d'huile distributrices sont sis au centre de la localité, à proximité de l'aéroport municipal.

Vice-président d'Amqui acquitté

Un jugement du Juge Leclerc Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, maintenu par l'Honorable Juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure.

Un appel du ministère du Revenu national, d'un jugement de M. le Juge Leclerc Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, acquittant Paul-Emile Ross d'Amqui, conté de Matapédia, d'une accusation d'infraction à la loi sur la taxe d'accise, a été rejeté par l'hon. Juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure.

En dépit de la condamnation antérieure de la compagnie Daigle et Ross Ltée, de Ste-Croix de Lotbinière, sous l'accusation d'avoir omis de payer la taxe de vente pour la période de juin à décembre 1950, M. le Juge Roy avait acquitté

Ross, le vice-président de la compagnie, sous l'accusation d'avoir "ordonné, autorisé et toléré" la commission de l'infraction. Dans son jugement rejetant l'appel du ministère du Revenu, l'hon. Juge Girouard souligne que la preuve n'a pas démontré la participation du vice-président à l'infraction. Au contraire, la preuve a révélé que Ross, en 1950 demeurait à Amqui et qu'il n'a assisté à aucune assemblée de la compagnie depuis le mois de juin jusqu'au mois de septembre 1950. En septembre, il fit une requête pour la liquidation de la compagnie, se plaignant de mauvaise administration des affaires de la compagnie, et c'est un employé de banque qui fut alors nommé contrôleur de la compagnie jusqu'à sa liquidation. L'appel est rejeté avec dépens, et l'acquiescement de Ross confirme.

Le Dr Omer Leclerc décédé

Nous apprenons la mort de M. le Dr Omer Leclerc, survenue à l'hôpital à Québec, mardi, le 9 décembre, à l'âge de 50 ans, après une longue maladie.

M. le Dr Leclerc, originaire de Rivière-Trois-Pistoles, fils de M. et Mme Luc Leclerc, décédés, avait fait ses études classiques au Collège de Lévis et obtenu son doctorat en médecine à Laval où il étudia. Il pratiqua sa profession à Amqui puis à Trois-Pistoles et en dernier lieu à Rimouski où il prit la direction de l'Unité Sanitaire, après une année d'études spécialisées à Toronto. Il quitta l'Unité Sanitaire, deux ans plus tard, pour se consacrer à sa profession de spécialiste des maladies d'enfants.

Attaché à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, pendant six ans, il était le capitaine-médecin de la Réserve des Fusiliers du St-Laurent. Quand la maladie qui devait l'emporter le terrassa, il dut abandonner sa carrière et se retirer à la maison paternelle, tenue par son frère Albert de Rivière-Trois-Pistoles. Bien connu dans toute la région du Bas St-Laurent, il était un médecin consciencieux et d'une grande générosité, exerçant à toute heure du jour ou de la nuit sa profession, sans souci des honoraires. Ceux qui ont bénéficié de sa libéralité en soins, traitements, médicaments, etc., sont nombreux. Fervent sportif, il appuya de sa présence et de ses deniers plusieurs mouvements de sport.

Lui survivent son épouse Mme Leclerc (Cécile Bernier), de Clarke City, son fils Claude, étudiant en médecine à Laval (2e année), sa fille Louise, de Roberval, employée civile; ses frères MM. Albert et



Jean-Baptiste Leclerc, de Rivière-Trois-Pistoles; ses beaux-frères et belles-sœurs Mmes Albert et J.-B. Leclerc; M. le Dr Charles-Auguste Painchaud (Antonia Bernier), de Québec, M. Sylvester Marcotte, pharmacien, de Roberval, et Mme Marcotte (Emilie Bernier), M. et Mme Raoul Bernier, de Québec. Il était le cousin de Mme Léonce Boucher (Gisèle Boucher), de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Ses funérailles auront lieu, samedi matin, à Rivière-Trois-Pistoles. Nous prions Mme Leclerc et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

DEGES

—A Québec, à l'âge de 78 ans, M. Josué Plourde, époux de Dame Claire Brochu de Ste-Luce, où la dépouille mortelle a été transportée pour être exposée chez sa fille Mme Gabriel Ouellet, en attendant les funérailles.

D'un vendredi... à l'autre

La Cie Price Brothers à Matane, dont l'objectif de coupe forestière est de 16 millions, cette année emploie à date 400 hommes à la coupe et au charroyage. On présume que d'ici le 31 décembre, le contrat sera dépassé. Quelque 85 hommes sont actuellement employés à l'expédition du bois de sciage, à la préparation du bois au moulin à planer.

La navigation entre les deux rives est pratiquement terminée et le port de Rimouski qui a connu assez d'activité au cours de la dernière saison est silencieux; plus de navire accosté. Mercredi, un navire-citerne de l'Imperial déposa une cargaison d'huile. Le "Jean-Brillant", unité de la flotte de la Cie de Transport du Bas St-Laurent est déjà rendu au Bassin Louise, Québec, pour les mois d'hiver, tandis que le Rimouski a gagné son port d'hiver, Matane, mercredi. C'est le "Matane", vedette de la même compagnie de navigation, présentement en voyage dans divers ports de la rive nord, qui clôturera la saison au port de Rimouski.

La bénédiction des nouveaux bureaux de l'Assurance-Chômage aménagés dans le nouvel immeuble des Postes à Rimouski sera bénédiction après-midi, à 4 h. 30, par Mgr Eudore Desbiens, vicaire général. Le public sera admis à visiter ces bureaux. Le personnel a organisé pour souligner cet événement une réception qui suivra la cérémonie de bénédiction.

Le Salon de Photos, inauguré mardi soir en présence de plusieurs personnalités civiles et religieuses, sous la présidence de M. Paul Dion, suscite beaucoup d'intérêt. Les 10 exposants, qui exhibent plus de 125 photographies, se distinguent par la qualité et l'originalité de leurs oeuvres. Les visiteurs pourront visiter cette galerie remarquable de photographies, à l'hôtel de ville, (salle des Compagnons de l'Art), d'ici dimanche soir.

M. Gérard Filion, du "Devoir", revenu récemment d'un voyage derrière le Rideau de Fer avec des représentants de divers pays, donnera au Séminaire, le 14 janvier prochain, une causerie sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski.

Les membres de la Fédération des Fermières du Bas St-Laurent pourront entreprendre leur jardinage, au printemps, avec la certitude que tout poussera bien. Une maison spécialisée en graines de semences a songé à notre région en sélectionnant des graines propres au climat avec certitude qu'elles seront productives. M. Médéric Chailfour, agronome de l'île-Verte, vient d'être nommé pour la distribution de telles graines.

Les Ingénieurs du Bas St-Laurent se réuniront, samedi soir, au cours d'un banquet qui marquera le début de leurs activités pour 1952-53. Cet événement social permettra aux ingénieurs et à leurs compagnes de fraterniser de nouveau.

Nos édiles municipaux ont reçu, lundi soir, les membres du Comité d'Aqueduc de Ste-Odile pour étudier la requête présentée par celui-ci, à une date antérieure, réclamant le service d'aqueduc dans les limites de leur localité. Les pourparlers se sont prolongés tard mais aucune décision n'a été prise. Il apparaît que le système d'Aqueduc de Rimouski permettrait, par son ampleur, à accepter comme clientelle Ste-Odile mais cette dépense additionnelle d'eau obligerait, par contre, la Ville à augmenter ses sources d'approvisionnement. Obstacle qu'il faudra surmonter avant de conclure une entente entre les deux parties intéressées.

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Causapscal s'est accru de quelque 30 nouveaux membres avec la cérémonie d'initiation qui eut lieu dimanche. Le troisième degré fut conféré par le Grand Chevalier M. J. Lucien Beaulieu, de Rivière-du-Loup.

Deux militaires, les deux frères, ont été arrêtés par les constables R. Tremblay et A. Lépine, en fin de semaine à Québec, comme ils tentaient de s'enfuir avec l'automobile de M. Fradette, de Causapscal, stationnée au carré Jacques Cartier.

M. Roméo Gagnon, d'Amqui, qui a été victime d'un accident de la circulation, a eu d'importantes blessures, en son église paroissiale, récemment.

Le couronnement sera télévisé

Vingt millions d'amateurs de télévision verront l'archevêque de Cantorbéry déposer la couronne sur le front de la reine Elizabeth II, à l'abbaye de Westminster, le 2 juin prochain.

Le comité du couronnement est revenu sur l'interdiction de ne pas téléviser les cérémonies du couronnement. Trois parties de l'officielle : la reconnaissance, le couronnement proprement dit et l'hommage des pairs, seront télévisées.

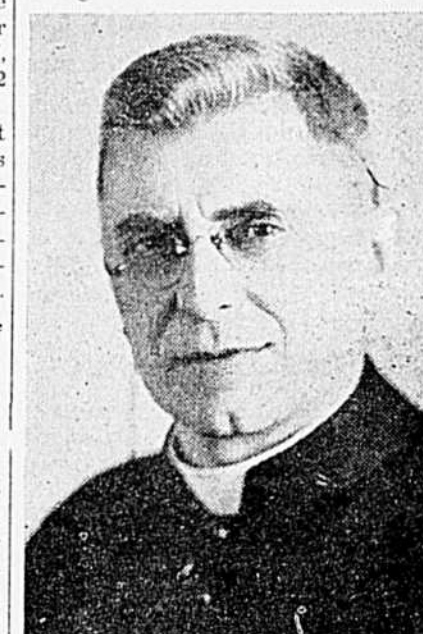
Beau succès d'une coopérative

La Coopérative Avicole de St-Fabien qui a fait connaître le bilan de ses activités au cours du dernier exercice a réalisé un chiffre d'affaires de plus de \$200.000. Elle possède un actif de \$13.750 avec un passif de \$13.399. Au cours de cette assemblée, on a fait le choix d'un exécutif pour 1952-53 : MM. Camille Roy, président, Arthur Jean, vice-président, J.-E. Thibierge, réçu secrétaire.

Le Prêt d'Honneur

Total de la semaine	dernière	\$320.00
Anonyme	150.00	
M. Georges Dubé	50.00	
M. Henri Jacob	25.00	
Anonyme	100.00	
	\$645.00	
Le Trésorier, Séminaire de Rimouski.		

Médaille d'argent à M. le chanoine Fortin



M. l'abbé Adrien Verrette, président du Conseil de la vie française en Amérique, a rendu hommage, mercredi soir, aux artisans du troisième congrès de la langue française, au cours d'une réception au salon de l'Université Laval.

Il a remis la médaille de vermeil à S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque et chancelier de l'Université Laval, à Mgr Ferdinand Vandy, recteur de l'Université centenaire.

Ces médailles d'argent ont été remises à dix-neuf collaborateurs très actifs du Congrès de la langue française, dont M. le chanoine Alphonse Fortin, de Rimouski, assistant supérieur du Séminaire.

A l'Hôtel de Ville

1er décembre 1952

Lundi, le 1er décembre 1952, à une séance régulière du conseil de ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents :

Son Honneur le maire Dr Victor Lepage, MM. les conseillers Albert Dionne, Adolphe Lebel, Auguste Desjardins, Alphonse Beaulieu, Emile Thériault et Albert Labbé formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Après lecture faite par le greffier, le procès-verbal de la séance du 17 novembre 1952 est adopté à l'unanimité.

Le conseil prend ensuite connaissance des communications suivantes :

1. Rapports du Comité-Conjoint en date des 17 et 21 novembre 1952 lesquels sont ratifiés à l'unanimité.
2. Rapport du Chef de Police pour le mois de novembre 1952.
3. Rapport du Chef des Pompiers pour le mois de novembre 1952.
4. Rapport des mutations de propriétés pour le mois de novembre 1952 et le greffier est autorisé à noter telles mutations aux rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.
5. Lettre de la Chambre de Commerce de Rimouski demandant au conseil d'intervenir auprès de la Commission des Transports afin d'obtenir la suppression des sifflements des locomotives du C.N.R. dans les limites de la ville.

Il est résolu à l'unanimité que le greffier s'informe auprès de la dite Commission à l'effet de savoir qui pourrait être tenu responsable des accidents possibles au cas où le C.N.R. serait déchargé de toutes responsabilités advenant la suppression de tels sifflements.

6. Il est proposé par le conseiller Albert Labbé, secondé par le conseiller Albert Dionne et résolu à l'unanimité que l'Honorable Lionel Chevrier, Ministre des Transports, soit informé que, conformément à l'entrevue qu'il a bien voulu accorder à une délégation de Rimouski, la Ville de Rimouski

est toujours disposée à continuer d'opérer l'aéroport de Rimouski-Est, à condition toutefois, que la ville reçoive de son ministère, l'aide nécessaire pour l'amélioration de cet aéroport, selon des plans qui — ont été fournis à cet effet.

7. Lettre de M. G.-O. Morissette demandant à la ville de souscrire à titre d'employeur, à l'organisation d'un programme en vue de l'inauguration officielle du nouveau local de la Commission d'assurance-Chômage, à Rimouski.

Il est résolu à l'unanimité qu'un montant de \$150.00 soit versé par la ville, à cette fin.

8. Lettre du Dr M.-A. Boudreau demandant au conseil de prendre les dispositions nécessaires afin que les enfants soient empêchés de traverser la voie ferrée vis-à-vis le couvent des Ursulines et que le prolongement de la rue Notre-Dame soit pourvu d'un éclairage adéquat.

Il est résolu à l'unanimité que le C.N.R. soit avisé de procéder, sans délai, à la réfection de sa clôture à cet endroit et que demande soit faite à la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent de poser des poteaux de transmission électrique sur le prolongement de la rue Notre-Dame et d'y installer des lampes de rues aux endroits jugés nécessaires par le gérant.

9. Requête de contribuables demeurant dans la zone R-25 demandant au conseil d'amender le règlement 452 afin que cette zone devienne zone commerciale.

Il est résolu à l'unanimité qu'une décision ne soit prise que lorsqu'on aura décidé du cas de la zone R-24.

REGLEMENT 455

10. Il est proposé par le conseiller Albert Dionne, secondé par le conseiller Adolphe Lebel et résolu à l'unanimité qu'un règlement soit adopté, et, par les présentes, un règlement portant le no 455 est adopté en deuxième et dernière lecture comme suit, savoir :

1. "Le règlement 424 de cette mu-

(Suite en page 8)

A lire cette semaine

EN PAGE 3 : La querelle fédérale-provinciale de l'impôt sur le revenu n'est pas finie !

EN PAGE 3 : Eisenhower en Corée.

EN PAGE 5 : François Mauriac prix Nobel de littérature.

Le PROGRES DU GOLFE

Renseignements utiles

Les fêtes — le soleil — les marées

(Semaine du 12 au 18 décembre)

Date	Fêtes	Soleil	Marées
		Lev. Cou.	Haute mer Basse mer
		h.m. h.m.	h.m. h.m.
12 ven.	St-Constant	7.32 4.16	10.23 22.45
13 sam.	St-Lucie	7.33 4.16	11.07 23.37
14 dim.	IIIe Avent, St-Nicolas	7.34 4.16	11.54 24.20
15 lun.	St-Mesmin	7.35 4.17	12.25 25.06
16 mar.	St-Eusèbe	7.35 4.17	1.09 13.18
17 mer.	4 temps, St-Lazare	7.36 4.17	1.50 14.00
18 jeu.	St-Gatien	7.37 4.17	2.34 14.43

La lune : le 16, nouvelle lune.

Dans nos églises

Heures des messes le dimanche

A la cathédrale : 6 h., 7 h., 8 h.15, 9 h.30 (grand-messe) et 11 h.
 A St-Robert-Bellarmin : 6 h., 7 h.15, 8 h.30 et 10 h. (grand-messe).
 A Nazareth : 7 h., 8 h.15 et 9 h.30.
 A Ste-Odile : 6 h.15, 7 h.20 et 9 h.30 (grand-messe).
 A St-Yves : 7 h., 8 h.15 et 9 h.30.
 A Pointe-au-Père : 7 h., 8 h. et 9 h.45.
 A Ste-Luce : 7 h.30, 9 h.30 et 11 h.

Heures de départ des trains (C.N.R.)

(Heure solaire)
(De Rimouski)

Train	Vers l'ouest	Vers l'est
LOCAL (excepté le dimanche)	12.25 a.m.	2.17 p.m.
EXPRESS MARITIMES (tous les jours)	7.17 a.m.	10.40 p.m.
SCOTIAN (tous les jours)	10.40 p.m.	5.25 a.m.
OCEAN LIMITEE	9.29 p.m.	4.35 a.m.

Où irons-nous ?

A l'Auditorium Rimouski, ave Michaud, les 14, 15, 16 et 17 décembre, voir : SMITH LE TACTURNE, en couleurs, western-policier animé par Alan Ladd, Brenda Marshall. Et TRAGÉDIE A UICIRQUE, à l'Affiche à Montréal depuis cinq semaines consécutives, avec Leny Marendach et Rudolf Prack. Ambiance de cirque, avec sa musique, son pittoresque, son animation et son monde curieux. De très beaux numéros de cirque avec des as en tous les genres. Pathétique histoire d'amour dans une dynastie célèbre de trapézistes.

Les 18, 19 et 20 décembre : LE DESERTEUR, en primeur, film policier d'origine anglaise avec Derek Farr, Eleanor Summerfield. Et FATHER'S LITTLE DIVIDEND ou "L'art de devenir grand-père..." en maugréant magnifiquement interprété par Spencer Tracy et Joan Bennett. Récentement sorti des studios de la MGM.

La Congrégation Mariale à Rimouski

Quelque 400 demoiselles ont répondu, dans l'après-midi de l'Immaculée-Conception, à l'invitation qui leur avait été faite par M. l'abbé Gérard Couturier, curé de la cathédrale, de se rendre au ralliement tenu en la salle de réception de l'Institut Mgr Courchesne en vue de la formation des Congrégations Mariales en notre ville. Deux Mont-trélaissais, Mlle Josette Beaubien et Diane Moreau, du Secrétariat National des Congrégations Mariales, qui s'apparentent à la Congrégation des Enfants de Marie, ont entretenu leur vaste auditoire des règlements de la Congrégation Mariale, établie au Canada depuis quelques années, et qui répond parfaitement aux besoins de l'heure. Association bien vivante, adaptée à la société d'un monde qui a évolué, elle est appelée à donner plus de fierté à la jeune fille moderne tout en lui aidant à vivre son idéal de femme chrétienne et à faire rayonner la charité, par l'action, dans son milieu. Les premiers jalons sont posés et l'avenir démontrera que les Congrégations Mariales s'imposaient. Déjà, un noyau de cette association existe au Monastère des Ursulines et la paroisse de la cathédrale, tout comme les diverses institutions enseignantes féminines, aura son secteur pour la préparation des étudiantes qui, à leur sortie des études, pourront faire partie des associations paroissiales. Les Enfants de Marie de Rimouski pouront en faire partie après une année de probation.

La nature et les buts que poursuivent les Congrégations Mariales ont été clairement définies par Mlle Beaubien et Moreau, présentées à l'auditoire par M. le curé Gérard Couturier.

Au premier rang de l'assistance, on remarquait outre Son Excellence Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, M. l'abbé Louis-Philippe St-Onge, directeur et aumônier de diverses associations diocésaines, M. l'abbé Cléophas Morin, aumônier de l'Institut Familial de Rimouski, M. l'abbé Jean-Marie Beaulieu, aumônier des Enfants de Marie de la cathédrale.

Au cours de cette réunion, Mgr l'Archevêque de Rimouski après avoir exprimé sa satisfaction d'une si belle assistance au ralliement, invita les demoiselles à faire bon accueil aux Congrégations Mariales en notre ville.

Les sœurs de St-Rosaire et de l'Immaculée-Conception avaient délégué plusieurs religieuses de leur communauté à cette réunion. Tout le personnel enseignant des SS. de la Charité avec leur supérieure et leur directrice les Rév. Mères St-Bernard et Ste-Noëlla, assistaient également à ce ralliement, en plus des 400 demoiselles.

Deux morts et trois blessés

Une tragédie de la route s'est déroulée, dimanche, à St-Joachim de Toulle, alors que M. Roland Labrie et sa fillelette Suzanne ont été tués sur le coup et Mme Labrie (Laurette Vallée) et ses deux autres enfants blessés mortellement, alors qu'ils marchaient en bordure de la route.

Ils furent happés au passage par le camion conduit par M. Gaétan Vallée qui a été mis, peu de temps après, en état d'arrestation et tenu criminellement responsable de la mort de M. Labrie et sa fillelette Suzanne.

Quand à Mme Labrie, son état inspire des craintes sérieuses, tout comme ses jeunes enfants. Ils étaient inconscients 48 heures après cette tragédie qui a causé un vif émoi dans la localité où les victimes étaient avantagées.

CAMPAGNE du...

TIMBRE de NOËL

(3ième bulletin)

RECETTE DE \$8,196.13

M. l'abbé Charles-Octave Hudon, curé, et la Fabrique de St-Alexandre, curé de la paroisse de St-Alexandre, ont reçu de la Municipalité de St-Léon-le-Grand souscrit un montant de \$25.

Alors que notre avance sur la recette de l'an dernier était de \$777.75 à la fin de la première semaine de notre campagne et de \$375.07 à la fin de notre deuxième semaine, elle n'est maintenant que de \$241.55.

En effet, en date du 8 décembre, notre Comité Régional du Timbre de Noël avait reçu des souscriptions à sa campagne pour un montant total de \$8,196.13 à comparer à \$7,951.58 l'an dernier. Cette recette établit donc que 41% seulement de notre objectif de \$20,000.00 est maintenant atteint alors que l'an dernier nous avions atteint 49.7% de notre objectif à pareille date.

5,836 personnes ont répondu à date à notre appel et sur ce nombre, 4,126 nous ont transmis leurs contributions ce qui établit à \$1.99 la souscription moyenne que nous avons reçue depuis le début de notre campagne. C'est une légère augmentation sur l'an dernier alors que la souscription moyenne était de 1.96.

Si notre Comité est quelque peu déçu de l'avoir perdu sa belle avance de la première semaine, il n'en demeure pas moins confiant d'atteindre l'objectif de \$20,000.00 qu'il s'est fixé et qui doit être absolument atteint si nous voulons continuer le magnifique travail commencé depuis quelques années et que nous désirons poursuivre avec plus d'ardeur que jamais.

Cette semaine, il nous fait plaisir de souligner la généreuse souscription au montant de \$50.00 faite par M. l'abbé Charles-Octave Hudon, curé de St-Alexandre qui a bien voulu nous donner une preuve de l'intérêt que lui et ses paroissiens portent au succès de notre campagne actuelle.

Nous désirons également remercier et féliciter les autorités municipales de la Ville de Matane et de St-Léon-le-Grand qui ont bien voulu nous renouveler leur souscription respective de \$50.00 et de \$25.00, cette année encore.

Nous souhaitons que ces exemples soient suivis par plusieurs autres paroisses et municipalités car il s'agit d'une campagne très importante qui fournira à notre Ligue Antituberculeuse les argentés nécessaires pour continuer son travail de dépistage qui a non seulement comme but de découvrir les cas de tuberculose alors qu'ils sont encore curables mais de protéger toute la population contre les ravages de la tuberculose. C'est donc un travail d'équipe qu'il faut accomplir dans les circonstances et le devoir de chacun de nous aider le plus généreusement possible au succès de cette campagne.

Nous avons commencé l'expédition de nos cartes-mémoires et comme nous avons reçu à date seulement 30.5% de réponses ou 19,155 lettres que nous avons expédiées, nous espérons que ces cartes-mémoires auront pour effet d'augmenter sensiblement notre recette au cours des prochaines semaines.

Voici la liste de nos souscripteurs de \$5.00 et plus depuis notre dernier communiqué :

Hudon, M. l'abbé Chas-Oct. et la Fabrique de St-Alexandre, \$50.00 ; La Ville de Matane, \$50.00 ; Municipalité de St-Léon-le-Grand, \$25.

ONT SOUSCRIT \$10.00

Burgess, Walter, Price, Caisse Populaire, Rimouski ; Corporation de Téléphone et de Pouvoir du Québec, Rimouski ; Côté, M. l'abbé Marius, ptre et le Secrétariat Social de l'Enfance, Archevêché de Rimouski ; Côté, M. le Chanoine Victor, Matane ; Dubé, J. Albert Ltée, Matapédia ; Dubé, Dr Jacques, Notre-Dame-du-Lac ; Fournier, Philippe, Les Boules ; Impri-merie Vachon, Mont-Joli ; Municipalité de Bic ; Municipalité de Price ; Municipalité de Rivière-Ouelle ; Municipalité de St-François d'Assise ; Municipalité de St-Simon ; Pineau & Frères Enr ; Poste C.J.B.R., Rimouski ; Ratté, J. Alphonse, Les Étroits ; Rioux, M. l'abbé David, curé, Trois-Pistoles ; Fabrique de St-Jérôme ; Hibeault, Léo, Matane.

A SOUSCRIT \$7.00

Collin, Alfred, Rimouski.

A SOUSCRIT \$6.00

Matane Air Services Limited, Matane.

ONT SOUSCRIT \$5.00

Anctil, Rév. M. le curé, Luceville ; Association des Taxis 250 ; Bélanger, Gérard V. St-Jean-de-Dieu ; Bertin, Lucien, Rimouski ; Bérubé, Joseph-Alfred, Mont-Joli ; Bérubé, Louis, Ste-Anne de la Pocatière ; Blouin, M. Hector et Mlle Yvette, Matane ; Bouchard, Camille, Mont-Joli ; Brillant, Hon. Jules A. Ri-

l'abbé Georges, curé, Rivière-Blanche ; Côté, Paul-Emile, Amqui ; Couture, Dr Richard, Sanatorium St-Georges ; D'Amours, M. l'abbé Wilfrid, Ste-Rita ; Daoust, J. L. Ste-mouski ; Cerele Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, Mont-Joli ; Côté, M. Anne de la Pocatière ; Dion, François, Matane ; Dion, Yvon, Matane ; Dionne, Elisée, Ste-Angèle ; Dionne, La Hector, Matane ; Dubé, Alfred, Rimouski ; Dubé, Jos. Mont-Joli ; Dumais, Eugène, Matane ; Dupuis & Frères, Rimouski ; East Lake Lumber Co. Ltd, St-Pacôme ; Fleurant, Sylvio, Rimouski ; Fournier, D. R., Matane ; Fournier, Roger, Amqui ; Francoeur, Elzéar, St-Denis ; Gagnon, M. le Juge Louis-Joseph, Mont-Joli ; Gagnon, Joseph, Amqui Village ; Garage Bélanger Auto, Enr., Rimouski ; Gauthier, M. et Mme Albert, Rivière-Blanche ; Gendron, Frs, Amqui ; Hôpital St-Joseph, Rivière-du-Loup ; Jacob, Mont-Joli ; La Chambre de Commerce, Rimouski ; Joubert, Dr A. Price ; La Brigade des Pompiers, merce, Sa., Rimouski ; La Cie Industrielle Matane Ltée, Matane ; La Corporation de Metis Beach, Metis Beach ; La Corporation Municipale de Biencourt ; Landreville, Albert, Mont-Joli Nord ; Larue, Joseph, Causapscal Station ; Lavoie, Albert, St-Narcisse ; Lavoie, Blaise, Mont-Joli ; Lepage, H. G., Enr., Rimouski ; Létourneau, Alfred, Cherbourg ; L'Ouvre des Retraités, National, Rimouski ; Martin, Mme Charles, Rimouski ; Martin, Rév. Chanoine Louis, Séminaire, Rimouski ; Massé, J. Israël, Baie-des-Sables ; McMullen & Gagnon Inc., Matane ; Municipalité de Mont-Carmel ; Municipalité de Sacré-Coeur ; Municipalité de Ste-Blanche ; Municipalité de Ste-Flavie ; Municipalité de St-Pascal ; Municipalité de Val-Brillant ; Pelletier, Arthur, Rimouski ; Pelletier, Laurent, Matane ; Pilon, J. N., Matane ; Plourde & Frères Inc., St-Pacôme ; Poirier, J. E., Matapédia ; Power Lumber Co. Ltd, St-Pacôme ; Quebec Stores Registered, Matane ; Rancourt, M. le curé Jules, St-Patrice ; Rioux, Chas. Eug., Ste-Françoise ; Rouleau Limitée, Mont-Joli ; Roussel, J.-Bte, St-Fabien ; Société Industrielle de Matane ; Spécialités du Golfe Enr., Rimouski ; Tremblay, M. l'abbé Adrien, curé, Ste-Luce ; Tremblay, Oscar, Rimouski ; Vézina, Olivier, père, Rimouski ; Ville de Trois-Pistoles.

Voici la position de nos diverses sections en date du 8 décembre :

Mont-Joli et Vallée	
de Matapédia	\$2,438.38
Rimouski et environs	2,031.54
Rivière-du-Loup et	
Témiscouata	1,247.84
Comté de Kamouraska	1,053.29
Matane et environs	917.90
Partie comté Bonaventure	492.18
Partie comté Saguenay	15.00
TOTAL	\$8,196.13

Il nous est très agréable de souligner que les sections de Mont-Joli et Vallée de Matapédia ainsi que celle du comté de Kamouraska sont en avance sur l'an dernier par une recette accrue de \$300.00 chacune.

A Noël, l'an dernier, notre Comité avait atteint 76% de son objectif et pour réussir à obtenir le même pourcentage, il nous faudrait recevoir d'ici deux semaines un montant de \$6,800.00 soit \$3,400.00 par semaine. Est-ce impossible ? OUI ! Si la plupart de nos gens restent indifférents à nos appels. NON ! Si toutes les personnes qui ont reçu notre lettre d'appel décident de faire un cadeau généreux à leur Comité du Timbre de Noël à l'occasion de la grande Fête de Noël...

A-t-on jamais pensé qu'une souscription de \$2.00 représente à peine le sacrifice de cinq paquets de cigarettes ou cours d'une année ou le sacrifice de quatre bouteilles de bière ou de bien d'autres articles qui sont loin d'être indispensables.

La santé est le plus précieux de tous nos biens... Y pensons-nous assez ?... Toute souscription faite à l'occasion de la campagne du Timbre de Noël constitue un placement qui vous rapportera des dividendes tout au cours de l'année... C'est une prime d'assurance contre la tuberculose et comme pour toute police d'assurance, nous devons nous faire un devoir de la maintenir en force.

Il n'est donc pas question de rester indifférent ni de diminuer notre protection en réduisant notre souscription. Nous devons, au contraire, être plus prudent en ne comptant pas trop sur les autres pour nous protéger. Ne retardons donc pas davantage et envoyons notre souscription au Comité du Timbre de Noël, aujourd'hui même.

Jambe amputée

M. Wilfrid Ouellet, de Lac-des-Aigles, qui travaillait à la coupe du bois dans les forêts de Chicoutimi, a été victime d'un accident au cours de son ouvrage. Il dut subir l'amputation d'une jambe.

Le Monde Vous Parle Jour et Nuit
par la Radio

C J B R

A M
900 KC

F M
101.5 MC

Les plus belles oeuvres

Le mardi et jeudi à 10.30 p.m. - Le mercredi et vendredi à 10.15 p.m.

Mardi 16 décembre

Symphonie No 1, en do majeur, opus 21 de Beethoven. Interprétée par l'Orchestre de Philadelphie, dirigé par Eugène Ormandy.

Mercredi 17 décembre

Concerto en ré majeur, pour violoncelle et orchestre, de Haydn. Interprété par Emmanuel Feuermann, violoncelliste, et l'Orchestre symphonique dirigé par Dr Malcolm Sargent.

Concerto en fa majeur, pour clavier et orchestre, de Haydn. Interprété par Mme Roessgen-Champion et l'Orchestre sous la direction de Piera Coppola.

Jeudi 18 décembre

Ouverture Cocagne, opus 40, de Elgar. Orchestre Philharmonique de Londres sous la direction de Eduard Van Beinum.

Suite Nursery, de Elgar. Orchestre symphonique de Londres sous la direction du compositeur.

Vendredi 19 décembre

La Boutique Fantastique, Ballet, de Rossini. Interprété par l'Orchestre Philharmonique de Londres, sous la direction de Eugène Goossens.

Carnaval des Animaux, de Saint-Saëns. Léopold Stokowski dirige l'Orchestre de Philadelphie.

Ecole moderne bénite en Gaspésie

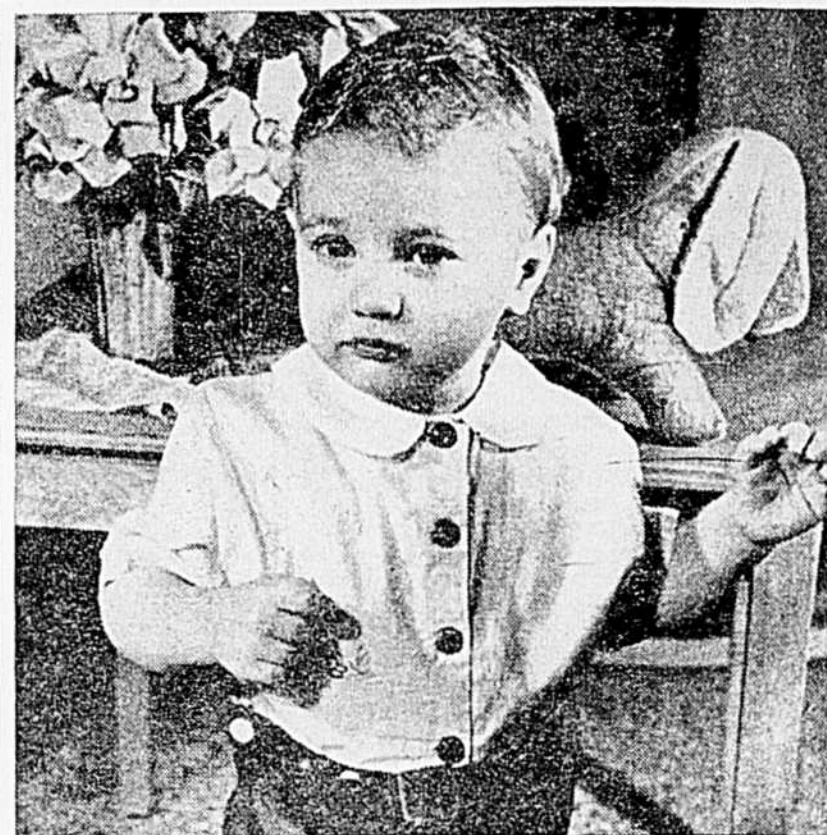
Mgr Paul Joncas, vicaire général de Gaspésie, a procédé récemment à la bénédiction d'une nouvelle école, à deux classes, selon les plans modernes du Conseil de l'Instruction Publique, construite récemment à Cap-des-Rosiers. Des vœux furent présentés à Mgr Joncas par M. le curé L. Trépanier. Des allocutions furent prononcées par M. le curé A. Bujold, de Cap-aux-Os, M. Arthur Kavanagh, ex-maire et commissaire d'écoles (octogénaire) et M. Horace Dunn.

Décès du dernier témoin d'une tragédie

Le commandeur Charles-Herbert Lightoller, dernier survivant du "Titanic" est décédé samedi à l'âge de 78 ans. Il fut hanté toute sa vie par le souvenir de ce drame de la mer. Lightoller était second officier à bord du paquebot lors du désastre au large de Terre-Neuve, le 14 avril 1912. Il se retira avec le rang de commandeur en 1923.

June Allyson, pour la première fois, doit interpréter un rôle de séduction pure. Dans Remains to be Seen, elle doit se faire boucler les cheveux, jouer de la prune, arborer des dessous de dentelle noire. Reste à savoir si son air angélique ne reprendra pas le dessus sur ces dessous.

ADOPTION! ADOPTION!



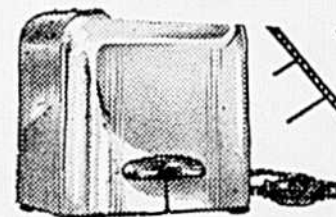
"Je suis sans parents... depuis que je suis au monde..."

Et, dire qu'il y a des centaines d'enfants dans la situation de ce pauvre petit !

Qui voudrait en faire des heureux ?

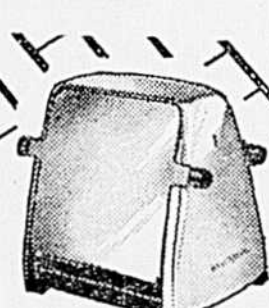
Adressez-vous SANS délai à :

M. l'abbé Marius Côté, ptre, Directeur,
SECRETARIAT DE L'ENFANCE ET SERVICE SOCIAL
95, boul. de l'Évêché,
RIMOUSKI, Qué.



GRILLE-PAIN WESTINGHOUSE "AUTOCRAT"

Finis chromés luisants et pieds en plastique. Grille deux tranches de pain des deux côtés à la fois. En pressant du bout du doigt, les tranches sont enlevées facilement. 12.95



GRILLE-PAIN WESTINGHOUSE "TURNOVER"

Agencement fonctionnel, moderne, fini luisant; pieds calorifuges en plastique. Grille deux tranches à la fois. Sera le bienvenu, le matin au déjeuner. 9.95

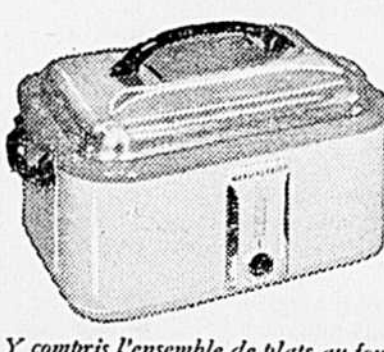


FER WESTINGHOUSE "DELUXE ADJUSTOMATIC"

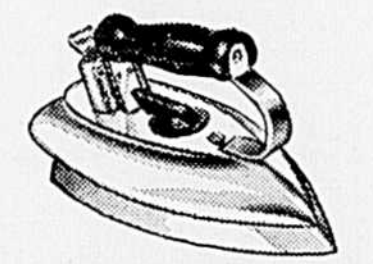
Fer profilé, efficace et de poids léger, avec poignée calorifuge confortable, et fil raccordé en permanence. Contrôle de la chaleur 12.95

RÔTISSOIRE Westinghouse ADJUSTOMATIC

Solution de TOUTS les problèmes de cuisine des nouveaux mariés. La rôtissoire peut être branchée sur n'importe quelle prise de courant... cuit la viande et la volaille à merveille... cuit un repas au four complet... cuit des mets délicieux, pain, tarte, gâteaux et galettes. Juste ce qu'il faut pour un appartement sans cuisine où le petit ménage est permis. 42.50



Y compris l'ensemble de plats au four



FER WESTINGHOUSE "STANDARD ADJUSTOMATIC"

Conçu pour permettre de repasser facilement autour des boutons et des coutures. Contrôle de la chaleur au pouce. Cadeau qui allège la tâche de la jeune mariée. 12.95

LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT

AMQUI
MATANE
MONT-JOLI

RIMOUSKI

TROIS-PISTOLES
ST-JEAN-DE-DIEU
CABANO

AI ME
DIEU
ET VA
TON CHEMIN

PROGRES DU GOLFE

FONDE
EN
1904

Publié par La Cle du Progrès du Golfe

Bureau : Edifice de l'Imprimerie Blais, 62 ave de la Cathédrale, Rimouski.

Imprimé par l'Imprimerie Blais

ABONNEMENT

CANADA \$2.00

ETATS-UNIS \$2.50

Autorisé comme matière postale de seconde classe par le Ministère des Postes, Ottawa.

LA QUERELLE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU N'EST PAS FINIE!

Le problème de la répartition des taxes entre les deux gouvernements fédéral et provincial était autrefois simple et clair. L'article 92 de la constitution canadienne de 1887 dit que l'impôt direct appartient aux provinces. Mais depuis quelques années, nos économistes nationaux ont tout compliqué, si bien qu'aujourd'hui la plus grande confusion existe tant sur le partage des impôts que sur la répartition des charges sociales et économiques.

En fait, pressé par tant de problèmes importants, le fédéral n'a cessé d'empêcher sur les droits provinciaux. Les provinces, il est vrai, n'ont pas toujours été à la hauteur de la situation, et pour maintenir la sécurité sociale et un haut niveau de vie au Canada, les fonctionnaires de la capitale fédérale ont eu recours à des moyens relevant de l'autonomie des provinces.

Ces empiètements, légitimés par les circonstances, ont pris bientôt des allures de paternalisme, et le fédéral s'est mis à considérer les provinces comme des institutions inférieures. En 1883, le Conseil Privé de Londres rétablissait la situation légale des provinces en déclarant que "la législature locale exerce un pouvoir souverain et possède la même autorité que le parlement du Dominion". Faut-il avouer qu'en matières financières, cette mise au point ne changea pas grand-chose à la situation de fait, si bien que depuis la première grande guerre, le fédéral jouit d'un pouvoir réel en matière de perception d'impôt sur le revenu.

Tant que les provinces n'eurent pas besoin de gros revenus pour défrayer leurs dépenses, Ottawa eut beau jeu à piger dans le portefeuille des citoyens. Avec la transformation économique et sociale de notre monde moderne, les provinces se trouvèrent devant de nouvelles charges qui grevèrent considérablement leur budget. Les subsides fédéraux, tels que promis dans les règlements financiers, ne pouvaient plus suffire aux provinces. Ces dernières, alors, voulurent recouvrer un droit que la Constitution leur donnait, et dont exceptionnellement Ottawa faisait usage jusqu'ici. C'était la perception de l'impôt direct sur le revenu personnel et sur le revenu des compagnies.

La réaction du fédéral ne se fit pas attendre. Ce fut à peu près la réaction d'une personne à qui quelque chose a été prêté depuis longtemps, et qui finit par croire que la chose prêtée lui appartient.

De plus, enlever cette importante source de revenus à Ottawa, c'était placer le gouvernement central dans une position critique; c'était l'affaiblir au profit des provinces, ce que nos dirigeants d'Outre-Québec ne pouvaient admettre.

Après la guerre de 1940, devant les instances des provinces à demander qu'on leur laissât désormais le champ libre en matière d'impôt direct, Ottawa convoqua une conférence fédérale-provinciale. Ontario et Québec ayant manifesté une opposition aux propositions fédérales, la conférence échoua. Néanmoins, Ottawa réussit à conclure des ententes fiscales séparées avec à peu près toutes les provinces. Le 29 août 1952, Ontario elle aussi en était venue à une entente plus ou moins acceptable, laissant la province de Québec seule pour défendre les droits de la constitution.

Cette situation place le citoyen canadien (qui en définitive est le plus intéressé dans l'affaire) devant un dilemme : d'une part l'entente fiscale serait le bon moyen d'établir une certaine péréquation financière entre les provinces. Il est normal que nous aidions les provinces moins fortunées que la nôtre, et il sera tout à notre avantage qu'elles deviennent prospères. D'autre part, il ne faut pas se laisser à blanc pour nos voisins. Nous avons l'expérience que tous nos impôts qui passent au fédéral sont employés surtout dans les autres provinces pour un grand nombre de travaux publics : terrains d'aviation, usines atomiques, laboratoires de recherches, etc., etc. A Ottawa, on a l'impression que les projets des autres provinces ont priorité sur ceux de Québec...

Convenons aussi qu'un système fiscal national serait tout à l'avantage des Canadiens, et éviterait ainsi la double imposition. Mais cela placerait les provinces dans une position illogique sinon critique. N'est-il pas normal que le gouvernement qui dépense doit être celui-là même qui taxe?... Sans oublier qu'une telle situation gêne le budget provincial au niveau des subsides.

Enfin, et ceci est un point vital pour l'avenir du Canada français, la centralisation fiscale est le point de départ de l'empêchement, par le fédéral, sur les droits provinciaux. Avec les im-

pôts, les activités touchant aux domaines économique et social échappent complètement à l'emprise provinciale, et compromettent sérieusement l'équilibre fédéral-provincial. Les provinces, avec la centralisation fiscale, seront réduites à un état d'infériorité que l'ascendance fédérale continuera toujours d'affaiblir.

La centralisation est une chose trop facile et attrayante. Lorsqu'on s'engage dans cette voie, il n'est pas facile de rebrousser chemin et l'on perd ainsi tous les avantages du système démocratique d'un Etat fédéral.

Il est donc important que tous les Canadiens se préoccupent de ce problème et forcent nos gouvernements à en venir à une solution; sinon la politique s'en emparera bientôt, et aucun compromis ne sera possible.

C'est pourquoi un groupe de citoyens, membres de la Chambre de Commerce de la Province de Québec, se sont réunis en octobre dernier pour étudier les relations fédérales-provinciales en matière d'impôt. Ottawa avait été choisi comme centre du congrès, et les délégués présents s'occupèrent principalement de questions telles que : les origines et le sens du conflit actuel, les problèmes financiers des trois gouvernements fédéral, provincial et municipal.

On chercha une solution adéquate, et les résultats furent soumis au premier ministre Duplessis il y a quelques semaines.

Dans ce mémoire, la Chambre de Commerce énonce six principes, dont trois au moins méritent notre attention : 1— Que la Constitution de 1867 soit intégralement respectée par les signataires. 2— Que le gouvernement fédéral laisse en exclusivité aux gouvernements provinciaux tout le domaine éducatif et social ; 3— Que les taxes directes retournent aux provinces.

Pour le rétablissement de ces principes, elle recommande la création d'une commission royale d'enquête capable d'étudier le problème des relations fédérales-provinciales. Pour que le travail se rende à bonne fin et ne traîne pas en longueur, la Chambre de Commerce demande que la Commission fasse diligence et présente, avant la fin de l'année, le résultat de ses recherches.

Le premier ministre du Québec a répondu brièvement à l'adresse, en exprimant sa joie devant le plus beau et le plus fort des mémoires jamais présenté au gouvernement. "Je suis en principe en faveur de votre demande, a-t-il dit. C'était là la suggestion la plus heureuse, la plus constructive et la plus pratique faite jusqu'ici".

Cette réunion, qui avait eu lieu au parterre de l'Assemblée Législative, a été qualifiée par plusieurs "d'événement historique". Il appartient maintenant au premier ministre de lui donner toute l'importance qu'elle mérite, car le prestige fédéral continue de grandir, et l'opinion publique est portée à accepter trop facilement les conclusions des rapports Sirois et Massey comme la seule issue possible aux problèmes des relations fédérales-provinciales. "Nous croyons, ajoute le mémoire, qu'il est temps de contrecarrer cette propagande centralisatrice par une propagande décentralisatrice et démocratique, pour empêcher la population de se laisser gagner par l'idée centralisatrice".

Il est indéniable que les gouvernements provinciaux et municipaux aussi bien que le gouvernement fédéral ont de lourdes charges et à l'exception du fédéral manquent de revenus pour boucler convenablement leur budget. Cette situation ne peut durer plus longtemps sans porter préjudice aux citoyens eux-mêmes. La seule répartition des taxes dans les proportions de 77% au fédéral, 12% aux provinces, et 11% aux municipalités montre bien un déséquilibre à la base même de notre économie nationale.

L'exemple le plus frappant est celui des gouvernements de villes qui, étant plus près du peuple, sont à même de pourvoir à leurs besoins immédiats. Malheureusement, toutes ces villes sont dans une situation précaire au point de vue financier. Elles sont donc forcées de n'offrir aux citoyens que les services essentiels d'une ville moderne, sans tenir compte de leur bien-être social ni des problèmes de plus en plus importants de l'urbanisme.

Un compromis semble donc urgent entre fédéral et provinces, dans l'intérêt du pays. Faut-il espérer qu'il ne sera pas fait au détriment d'un gouvernement ou d'un autre ? Nous serions les premiers à en souffrir, car en définitive, nos onze parlements canadiens gouvernent les mêmes sujets. Aussi la querelle fédérale-provinciale n'est pas finie... elle ne fait que commencer!

Duranlaye

Promenades philosophiques avec...

William Shakespeare

par PHILIPPE BRUNE

(Nous commençons cette semaine à publier une nouvelle chronique dont le titre, si l'on ne songeait qu'au chroniqueur, serait d'une inqualifiable prétention. Mais ces Promenades philosophiques se justifient en tous points du moment que l'on veut bien considérer les personnages qui en feront l'objet. Outre Shakespeare, Philippe Brune nous a promis d'interviewer Homère, Sappho, Platon, Virgile, Dante, Béatrice, Portinari, Rabelais, Montaigne, Marguerite de Navarre, Raphaël, Molière, Mozart, Rousseau, Talleyrand, Balzac et autres personnalités, anciennes et modernes, du monde artistique, littéraire et diplomatique.)

Que le hasard fait de choses merveilleuses quand son génie ne le pousse pas à en faire d'impossibles ! De toutes ses extravagances, la plus folle est la plus logique.

Ainsi, mardi soir dernier, sur les sept heures, je sortais comme à l'accoutumée d'un restaurant de la rue Saint-Germain, où je dîne presque tous les soirs depuis cinq ans. La cuisine de l'établissement ne manque pas de saveur. Elle est même fort réputée, de sorte qu'elle acquiesce tous les gourmets du quartier. Il y a chez nous des plats qui font salle comble.

La température était particulièrement douce pour un 9 décembre. Quel plaisir que de marcher dans la ville par un si beau soir ! Un ciel mélancolique invitait à la méditation. Je décidai donc de rentrer chez moi en passant par la rue Tessier, histoire de prendre un bain de poésie le long de la rivière dont les effluves, comme ceux du fleuve, devaient affecter les formes irrégulières de fantômes en mal d'espoir.

Devant la Cathédrale, je croise un inconnu qui m'arrête, me toise et me demande :

— Allez-vous parfois au théâtre ?
L'imprévu de la question me laisse tout interdit. D'habitude, on arrête les gens dans la rue pour leur demander du feu, l'aumône, un renseignement que les poteaux indicateurs ne donnent pas, l'adresse du prochain mastroquet ; mais a-t-on idée d'interrompre votre promenade pour savoir si vous allez au théâtre ?

— Non, monsieur, lui répondis-je, je ne vais jamais au théâtre, et pour la bonne raison qu'il n'y en a pas dans cette ville.

— Comment cela ? Ne suis-je point dans un pays civilisé ?

— Monsieur, si vous n'étiez un étranger, je considérerais votre ré-

flexion comme une insulte. Mais au fait, à qui ai-je l'honneur ?...
— William Shakespeare, votre serviteur.

— Pardon ?
— Oh ! je sais, mon nom a généralement pour effet d'étonner. Il ne faut vous en prendre qu'à la gloire. Je vous assure qu'il n'y a rien là dont je puisse être tenu responsable... A telle enseigne, monsieur, qu'après avoir longtemps douté de mon existence, des doctes ont prouvé que je n'avais jamais été moi-même.

Voilà, me dis-je, un pauvre diable qui se prend pour l'auteur d'Hamlet. Entre toutes les formes du plagiat, la sienne est de loin la plus amusante.

— Eh bien, mon ami, repris-je, je vous rendrai au moins cette justice de vous tenir pour ce que vous êtes. Loin de moi la pensée de mettre jamais en doute votre identité. Vous êtes Shakespeare, soit ! Vous êtes Shakespeare comme Maurice Chevalier est Maurice Chevalier, comme Sacha Guitry est Sacha, comme le maréchal de Saxe est un bâtard, comme Luis Mariano est un rasoir et comme la reine d'Angleterre est la reine du Canada. Être ou ne pas être, tout est là, n'est-ce pas ?

— On l'affirme.
— Voyez, je ne vous le fais pas dire.

Là-dessus, je l'invitai à m'accompagner autour de la ville. Mon intention fut d'abord de lui en montrer les monuments, entre autres le futur palais de Justice et son architecture vertigineuse, la salle des Chevaliers de Colomb et notre Colisée, qui évoque parfois le cirque de Néron avec ses combats de gladiateurs. Seulement, comme on n'a pas tous les soirs l'occasion de rencontrer Shakespeare sur son chemin, je me ravais bientôt et me proposai d'interroger mon fou sur les "problèmes

du théâtre", expression qu'il me parut avoir en horreur, à l'exemple de feu Jouvet. A ce moment-là, nous longions le fleuve. Nous nous arrêtas en fin. Accoudés au mur de soutènement, nous admirions en silence la sublime étendue des eaux noires.

— Voici, me dit-il comme s'il sortait d'un songe, le décor dont je rêvais pour La Tempête. Jouer en pleine nature, ce fut mon plus grand désir à toutes les époques de ma carrière. Malheureusement la nature est inégale. Entendez, monsieur, qu'un décor comme celui-ci ne se trouve pas à tous les cinq cents mètres.

— Pardi, ça ne paraît évident, puisque cet estuaire a au moins trente-cinq milles de largeur en face de nous. Vous avez quand même raison, je vois très bien votre Caliban errant sur la grève de l'île Saint-Barnabé et y méditant ses ridicules vengeances.

— Dites-moi, quelles sont ces ombres qui voltigent au loin ?

— Ce sont là nos goélands, ma-

— Des goélands ! Ciel ! quels merveilleux accessoires pour un régisseur ! Mais allez donc dresser des goélands et leur apprendre à planer sur une scène sans y faire de dégâts... La nature est irremplaçable ; seulement, comme je vous le disais tout à l'heure...

— Elle est inégale.

— Hélas !

— Ce qui nous oblige à construire des théâtres pour donner au monde l'illusion du vrai.

— Illusion qui est quelquefois plus vraie que le vrai.

— Et pourquoi, je vous prie ?

— Parce que l'illusion est essentiellement idéale, parce qu'elle est toute dans l'esprit et que, par conséquent, elle est censée durer ce que dure l'esprit. Elle demeure quand tout passe.

— C'est exact. Macbeth, Othello, le Marchand de Venise et Jules César ont duré. Il est vrai que le public a oublié Timon d'Athènes.

— C'est qu'on ne le joue plus, morbleu !

— Ne vous en plaignez pas, maître, on ne joue guère Le Misanthrope.

— Pauvre Molière. A propos, que devient-il ?

— On ne laisse pas de le jouer en abrégé. Figurez-vous qu'on don-

ne à présent des réductions de Molière, eh oui, comme ces anti-qualiques qui vendent des réductions de Rodin et de Falconet.

— Vous dites ?

— Oh ! il ne faudrait pas vous formaliser de la chose. C'est à cause de la radio. Le temps y est précieux.

— Le radis quoi ?

— La radio, vous dis-je.

— Connais pas.

— Vous connaissez au moins le cinéma ?

— Si. Un peu. Un certain Olivier y a joué Hamlet. Je l'ai vu, d'ailleurs, dans la version française, qui m'intéresse beaucoup plus que l'originale que, sans me vouloir flatter, je sais par cœur.

— Ah ! Monsieur Shakespeare, si nous avions un théâtre !

— J'avoue que vous êtes un peu en retard. De mon temps, il y avait un théâtre dans chaque bourg de l'Angleterre. Quelqu'un vous ferait-il des difficultés ?

— Au contraire, les autorités municipales seraient prêtes, selon moi, à encourager toute initiative en ce sens, et le public accueillerait le plus favorablement du monde une troupe capable de le divertir. Seulement, voilà...

— ? ? ?

— Oui, voilà que personne n'ose...

— Oser ?

— Tout juste, comme Figaro, qui lui non plus n'osait oser...

— Faire l'amour avec une déesse. La première fois, c'est intimidant ; mais avec de la passion, de la fièvre, le feu sacré, quoi !

— Cela s'entend, il n'est pas d'art sans amour.

— Le théâtre, mon ami, c'est bien plus qu'un art, c'est une mystique.

— Une mystique ? Plus que ça : un sacerdoce !

— Arrêtez-vous, vous citez encore Jouvet.

— Pardonnez-moi, je prends mon bien où je le trouve.

— Horace n'eût pas mieux dit. Rassurez-vous, je ne vous en veux pas. J'ai moi-même pillé les Grecs, les Romains et Montaigne. Et pourtant je m'appelle Shakespeare.

Sans nous en rendre compte, nous avions dépassé les limites de la ville. Il se faisait tard et je pensai à regagner mon domicile avant minuit, heure à laquelle ma femme cesse habituellement de plaisanter. Il fallut donc nous séparer. Je serrai la main à ce fou magnifique, qui se donnait pour Shakespeare avec tout le sérieux que nécessitait un tel rôle. Néanmoins, mon étonnement fut à son comble lorsque, tournant une dernière fois la tête de son côté, je vis le personnage se volatiliser dans l'espace, ou plutôt élever le noir comme la lumière d'un phare et disparaître dans la nuit comme Ariel dans un rêve.

EISENHOWER en CORÉE

Le futur président des Etats-Unis, ancien généralissime des armées alliées de l'Ouest, aime de toute évidence à se renseigner sur place. C'est le cas de le dire, Eisenhower est un homme universel en ce sens très simple qu'il connaît l'univers. Après avoir commandé les forces de tout le commonwealth britannique, des Etats-Unis et de nombre de pays européens, après avoir ainsi envisagé les problèmes des diverses nations en cause, après avoir entretenu des relations militaires amicales avec les troupes de Russie, il va maintenant étudier l'Extrême-Orient et, en essayant de connaître les problèmes implicites, il tentera de proposer une solution.

D'ores et déjà, il nous a dit qu'il n'a réglé aucune difficulté, et dans les cercles diplomatiques, on ne prévoit pas qu'il fasse connaître ses propositions avant d'entrer en fonction, soit au cours de janvier. C'est la partie négative de son voyage en Corée.

Mais qu'est-ce que le général-président ramène de positif de sa tournée au front ? Ce qui est certain, c'est qu'il a vu le pays. Il a pris contact avec les habitants, il a visité les troupes, il a scruté le terrain. Il s'est même rendu à la ligne de feu, aussi près que la sécurité le lui permettait. Il a donc consulté politiciens et militaires sur une situation que l'on discute à perte de vue depuis deux ans et qui menace de s'éterniser. Il n'a passé que trois jours sur cette terre fort inhospitalière à ce temps-ci de l'année mais, étant donné son expérience du métier, on peut être assuré qu'il ramène de son séjour une image très nette des possibilités d'ordre politique, militaire et économique de ce théâtre d'opérations. Réjouissons-nous qu'il soit sorti sain et sauf de cette expédition hasardeuse où il s'est bravement exposé aux coups d'une aviation communiste bien équipée et toujours active. Un accident aurait sûrement pu se produire.

Il ne faut pas manquer d'observer, en deuxième lieu, que cet auguste visiteur, qui détient dans ses mains une partie importante du sort du monde, n'a pas manqué de relever la confiance et le courage des troupes des Nations Unies et du peuple sud-coréen. On sait maintenant que si le président de la première nation du monde a daigné se dérouter à ce point, c'est que le sort de ce petit

payes et le règlement de ce conflit si menaçant comptent parmi les premières préoccupations de l'homme d'Etat.

Enfin, on sait que le président s'est immédiatement mis à l'œuvre à bord du navire U.S.S. Helena qui le transporte à Pearl Harbor et, aidé de ses experts, il étudie avec toute la perspicacité et la lucidité qu'on lui connaît les solutions possibles à cette guerre déjà meurtrière.

Du général lui-même nous n'avons guère appris. Il a été prudent comme on pouvait s'y attendre de la part d'un homme de sa trempe. Il a déclaré sans ambages qu'il n'existe aucune panacée, aucun remède breveté s'appliquant à la situation. Il a clairement réaffirmé que les Etats-Unis n'abandonneraient pas la Corée ; ayant décidé d'accepter le combat en vue d'enrayer l'agression communiste, son pays doit le mener à bonne fin. Son administration, a-t-il ajouté, verra à sauvegarder la liberté dans le monde ; à cette fin, elle fournira toute l'aide jugée nécessaire ; il est désormais impossible de s'isoler, "la liberté étant indivisible". Il a également calmé bien des esprits en s'engageant à ne pas étendre le conflit à la Chine, comme le voudraient certains militaires. Il reconnaît que le conflit qui se livre actuellement est taré de bien des servitudes qu'il est difficile de dresser des plans dans un cadre aussi restreint ; mais, pour le moment, mieux vaut se confiner que de s'étendre.

Malgré tous ces inconvénients le général s'est dit convaincu que la situation peut et va s'améliorer. Ce qui l'a d'abord frappé c'est le potentiel énorme de l'armée sud-coréenne. En bon stratège, il a vu ce que les autres hommes d'Etat américains avaient négligé : la puissance de cette moitié du pays plus de deux fois plus peuplée que l'autre moitié. En organisant et en armant les troupes du Sud, il est peut-être possible d'évacuer honorablement le pays et de laisser à des troupes aguerries le soin de défendre leur territoire contre leurs compatriotes du Nord, à supposer que tous les étrangers se retirent du pays. C'est une possibilité lointaine si l'on veut, mais actuellement on n'est en mesure d'envisager aucune solution à brève échéance. Quelles seront les autres propositions concrètes du général ? Nous le saurons dans

environ un mois lorsqu'il prendra officiellement le pouvoir.

En attendant, le Canada a tout intérêt à voir finir cette guerre. Il y perd des hommes, des avions et du matériel précieux. N'allons pas nous imaginer que la question se limite à la petite péninsule coréenne. Elle en déborde largement les côtes. La Corée est en effet le champ clos où se livre une lutte décisive entre le monde chrétien et le monde communiste.

Eisenhower ou Staline ?
JEAN SUIS

Céramiste qui est aussi un peintre

Extrait de "La Presse de Montréal", ce commentaire sur les œuvres de Pierre-Paul Riou.

Le céramiste Paul Riou présente plusieurs fort belles pièces cette semaine à la galerie Agnès Lefort. L'artiste a une technique qui lui permet de produire d'intéressants effets de coloris. Ses teintes ont souvent beaucoup de profondeur ; elles ne sont à peu près jamais plates, sauf dans une ou deux pièces.

Riou réussit parfois des effets de luminosité étonnants — certains rouges s'étendent au fond de reliefs

bruns rayonnent comme des charbons incandescents. Dans d'autres pièces, il est parvenu à donner une étonnante chaleur à ses bruns, un caractère d'objet vivant.

Ses céramiques, toutes en forme de plats, sont décorées de dessins divers, mais généralement non figuratifs. Si on les considère du point de vue pictural on doit dire qu'il réussit d'intéressantes compositions. Parfois même par la seule texture il nous met devant un tableau en céramique.

Ces pièces les plus réussies sont sûrement celles où il s'est contenté d'utiliser les couleurs avec sobriété. Autrement, l'aspect de son œuvre est ou bien trop conventionnel, ou bien tout simplement déplaisant. Il réussit ses plus beaux effets quand il ne dissocie pas la couleur de la texture, quand les deux sont travaillés simultanément. Ainsi, la couleur, la texture, la forme, le dessin en arrivent à être indissociables ; plusieurs céramiques de Riou atteignent cette heureuse norme, et sont ainsi de véritables œuvres d'art.

L'artiste expose également quelques petits émaux sur cuivre, d'une fort belle technique, où à nouveau il se révèle grand coloriste. On pourrait dire que Riou est le peintre du feu.

de Repentigny

Naissance

M. et Mme Louis-Marie Pelletier (Claire Fournier) annoncent la naissance de leur fille née à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, mercredi, le 10 décembre.



A Noël, donnez
des mandats de la
Banque Royale

A votre disposition dans
toutes nos succursales
pour n'importe quel montant.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Nouvelles des paroisses

ST-OCTAVE-DE-METIS

Décès — Mme Charles-Eugène Page (Cécile Caron), est décédée mercredi à l'âge de 35 ans.

Elle laisse outre son époux, deux enfants, ses parents M. et Mme Joseph Caron, cinq frères et cinq sœurs. Ses beaux-parents M. et Mme William Page.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 6 décembre, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Notes locales — Mme Luc Richard, est revenue d'une promenade à St-Moïse.

Mme Albert Martin, M. et Mme Herménégilde Landry ainsi que M. Lionel Richard, ont visité des parents à St-Quentin, la semaine dernière.

Mme T. Paquet de Rivière-Blanche, de passage chez ses parents M. et Mme Joseph Ruest.

M. et Mme Adrien Bégin, Mlle Pauline et Lucette Bégin, qui ont passé le dimanche chez des parents ici sont retournés à Québec.

Mlle Monique Banville, après un séjour à Lac-au-Saumon, est revenue.

M. et Mme Aurèle St-Pierre, sont allés à Lac-au-Saumon, au commencement de la semaine.

M. Louis Desrosiers, de Ste-Anne-des-Monts, a passé le dimanche dans sa famille ici.

CAUSAPSCAL

Baptêmes du mois de novembre — Le 2, Marie-Luce-Odette, enfant de M. et Mme Omer Bellavance (Lucie Galant). Parrain et marraine M. et Mme André Bellavance.

Le 2, Patrick-Germain-Louis, enfant de M. et Mme Patrick Theriault (Georgette Bolduc). Parrain et marraine M. et Mme Alfred Bolduc.

Le 9, Joseph-Paul-Emile, enfant de M. et Mme Edmond Couturier (Marie-Anne Bonneau). Parrain et marraine M. et Mme Gabriel Lajoie.

Le 14, Joseph-Serge, enfant de M. et Mme Charles-Emile Girard (Thérèse Courty). Parrain et marraine M. et Mme Louis Paquet.

Le 17, Joseph-Claude, enfant de M. et Mme Fabien Rivard (Antoinette St-Gelais). Parrain et marraine M. et Mme Hector Joyal.

Le 18, Joseph-Aurèle, enfant de M. et Mme Marius Bastien (Irène Fillion). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fillion.

Le 18, Marie-Lucille-Nora, enfant de M. et Mme Lucien Raymond (Jeannine Corbin). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Hudon et Mlle Lucille Beupré.

Le 23, Marie-Lina, enfant de M. et Mme Georges Lavoie (Estelle Bellavance). Parrain et marraine, M. et Mme Samuel Bellavance.

Le 30, Joseph-Michel-Conrad, enfant de M. et Mme Auguste Charbonneau (Lucie Ferland). Parrain

FORESTVILLE

En l'église paroissiale fut béni le mariage de Mlle Pauline Tremblay à M. Philippe Brousseau.

M. et Mme Paul Lapointe sont de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme Rock Allaire ont assistés au congrès des ingénieurs tenu à Québec.

Nous souhaitons la bienvenue à M. l'abbé J.-C. Gamache qui est remplaçant de l'abbé Arthur Parent, comme vicaire à Forestville.

Un accident de bicyclette a coûté la vie au jeune Lionel Ferland âgé de 15½ ans.

Une soirée bien réussie à la St-Catherine au centre récréatif. Il y eut une assistance considérable.

Le radio mis en rafle par les chevaliers de Colomb, a été gagné par M. Jos.-L. Levesque; le billet a été sorti par Mme Marius Brisson, présidente des filles d'Isabelle.

ESCOUMAINS

Naissances — Joseph-Jean-Pierre, enfant de M. et Mme Andréas Martel. Parrain, Jean-Guy Girard; marraine, Adrienne Morneau.

Joseph-André, enfant de M. et Mme Louis-Philippe Lepage. Parrain, Médéric Bouchard; marraine, Georgette Letourneau.

Joseph-Léo, enfant de M. et Mme Charles-Eugène Beaulieu. Parrain Edouard Girard; marraine, Yvonne Beaulieu, tante de l'enfant.

Marie-Joannette-Hélène, enfant de M. et Mme Patrick Brisebois. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Guichard, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Nicole, enfant de M. et Mme Jean-Philippe Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Jean-Judes-Renaud, enfant de M. et Mme Phyllis Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Thaddée D'Astous, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Lisette, enfant de M. et Mme Napoléon Morneau. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Therrien, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Claude, enfant de M. et Mme Gustave Caron. Parrain, Roméo Martel; marraine, Rachel Caron, tante de l'enfant.

Joseph-Marc-Roch, enfant de M. et Mme Rodolphe Harvey. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Boulianne, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Robert-Serge, enfant de M. et Mme Edouard Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Malenfant, oncle et tante de l'enfant.

Mariage — Mlle Micheline Tremblay, fille de M. et Mme Paul-Emile Tremblay avec M. Christian Tremblay, fils de M. et Mme Médéric Tremblay de Ste-Anne-de-Portneuf.

M. Paul-Emile Tremblay servait de témoin à sa fille et M. Médéric Tremblay à son fils.

Décès — Est décédée à l'âge de 6 mois Lisette-Alice enfant de M. et Mme Donald Guillemette.

Partie de cartes — Les Dames Fermières d'Escoumains ont donné samedi soir dernier à la salle du collège une partie de cartes au profit de leurs oeuvres. Présidait à la table d'honneur, M. le vicaire Cyprien Beaulieu; Mme Théophile Tremblay, présidente du Cercle ainsi que M. le maire Roland Boulianne et Mme Boulianne. Il y eut chant, musique et le tout se termina par la projection d'un film approprié.

La semaine de la Messe — La semaine de la messe a été célébrée aux Escoumains. Avant l'ouverture de la semaine, des "Prie avec l'Eglise" avaient été distribués parmi la population et les enfants des écoles. Le dimanche d'ouverture, M. le curé invita les paroissiens à prendre part à cette croisée. A l'école, la ferveur des enfants était encouragée par la lecture d'un mot d'ordre mis au tableau d'honneur et par la moyenne de leur présence à la messe. Cette moyenne alla augmentant jusqu'au samedi. A la messe de ce jour, il y eut de beaux cantiques exécutés par la chorale du couvent.

Fête au Couvent — Les élèves du couvent de Marie-Immaculée

et marraine, M. et Mme Conrad D'Anjou.

Va-et-vient — Mme Philippe Roussel et ses deux fillettes Jocelyne et Jeanne-Mance sont de retour d'un voyage à Rimouski où elles ont visité des parents.

Des Escoumains se réunissaient dernièrement pour fêter leur vénéralité supérieure. La salle de réception avait été décorée pour la circonstance. Un duo fut exécuté par Mlle Céline Tremblay et Andrée Gagnon. La chorale du Couvent vint ensuite présenter des chants de circonstance. Quatre jeunes garçons offrirent au nom de tous, les souhaits et les sentiments de l'assistance. Mlle Suzanne Brisson interpréta: "Grand-mère veille". Révérende Mère Supérieure remercia avec émotion pour cette expression de gratitude ainsi que pour les cadeaux qui lui ont été offerts. A la messe du lendemain célébrée à ses intentions par M. le vicaire Cyprien Beaulieu, la chorale exécuta un pieux programme.

Va-et-vient — Mlle Marie-Joséphine Morneau étudiante à la Baie St-Paul chez M. et Mme Joseph Morneau, Mlle Carmen Pelchat chez M. et Mme Roméo Pelchat, Mlle Géraldine Guay chez M. et Mme Gérard Guay, comptable de la Consolidated.

M. Raymond-Marie Gagnon étudiant en médecine chez J.-P. Gagnon.

Mme Patrick Brisebois est revenue de l'hôpital de Baie-Comeau, elle passa une quinzaine chez sa sœur à Baie-Comeau, également chez Mme Emile Guichard.

M. et Mme J.-R. Pelchat ainsi que leurs enfants Denise, Réal et André sont revenus de Québec.

M. et Mme Emile Guichard et leurs deux fillettes Claire et Marcelle étaient les invités de M. et Mme Oscar Caron.

La famille de M. et Mme Oscar Dubois nous a quittés pour aller demeurer à Hauterive.

M. le curé Adolphe Levesque s'est absenté ces jours derniers pour aller assister au service de son frère qui est décédé accidentellement entre Bagotville et Chicoutimi. M. Julien Levesque qui avait 38 ans et était professeur à l'école Technique de Chicoutimi demeurait à Bagotville où eut lieu la sépulture.

Nos condoléances à notre vénéralité pasteur pour une perte si cruelle.

Les plantes de maison se reposent en hiver

Si l'on en croit les horticulteurs du ministère fédéral de l'Agriculture, l'hiver doit être une saison de repos pour la plupart des plantes de maison. Ce doit être pour elles une période de détente et une occasion de faire provision d'énergie en vue de leur activité future.

Cette période de repos est déterminée naturellement par la décroissance des jours et l'abaissement de la température. Chez certaines plantes, ce ralentissement est imperceptible, tandis que chez d'autres il est distinct et évident. Les plantes bulbeuses offrent un exemple de repos complet. Plusieurs plantes de maison cessent de fleurir, d'autres fleurissent faiblement. La plupart de celles qui fleurissent en hiver auront été traitées et préparées à cette fin au cours des mois d'été ou d'automne.

Ces faits étant établis, le soin à donner aux plantes pendant l'hiver est tout indiqué. Tout procédé tendant à stimuler la croissance doit cesser. Il faut arroser moins souvent, éviter de transplanter et de déranger les racines. Il est préférable d'accorder aux plantes une température plutôt basse, bien que la chose soit parfois difficile.

Naturellement, la température de la maison doit être maintenue à un degré qui assure le confort des humains plutôt que des plantes. Il est reconnu que la température normale d'une maison en hiver est de 70 degrés, ce qui est beaucoup trop élevé pour la plupart des plantes. C'est là une température qui favoriserait la croissance de certaines plantes qui aiment la chaleur pourvu qu'elles jouissent en même temps d'une lumière printanière et de beaucoup d'humidité. Mais les effets combinés d'une haute température, d'une obscurité relative et d'une atmosphère desséchée ne sont pas favorables à la santé des plantes en général.

La bonne attitude à adopter à cet égard serait peut-être de maintenir l'intérieur à 70 degrés pendant le jour et de laisser descendre le thermomètre à 60 degrés à l'heure du coucher. Afin d'augmenter l'humidité nécessaire, il ne faudrait pas négliger de placer des humidificateurs sur les calorifères et des plats de gravier humide sur l'appui de la fenêtre qui doit recevoir les plantes.

LAC-AU-SAUMON

Statistiques paroissiales :

Il y a dans la paroisse 388 familles comptant 1644 communions; soit une population de 2115 âmes. Il y a 110 familles de cultivateurs. L'hospice compte 70 malades dont un bon nombre viennent de l'extérieur. Pendant l'année écoulée, (du 1er novembre 1951 au 1er novembre 1952) il y a eu 76 baptêmes, 19 mariages et 30 sépultures dont 10 d'enfants.

Dans nos écoles :

11 institutrices laïques, 4 religieuses du St-Rosaire, 3 Frères du Sacré-Coeur, 1 professeur laïc, 497 élèves. Moyenne par classe, 26 élèves.

Organisations paroissiales :

Le personnel enseignant du Couvent du St-Rosaire accompagné de leurs élèves ont donné une soirée artistique des mieux réussies. La pièce à l'affiche était "MARGO". Les chants et la musique ont été admirés par le nombreux auditoire qui remplissait la salle.

Les "Enfants de Marie" ont aussi donné leur soirée de gala, lundi le 8 décembre. Les prix des tirages furent gagnés comme suit: \$75.00 Mme Ovide Caron (Sr), \$50.00 M. Roméo Roussel, 25.00 M. Roméo Gasse, \$10.00 M. Emile Poulin (Carleton), \$10.00 Mme Hébert, \$5.00 (6 prix) Mme Roland Roussel, Mme Hébert, Mme Grégoire Thériault, M. Onésime Gauthier, Mme Joseph Simonneau, Mlle Yvette Jenkins. Couverture de laine Mlle Oliva Turbide.

A l'église paroissiale :

Lundi, le 8 décembre, 30 petits enfants ont fait leur première communion à la messe de 8 heures. Après la grand-messe, 26 jeunes filles furent reçues dans la congrégation des Enfants de Marie. Le R. P. Michaud, curé, prononça le sermon de circonstance.

Visiteur :

Le Provincial des Pères du St-Esprit (R. P. Lucien Michaud) fait présentement sa retraite au presbytère.

A la patinoire :

La bénédiction solennelle de la patinoire publique aura lieu dimanche prochain, le 14 décembre. L'ouverture officielle se fera immédiatement après.

GABANO

Nécrologie — Nous regrettons d'annoncer le décès de M. Pit Dionne, huissier, après quelques jours de maladie seulement; malgré tous les bons soins qui lui furent prodigués à l'hôpital de Notre-Dame du Détour, il succomba à une crise cardiaque. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse et sa fille Antoinette.

Le défunt était âgé de 75 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu en notre paroisse, le 10 décembre, à 10 heures.

Nous prions toute la famille affectée de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

ST-NOEL

Naissance. — M. et Mme Louis-Philippe Gagnon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 30 novembre et baptisé le 1er décembre, sous les prénoms de Joseph-Richard. Parrain et marraine M. et Mme Philippe St-Pierre, de St-Noël. Porteuse, Mlle Irène St-Pierre, tante de l'enfant.

SEPT-ILES

Le conseil municipal de Sept-Iles vient d'accorder jusqu'au 15 janvier un délai pour permettre aux commerçants de bière de verser à la municipalité la taxe prévue: 0.65 par caisse de bière. Cette remise ne s'effectue que fort lentement au point de mécontenter les édiles municipaux qui viennent de décider de prendre des mesures énergiques pour que l'entente soit respectée.

DECES

— M. Joachim Chamberland, époux de Dame Léontine Lepage, de Baie-des-Sables. Il était âgé de 73 ans.

— A St-Octave, le 3 décembre, à l'âge de 35 ans, Mme Charles Page (Cécile Caron). La dépouille mortelle a été exposée chez M. Joseph Caron en attendant les funérailles qui eurent lieu, en l'église paroissiale, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

— Accidentellement, à Squattek, le 8 décembre, à l'âge de 25 ans, M. Majorique Côté, fils de M. et Mme Adélaïde Côté, du même endroit.

— A Notre-Dame du Lac, à l'âge de 75 ans, M. J.-P. Dionne, époux de Dame Eva Bélaager, de Cabano, où la dépouille mortelle a été transportée pour les funérailles.

Les ligues du Sacré-Coeur de la Côte-Nord fort actives

La Fédération diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur de la Côte-Nord a tenu récemment une importante réunion à St-Paul du Nord, à laquelle assistaient les officiers et les chefs de groupe pour la région s'étendant de Tadoussac à Bersimis. Une réunion semblable a été également tenue à Châteaueux-Ontario groupant les officiers et chefs de groupe de la région de Bersimis à Baie-Comeau. Plusieurs prêtres du diocèse étaient présents, dont le R. P. Maurice Ouellet, m.s.c., qui parla du problème des lectures auprès des employés des

différentes compagnies forestières. Des congrès régionaux se tiendront le printemps prochain en prévision du congrès diocésain.

La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, par la voix de son secrétaire diocésain M. Patrick Gauthier, préconise à tous les liguesurs, à l'approche des fêtes, des suggestions pour rendre celles-ci plus chrétiennes, entre autres l'observance du jeune la veille de Noël, l'installation d'une crèche de Noël, la bénédiction paternelle au Jour de l'An, la préparation des paniers de Noël pour les familles pauvres.

ST-CLEOPHAS

A l'hôpital de Rimouski, le 23 novembre, est né Michel, enfant de M. et Mme Gérard Lizotte de St-Cleophas. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Lizotte, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Simone Lizotte, tante de l'enfant.

ST-JEAN-DE-DIEU

Décès. — Samedi, le 6 décembre est décédée Mme François Dubé (Henriette Dubé), à l'âge de 84 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Jean-de-Dieu, le 9 décembre. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

L'antenne de CBFT fonctionne

L'antenne permanente de CBFT, le poste de télévision de Radio-Canada à Montréal, a commencé de fonctionner vendredi. La pénurie d'acier avait empêché sa construction plus tôt. Hissée au sommet de la tour du Mont-Royal, elle domine la montagne de 283 pieds. Les ondes qu'elle transmet partent d'un point situé à plus de 900 pieds au-dessus du niveau de la mer. La puissance d'irradiation de CBFT se trouve portée à environ 17 kilowatts, soit six fois plus que celle que fournissait l'antenne temporaire de 70 pieds qu'on utilisait auparavant.

La tour permanente du Mont-Royal soutient, en plus de l'antenne de CBFT, les deux antennes de CBM-FM et de CBF-FM, les deux postes de fréquence modulée de Radio-Canada à Montréal, ainsi qu'un pylône sur lequel on pourra éventuellement greffer l'antenne de second poste (anglais) de télévision de Radio-Canada. Elle est également équipée d'une antenne de réception par micro-ondes pour relier la transmission réalisée par le cas de reportages.

BIJOUTERIE
FURNIER
aux raisonsables
Rimouski

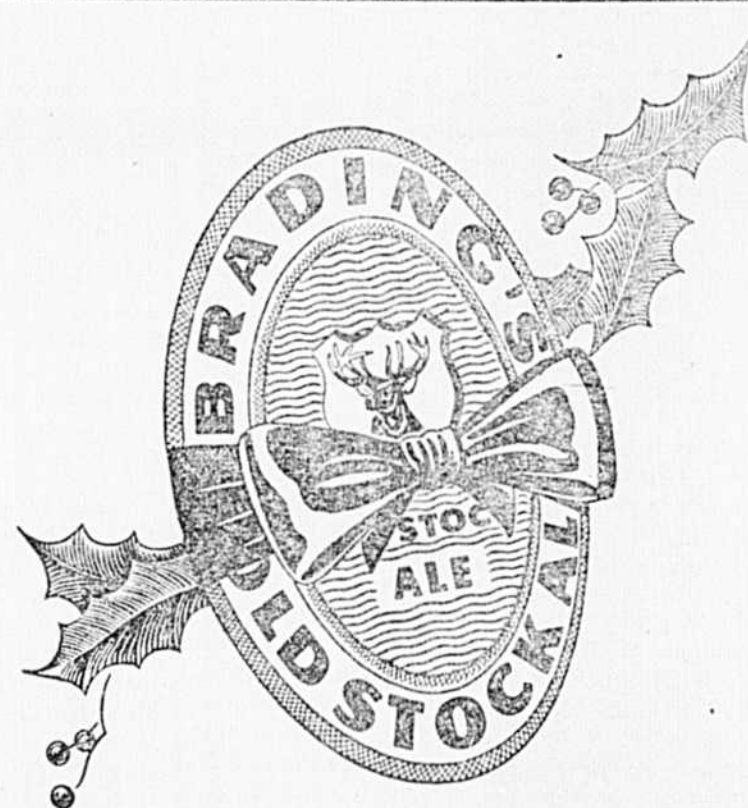
POUR
UN VOYAGE HEUREUX
ET CONFORTABLE
PENDANT LES FÊTES
VOYAGEZ EN TRAIN

Aucun tracis, aucune difficulté - asseyez-vous confortablement et JOUISEZ de chaque mille de votre voyage!

NOEL
et
JOUR de L'AN

Pour tout renseignement au sujet des prix et de l'heure des trains, adressez-vous à votre agent local.

CANADIEN NATIONAL



On va mouiller ça!
avec une

BRADING

au Temps des Fêtes!

ÉCONOMISEZ
ÉCONOMISEZ
ÉCONOMISEZ
ÉCONOMISEZ

Chez
Bertin & Fils, Enr.
382, St-Germain — RIMOUSKI

10% — 15% — 20% — 25% — 30%
de réduction

PROFITEZ-EN !

Ecoulement complet de tout notre stock de MEUBLES de : salon, chambre à coucher; préclats, draperies, chesterfield, radios, poêles.

BIENVENUE À TOUS
CHEZ-NOUS

Joignez du Coke à vos vœux de fêtes

Servez
Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE

Apprenez-nous pour les fêtes

Vous pouvez être sûre que vos hôtes accueilleront bien ce favori de toute l'année — toujours de goût parfait.

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée

ROYAL BOTTLING CO. REG'D.
MONT-JOLI — TEL: 174

"Coke" est une marque déposée

GRAND SPÉCIAL

CHEZ

Ans. Côté & Fils,
LTEE

81, de la Cathédrale

RIMOUSKI.

BARDEAU
D'AMIANTE
JOHNS - MANVILLE

PRIX RÉGULIER

\$12.50 la toise

\$10.75

Toutes les couleurs quantités limitées

Le PROGRES a lu et vu pour vous...

La vie littéraire

François Mauriac

Prix Nobel de littérature

Un article de Jacques MADAULE

La consécration que le prix Nobel vient d'apporter à François Mauriac nous invite à jeter sur son oeuvre un regard d'ensemble et à rechercher les raisons pour lesquelles il subsistera dans les fastes de la littérature française. Mauriac ne se distingue point d'abord, comme tant d'autres depuis un siècle, par une originalité à laquelle on se serait habitué peu à peu et qui aurait fini par s'incorporer à notre univers. Il fut un jeune homme timide et bien pensant, un écrivain presque conformiste.

Mais il était habité d'un tourment, ou plutôt d'une trouble, et c'est cela qui, dès l'origine, faisait trembler sa phrase, en sorte que, si l'on y pouvait parfois retrouver quelque réminiscence de celle de Barrès, elle s'inscrivait pourtant, mais avec une apparente modestie, sur un tout autre registre.

Il est né bourgeois de Bordeaux et il n'a point cessé de l'être, on s'aperçoit assez vite, du reste, qu'il n'est donné à personne d'échapper vraiment à son milieu d'origine. Mais ce jeune bourgeois, qui préparait l'Ecole des Chartres, avait reçu en partage deux dons particulièrement rares et précieux : une extraordinaire lucidité et la faculté de s'exprimer.

Pourt-être d'ailleurs, ces deux dons n'en font-ils qu'un seul, car tout grand artiste est à la fois celui qui passe à travers les apparences pour atteindre certaines réalités essentielles et celui qui est capable de nous entraîner à sa suite.

QUEL CADEAU CHOISIR ?



Faire ses emplettes du temps des fêtes est un plaisir, mais qui ne va pas sans peine. Quel cadeau choisir ? Il en est un, en tout cas, qui permet de gagner l'utile à l'agréable. Le timbre de Noël de 1952 est particulièrement attrayant et la contribution qu'il représente servira à vous protéger, et à protéger vos parents et vos amis, contre la tuberculose.

ACHETEZ DES TIMBRES DE NOEL

Vous n'êtes pas le seul à avoir besoin d'argent!



Ce matin, vous avez probablement voyagé avec d'autres personnes qui se proposent d'emprunter de l'argent, car un Canadien sur sept emprunte chaque année.

Ainsi, vous n'êtes pas seul à emprunter de l'argent pour faire face à des dépenses imprévues; cela arrive tous les jours. Niagara, la maison serviable par excellence, vous consentira un "prêt cordial" si pareille occasion se présente.

N'oubliez pas que votre problème est le nôtre. Le conseiller Niagara est disposé et capable de vous aider. Vous apprécierez sa courtoisie et sa promptitude à vous remettre l'argent requis. Si un prêt résout votre problème, vous pouvez emprunter jusqu'à \$1,000. Votre prêt est protégé par une assurance-vie sans frais supplémentaires. Les taux sont modiques et le remboursement échelonné sur plusieurs mois. La Niagara Finance Company aide continuellement ses voisins et amis à boucler leur budget. Si nous pouvons vous être utile, téléphonez ou venez nous voir.



GUY J. LAVOIE

Edifice Central

157 St-Germain — Tél. 3251-3252

REPRESENTANT A MATANE

LAUREY COLLIN

227 rue St-Jérôme — Tél. 77

Succursale à Rivière-du-Loup et 60 autres villes à travers le Canada.

te dans l'exploration de ce monde nouveau et plus vrai que l'autre.

Il semble donc que François Mauriac soit par dessus tout le peintre de la bourgeoisie bordelaise et d'un pays qui s'étend au Sud de la Garonne, aux confins du Bordelais et des Landes. Mais à travers ces dehors Mauriac ne cesse qu'il n'atteigne l'homme même et la terre, ce sombre et mystérieux dialogue qui s'est engagé entre eux depuis tant de siècles.

C'est pourquoi, poète, il chantera les amours d'Atys et de Cybèle; pourquo, critique, il se sentira particulièrement attiré par l'enfant de génie que fut Maurice de Guérin. Du reste, l'homme, lui-même, en ce dialogue, se dédouble, car la femme y est appelée à remplir le rôle de la terre, tandis que nous présentons toujours la présence cachée d'un troisième personnage, qui est Dieu.

On a parfois reproché à François Mauriac, l'étroitesse de son registre. C'est mal comprendre que tout grand artiste, comme tout grand philosophe, selon Bergson, n'a qu'une seule chose à dire. J'ai tenté d'exprimer moi-même en quelques lignes cette chose unique qu'avait à dire Mauriac. L'essentiel est qu'il l'ait dite. Si elle était vraiment authentique, elle méritait d'être exprimée parce qu'elle ne lui était pas particulière, mais que, à travers Mauriac, une foule muette et anonyme parvenait à conscience d'elle-même pour la première fois. Le charme que répand autour de lui tout grand artiste et qui fait que nous ne pouvons nous détacher de sa création, c'est que nous avons le sentiment d'avoir senti nous-mêmes ce qu'il exprime. Oui, cette impression d'être orageux dans la pinède, nous l'avons éprouvée aussi, et ce personnage, ne l'avons-nous pas rencontré? N'apprenons-nous pas ici pour la première fois, le secret de cette âme qui nous était restée fermée?

Mais on aurait pu croire que le talent de Mauriac était de ceux qui franchissaient difficilement les frontières de la France. Un étranger pouvait-il s'intéresser vraiment à cette bourgeoisie landaise, si particulière, dont les Français sentent à quel point, quoique différente, elle est parente de celle de Romorantin ou de Beaune-les-Dames, mais qui doit, à première vue, déconcerter tout non-français? Nous savions pourtant que Graham Greene avait introduit Mauriac en Angleterre avec un immense succès. Aujourd'hui le Prix Nobel confirme l'universalité de Mauriac, et ce n'est pas l'un des moindres mérites de

cette consécration, en la circonstance.

Ne serait-ce pas, justement, ce que Mauriac a de spécifiquement français qui lui confère une telle résonance? On a parlé, dans son cas, de jansénisme, et il est certain que l'éducation religieuse qu'il a reçue dans sa famille et dans le collège où il fut élevé était teintée de jansénisme, au point que Mauriac n'a jamais pu se déprendre tout à fait de cet aspect un peu aberrant du catholicisme.

Quoi de plus français que le jansénisme? N'est-ce point à lui que la France a dû Racine, auquel d'ailleurs Mauriac s'intéresse d'une façon particulière? Mais, en dépit, ou peut-être à cause de l'étroitesse de ce jansénisme, Mauriac est allé plus avant que bien d'autres dans les profondeurs du cœur humain et dans la connaissance de ses ressorts secrets et c'est en quoi il s'inscrit comme romancier, comme dramaturge et comme journaliste dans l'illustre lignée des moralistes français.

On le dit aussi obsédé par les réalités de la chair et du sang. C'est là le titre d'un de ses premiers romans. C'est vrai. Mais la chair et le sang ne sont précisément ici que les apparences épaisses, lourdes et douloureuses, à travers lesquelles la Grâce se fraye un difficile chemin jusqu'à l'âme, tout enroulée dans l'élément terrestre.

On dirait que, derrière ces murailles aveugles, s'élève un chant imperceptible et serein. Toute l'attention de l'artiste est de le percevoir et de parvenir à nous le faire entendre. Et ce n'est pas dans un médiocre souci d'apologétique; mais bien parce que, si ce chant en eux n'existait pas, il n'y aurait aucune raison vraiment de présenter un Péloce ou une Desqueroix et nous-mêmes nous tournerions d'eux aussitôt. Mais voyez Thérèse vieillie, seule et désespérée, sur un banc parisien. N'est-elle pas tout ensemble le symbole d'une époque et celui de la condition humaine?

Nous aurons beau faire, nous n'empêcherons pas que cette créature ne soit notre sœur.

Il faudrait parler ici de la profonde humanité de François Mauriac. Ce n'est certes pas lui qui se détache de ses personnages; mais, il est, au contraire, si totalement engagé dans leurs destins, imaginaires seulement à moitié, qu'il nous est parfois difficile de l'en distinguer, et que nulle œuvre d'imagination n'a, autant que la sienne, le caractère d'une confession personnelle.

Ce même caractère, nous le retrouvons dans son œuvre de journaliste. A notre époque, il est difficile qu'un grand écrivain se désintéresse de la chose publique. En tout cas, Mauriac ne le fit jamais, surtout depuis la guerre et l'occupation, où il participa courageusement à la résistance. Depuis lors, il est entré plus avant encore dans le combat. On peut ne pas approuver toutes les positions qu'il a prises, mais il est impossible de ne pas reconnaître sa sincérité.

Sincérité d'autant plus authentique qu'elle est celle même de la classe à laquelle il appartient et dont il ne peut se détacher, quoi qu'il en ait, ainsi qu'il l'a maintes fois avoué.

Nous devons donc l'accepter dans toute sa grandeur et sa complexité, et je crois que nous pouvons affirmer sans crainte d'être démentis, qu'il a marqué sa place, dans la suite de la littérature française. Une place qui n'a point de pareille, car la politique ne joue pas chez lui du tout le même rôle qu'elle joue dans la carrière d'un Chateaubriand ou d'un Barrès; ni sa poésie n'est celle de Maurice de Guérin, à quoi elle s'apparente; ni ses romans n'auraient pu être écrits par Balzac, par Flaubert ou par George Sand. Et si sa province natale a déjà donné à la France Montaigne et Montesquieu, rien ne faisait prévoir, chez l'un ou l'autre de ces grands esprits, l'angoisse et le frémissement de François Mauriac. Il est unique, comme tout ce qui est sincère. Et il est solitaire, en dépit de la gloire, ou peut-être à cause même de cette gloire, qu'il a désirée et qu'il a conquise, mais dont il doit aujourd'hui goûter mieux que personne la secrète amertume. Pour nous, qui n'avons pas à mâcher le laurier, réjouissons-nous qu'il ait été si justement posé sur la tête de François Mauriac.

Jacques MADAULE

(S.I.F.)

Ceux qui masquent et fardent les femmes ne font pas grand mal; car c'est chose de peu de perte de ne les voir pas en leur naturel...

MONTAIGNE

O neige...

O neige, toi la douce endormeuse des bruits,
Si douce, toi la sœur pensive du silence,
O toi l'immaculée en manteau d'indolence,
Qui gardes la pâleur même à travers les nuits,
Douce! Tu les éteins et tu les atténues,
Les tumultes épars, les contours, les rumeurs;
O neige vacillante, on dirait que tu meurs
Loin, tout au loin, dans la vague des avenues.
Tu meurs d'une mort comme nous l'inviquons;
Une mort blanche et lente, et pieuse, et sereine!
Une mort pardonnée et dont le calme égrène
Un chapelet de ouate, un rosaire de flocons
Et c'est la fin: le ciel, sous de funèbres toiles,
Est trépassé; voici qu'il croule en flocons lents.
Le ciel croule; mon cœur se remplit d'astres blancs
Et mon cœur est un grand cimetière d'étoiles.

GEORGES RODENBACH

(1855-1898)

variétés

BATAILLE AUTOUR DE TINO

Les étudiants de l'Université de Louvain sont au nombre des rares carabins qui manient encore, avec un peu d'esprit, la "farce estudiantine". Ils l'avaient prouvé, l'an dernier, lors de la monumentale funistérie qui valut à l'un d'eux de personifier Baudouin, leur souverain. Ils viennent d'en donner un autre exemple, aussi soigné, en accueillant "chaleureusement" au théâtre communal Tino Rossi, chanteur de charme, d'un charme qu'on s'étonne de voir se prolonger au-delà des limites décentes permises.

Toujours est-il que le 17 novembre dernier, les étudiants de Louvain, massés aux deuxième et troisième balcons, ne trouvèrent rien de mieux, pour prouver leur admiration, qu'un lancement de projectiles: l'occurrence, un feu nourri d'œufs et de tomates. Et cela au grand dam des bourgeois de la ville — les bouillis, en argot belge — rossistes convulsifs. Aux protestations de ces dignes spectateurs, les étudiants répondirent en déversant force sacs de farine sur tout l'auditoire du parterre. On ne fit mieux à la première d'Hernani, au siècle passé!

Les fêtes les plus réussies ne sont malheureusement pas exemptes de classiques rabat-joie. A Louvain, ce soir-là, ils s'appellèrent les agents de police, requis en nombre et qui procédèrent dare-dare à l'expulsion des perturbateurs. Qu'à cela ne tienne! se dirent probablement nos antirrossistes. On se regroupa devant le théâtre, on cassa les vitres (les pavés de la rue sont là pour ça!), et l'on s'en fut par toute la ville, avec un enthousiasme accru, briser les signaux lumineux, démolir les bancs des parcs, accumuler pour le plaisir toutes les offenses aux bonnes mœurs capables de germer dans une tête chaude. Le motif était pourtant louable: défendre l'art vocal, outrageusement compromis par cet autre Corse aux cheveux plats!

La morale de l'histoire nous paraît cependant bien conventionnelle. Le recteur de Louvain a interdit pour cette année la célèbre parade de la St-Nicolas. Ce digne homme serait-il, lui aussi, un rossiste à tous crins?

L'HISTOIRE DE DIEU

CJBR retransmet, depuis peu, la déjà célèbre émission biblique "L'Histoire de Dieu". Nous ne saurions mieux faire que d'inciter tous nos lecteurs à écouter les samedis soirs, à sept heures et trente, ces textes radiophoniques du plus captivant intérêt.

Le Centre de la Bible de Montréal, à qui nous sommes redevables de cette série d'émissions, vient de plus de mettre en circulation le 2e volume de textes compilés, couvrant la vie d'Abraham, Le Père des Croyants, et un album de 32 pages en quatre couleurs: L'Histoire de Dieu en images.

Pour les cinéphiles, le Centre de la Bible, 485 est, rue Rachel, Montréal, offre également des films, des enregistrements, des cours par correspondance, tous moyens efficaces de se familiariser avec le grand livre, d'en faire vraiment la nourriture de sa vie spirituelle.

FESTIVAL BARRAULT A LA RADIO

Les fervents du théâtre qui se désolent d'avoir manqué la mémorable série des représentations Jean-Louis Barrault — Madeleine Renaud, auront le plaisir d'entendre, au Réseau français de Radio-Canada, plusieurs émissions consacrées aux meilleures pièces de leur répertoire. Enregistrées à Montréal, par la célèbre compagnie, ces fêtes du théâtre seront procurées à tous les auditeurs qui voudront synchroniser Radio-Canada, les 16,

23, 28 et 30 décembre 1952, et les 4 et 6 janvier 1953, de 8 h. 30 à 10 heures.

Ils auront ainsi l'immense avantage d'entendre "Les Fausses Confidences", de Marivaux, "La Soirée Claude", (Partage de Midi et le Soulier de Satin, en fragments), des extraits d'Hamlet, traduction d'André Gide, "Amphytrion", de Molière, les Actes de la compagnie et, finalement, les Fourberies de Scapin. Des voix sans visage, peut-être, mais quelles voix!

RIMOUSKI, VILLE INCONNUE A MONTREAL

Les exemples sont fréquents de cette inexplicable confusion, commune à bien des Montréalais, qui leur fait indifféremment citer Rimouski pour Chicoutimi, ou plus souvent Chicoutimi pour Rimouski.

Notre compatriote Pierre-Paul Riou, qui exposait récemment des céramiques à la galerie Agnès-LeFort, vient d'être la victime de ce déplorable quiproquo. Un collaborateur de Photo-Journal a changé l'état civil de ce jeune artiste, sans permission préalable. Dans un article, signé L. Le Marchand, on pouvait lire — numéro du 11 décembre, — que Pierre-Paul Riou "est un jeune céramiste de Chicoutimi". Plus bas, "qu'il est né à Chicoutimi, où il exerce son art". Enfin, que "les terres qui composent les céramiques de Riou sont des terres de la région même de Chicoutimi".

Et voilà notre ami Pierre-Paul sacré "artiste chicoutimien" par les soins d'un folliculaire peut-être bien intentionné mais à qui il faudrait recommander d'éclaircir un peu mieux sa lanterne.

Nos lecteurs nous écrivent...

ENCORE RIOU

En cette après-midi de novembre, j'amenai mon fils de trois ans à l'exposition! Or, il advint que ce petit homme, après s'être promené dans la salle en reluant les toiles, l'une après l'autre, parut comprendre tout autant que moi. Peut-être est-ce moi qui n'ai rien compris de plus que lui? C'est possible, car je suis de la race des retardataires et je crois avec Séurat que "l'art est harmonie". Toutefois, ce n'est pas mon propos de défendre ici la peinture des classiques, mais plutôt la liberté de parole, menacée de disparaître en notre ville, depuis cette exposition.

Christian DesRoches et Jean Tétreau ont fait de grands éloges des œuvres de Riou. Par contre, Pantoufflard s'est dit "consterné" devant ces mêmes tableaux.

Chacun peut avoir sa vision propre des choses et l'exprimer à sa manière. Ce dernier a choisi le ton humoristique et je sais plus d'une personne qui s'est divertie franchement de son portrait d'un petit-bourgeois. Sans doute M. DesRoches n'en a-t-il pas saisi toute la finesse? Il part en guerre, se croyant "personnellement visé", et voilà qu'il me semble aussi incompréhensible que la meilleure toile de Pierre-Paul Riou.

ANNE RIOU X

LUMBAGO (Mal de Dos)

Quand vous avez le dos ankylosé et très douloureux, c'est un effort de vous baisser ou de vous redresser, prenez le remède qui a apporté un soulagement sûr et rapide à des milliers de gens — les T-R-C Templeton. N'oubliez pas un jour de plus le tourment causé par le Lumbago. Achetez des T-R-C Templeton aujourd'hui, 65¢ et \$1.35, tous comptoirs de pharmacie.

T-640P

LES LIVRES

BÉATRIX BECK:

lauréate du Goncourt 1952

Par suite du décalage, hélas! régulier, annonce sur fond jaune inévitable, il s'écoulera quelques semaines encore avant que les grandes publications françaises n'apportent aux lecteurs de ce côté-ci de l'Atlantique les premiers commentaires suscités par la récente attribution du Goncourt.

On sait tout le prix qu'attache à la fameuse récompense un jeune auteur. En espèces, le Goncourt ne totalise qu'un nombre dérisoire de francs. Mais le prestige qui, auréole le roman couronné, après que La Table Ronde m'eût offert, en maigre pâture, un extrait encore inédit de l'œuvre de Béatrix Beck.

Ce prêtre, donc, est missionnaire. Dans sa paroisse déchristianisée, Léon Morin a ses amis et, parmi eux, cette Barny, qu'il a su retenir par une troublante attitude, dont s'étonneront sans doute les chrétiens résidents, les catholiques qui ne se posent pas de questions. Son prosélytisme est à rebours. Il attire et repousse tout à la fois. L'appau dont se sert l'abbé Morin est sans doute celui qui convient à ses paroissiens rétifs, mais qu'ils seuls à entendre. Il a soif d'âmes, mais quand il les pêche, ou les attire au piège, l'hameçon ou l'appât n'est jamais celui qu'elles attendaient. De là son étonnant prestige qui tient, au fond, à deux ou trois formules très simples: un langage familier, sec, ironique ou plaisant, des manières frustes qui se souviennent de la ferme natale, une immense charité enfin qui, elle, est orthodoxe, tout à fait paulinienne.



Cette année, place Gailion à Paris, on était féministe. Le fait est rare, l'événement d'importance. Je ne sais si la grande Colette, académicienne Goncourt qui fait porter sa voix érite chez Drouot, était partisane de cette jeune Belge, au style âpre, au verbe dur et fort, dont deux romans laissent déjà présager le succès et le brillant avenir. J'ignore lesquels, parmi les dix, ont désigné un Dutourd, un Perry, singulièrement méritants, pour rallier la cause de Béatrix Beck. Qu'ils aient été quatre, six ou huit, il faut quand même leur dire: bravo!

Léon Morin, prêtre (1) était le livre de l'année. Qu'il soit maintenant couvert de lauriers n'ajoute strictement rien à sa valeur intrinsèque. Il apporte à une littérature qui en a grandement besoin un accent de vérité qui ne trompe pas, des cris, des pleurs, des chutes, mais une rémission, mais un acheminement vers la Grâce, mais un salut qui, par l'individu, le singulier féminin, rejoint à tout instant l'universel. C'est un livre écrit avec le cœur et l'esprit. C'est le livre d'une femme qui a souffert, qui souffre encore, mais qui souffrira désormais "de la souffrance du chrétien" pour reprendre une expression mauriacienne.

Le maître de Malagar connaît-il Béatrix Beck? Si cela est, comme il doit regretter, tout en admirant son talent, que cette jeune femme trempée de fer par une précoce expérience de la vie ne lui rappelle rien "cette jeune fille de son adolescence, celle qui s'avancait sous les tilleuls, dans une musique de Schumann". Mais il l'a dit lui-même: "Nous ne ressusciterons pas Clara d'Ellebeuse".

Aussi éloignée qu'elle vous paraîsse de l'héroïne blanche et diaphane de Francis Jammes, la Barny, parfois cruelle, de ce roman passionné, reste une femme. Son langage vert, ses manières brusques, son esprit viril et logique ne dissimuleront jamais, quoi qu'elle dise ou quoi qu'il fasse commettre son impitoyable historienne, un côté "fleur bleue", inaltérable et attendrissant. Par ses outrances même, le style de Léon Morin, prêtre est une concession à la femme, à la fragilité féminine. S'il se fût durci davantage, s'il n'eût pas comporté ces échappées en fantômes vers l'azur, il eût été proprement intolérable. André Rousseaux n'y a rien compris qui, en juin dernier, s'attristait qu'on "laisse jouer les enfants avec des objets qui ne sont pas pour eux".

Objets du culte, assurément, que ce grand-prêtre, imbu d'une fausse gravité, déplorait de voir étalés dans un roman dur, presque un roman noir, mais avec, comme troisième héroïne, la petite fille Espérance.

Ces armoiries ne me mènent à rien; après avoir longtemps tergiversé, il est temps que j'arrive à Léon Morin, figure dominante, si complexe que je me sens impuissante à la situer exactement dans ce roman de femme. "Un saint ir-

FRANCION

(1) Un volume, Gallimard, éditeur, Paris.

Rimouski et Mont-Joli, égaux en première position

Remportant trois victoires au cours de ses quatre dernières parties, le club Rimouski s'est hissé sur un pied d'égalité en première position de la ligue du Bas St-Laurent, avec le Mont-Joli, alors que ce dernier a subi quatre défaites consécutives en autant de parties.

Les Rimouski ont triomphé des Aigles de Mont-Joli aux comptes de 5 à 3 et 4 à 2. Ils triomphèrent également du Rivière-du-Loup au score de 5 à 3, avant de subir une défaite de 5 à 2, contre le Matane, mardi soir, au Colisée. Pendant ce temps, Mont-Joli subissait deux défaites contre Rimouski, avant de perdre aux pointages de 2 à 0 et 6 à 5 respectivement contre Matane et Rivière-du-Loup.

(Par Marc VAILLANCOURT)

Matane défait Rimouski 5 à 2

Réussissant 30 lancers contre Jacques Monette, alors que leur cerbère Paul Lessard effectuait seulement 17 arrêts dans sa cage, les Matanais ont fait preuve de rapidité, et d'un beau jeu de passes triomphant décisivement des Rimouski au compte de 5 à 2, mardi soir, au Colisée de Rimouski, devant environ 1800 spectateurs.

Le rapide ailier, Ronald Limoges, s'est tout particulièrement signalé pour les hommes de Magella Lafortest en comptant trois francs buts. Roger Guay et le nouveau-venu McDougall obtinrent les autres buts des vainqueurs. Eddy Théberge s'est également signalé en participant à deux points, en plus d'afficher une belle tenue à la ligne bleue.

Les frères Denis et Marcel Fillion réussirent les deux seuls buts des Rimouski. Mario Sénécal, Bernie Bernaquez et Roger Jodoin obtinrent chacun une assistance.

Les arbitres Jean-Paul Turcotte et Benoît Gaboury imposèrent six punitions dont quatre aux vainqueurs. Braut obtint une punition de mauvaise conduite à la fin de la première période.

L'hymne national "O Canada" était à peine terminé, lorsque Denis Fillion prit le retour d'un lancer de Mario Sénécal, pour loger la rondelle derrière Lessard.

Cependant, au milieu du deuxième engagement, le rapide Roger Guay parvint à égaliser les chances en déjouant habilement Monette sur des passes de Laliberté et Lalonde, alors que le cerbère du club local avait la vue complètement obstruée. Exactement vingt-six secondes plus tard, Marcel Fillion redonna l'avantage aux Rimouski sur des passes de Bernaquez et Jodoin.

Tirant de l'arrière par 2 à 1, les Matanais redoublèrent d'efforts. Leurs attaques répétées devaient porter fruits, car en l'espace de moins de six minutes, deux buts de Limoges et un autre de McDougall donnèrent un avantage de 4 à 2 aux visiteurs. Ces derniers ajoutèrent un autre but au cours de la dernière session alors que Ronald Limoges compléta son truc du chapeau.

SOMMAIRE DE LA PARTIE	
Première période	
1. Rimouski : D. Fillion (Sénécal)	0.12
Punitions : Ste-Marie, Braut (mauv. cond.)	
Deuxième période	
2. Matane : Guay (Laliberté - Lalonde)	9.13
3. Rimouski : M. Fillion (Bernaquez - Jodoin)	9.39
4. Matane : Limoges (Théberge)	10.19
5. Matane : McDougall (Gilbert - Vandal)	12.30
6. Matane : Limoges (Théberge)	15.34
Troisième période	
7. Matane : Limoges	11.51
Punitions : Lafrenière, Bilodeau, Sénécal.	

Rimouski défait Mont-Joli 4 à 2

Après avoir remporté une victoire - surprise au compte de 5 à 3, jeudi dernier au Colisée de Rimouski, les Feuilles d'Erable ont triomphé une deuxième fois consécutive des Aigles de Mont-Joli, au score de 4 à 2, lundi après-midi dans le même amphithéâtre, devant exactement 3,758 payants.

La belle tenue des joueurs de défense Manny McIntyre, Frank Côté et Eddy Bowland, le travail brillant de Jacques Monette, dans sa cage, et finalement le travail superbe du rapide Paul Gagnon, ont largement contribué à cette victoire des protégés du joueur-instructeur Marcel Fillion.

En plus d'afficher une tenue défensive, qui a largement réjoui les amateurs locaux, Manny McIntyre a compté le premier but des Rimouski en plus d'obtenir une assistance sur le deuxième, enregistré par Mario Sénécal. Denis Fillion et Paul Gagnon ont enfilé les autres buts des vainqueurs, et, chaque fois sans aide.

Dan Janelle, qui a probablement le mieux figuré dans le clan des joueurs de Roger Gagné, a compté le premier but du Mont-Joli, tandis que Roger Hayfield obtenait l'autre.

Onze punitions furent infligées par les arbitres Guido Roy et Sabin Pelletier. Les Rimouski purgèrent cinq punitions. Paul Provost mérita une punition majeure. Jean-Marie Fillion s'en tira avec une majeure et une punition de match, après avoir tenté de frapper Provost avec son patin, lors d'une altercation avec ce dernier.

SOMMAIRE DE LA PARTIE

Première période	
1. Rimouski : McIntyre (Rioux - J.-M. Fillion)	0.45
Punitions : Ph. Brillant, Janelle, Gaudet.	
Deuxième période	
2. Mont-Joli : Janelle	0.22
3. Rimouski : Sénécal (McIntyre - D. Fillion)	1.16
Punitions : Lamirande, McIntyre, Leblanc, Gagnon.	
Troisième période	
4. Rimouski : D. Fillion	0.42
5. Rimouski : Gagnon	10.16
6. Mont-Joli : Hayfield (Lamirande - Leblanc)	12.23
Punitions : M. Fillion, Houde, Provost (maj.), J.-M. Fillion (min. maj. et match.)	

Rimouski gagne 5 à 3 à Rivière-du-Loup

Les Feuilles d'Erable de Rimouski ont remporté une deuxième victoire consécutive en disposant des Loups de Rivière-du-Loup au score de 5 à 3, dimanche après-midi à l'aréna de la rue Frontenac à Rivière-du-Loup, devant plus de 2,400 spectateurs.

Cette partie fut complètement dénuée de rudesse, car seulement deux punitions, donc une à chaque club, furent décernées par les arbitres René Simard et Guidoo Roy.

Marcel Fillion, Bernie Bernaquez, Paul Gagnon, Mario Sénécal et Phil, Brillant se partagèrent les buts du Rimouski. Deux buts de Guy Delisle et un autre de Leduc produisirent l'offensive des Loups, qui étaient privés des leurs deux joueurs-étoiles, Armstrong et Carnegie.

Contraire Poitras s'est également signalé pour les Loups en obtenant trois assistances. En plus de compter deux fois, Guy Delisle a participé à l'autre but de son club.

Malgré les cinq buts réussis contre lui, Denis Brodeur s'est de nouveau signalé dans sa cage. Jacques Monette s'est également mis en évidence dans ses buts.

Les arbitres René Simard et Guidoo Roy arrivèrent à Rivière-du-Loup avec une demi-heure de retard. La partie débuta à 3 h. p.m.

SOMMAIRE DE LA PARTIE	
Première période	
1. Rimouski : M. Fillion (Bernaquez - Jodoin)	4.39
2. Rimouski : Bernaquez (McIntyre)	9.34
Punition : aucune	
Deuxième période	
3. Riv.-du-Loup : Delisle (Poitras - Tremblay)	0.13
4. Rimouski : Gagnon (Rioux)	12.42
5. Rimouski : Sénécal (Ph. Brillant - D. Fillion)	15.30
6. Riv.-du-Loup : Delisle (Poitras - Rancourt)	16.25
Punition : Larocque.	
Troisième période	
7. Rimouski : Ph. Brillant	11.30
8. Riv.-du-Loup : Leduc (Poitras - Delisle)	12.17
Punition : Gagnon.	

Ralliement-surprise du Rimouski

Alors que le Rimouski était en voie de subir une cinquième défaite consécutive, les protégés du joueur-instructeur Marcel Fillion ont surmonté un déficit de 3 à 0, au début de la troisième période, réussissant trois buts dans le dernier engagement, avant d'en compter deux autres dans la période supplémentaire, pour triompher des Aigles de Mont-Joli au compte de 5 à 3, jeudi dernier au Colisée de Rimouski, devant environ 2,000 spectateurs.

Deux buts de Maurice "Rocket" Lamirande et un autre de Norman Bellavance produisirent les trois buts des visiteurs. Phil, Brillant, Bernie Bernaquez, Gervais Rioux, Roger Jodoin et Denis Fillion réussirent les buts des Rimouski.

Après la deuxième période, alors que Mont-Joli menait 3 à 0, plusieurs spectateurs quittèrent l'aréna, alors que leur club favori était voué à la défaite.

Les spectateurs, plutôt lents à reprendre leur siège au début de la troisième période, n'en croyèrent pas leurs yeux, alors qu'en l'espace de 49 secondes, Phil, Brillant et Bernie Bernaquez comptèrent successivement pour porter le compte 3 à 2. La joie fut indescriptible après exactement 9.17, alors qu'un boulet foudroyant de Gervais Rioux ne put être contrôlé par le cerbère Bob Arneil, ce dernier tombant même à la renverse. Ce but égalisateur obligea les deux clubs à jouer prudemment jusqu'à la fin de la partie.

Au début de la période supplémentaire, durant une punition à Bill Leblanc, le pilote Marcel Fillion envoya cinq joueurs d'avants sur la glace. Cette tactique porta fruit alors que Roger Jodoin comptait le but victorieux. Moins de quatre minutes plus tard, Denis Fillion profita d'une ouverture pour enregistrer le dernier but des Rimouski.

Le cerbère Bob Arneil reçut une punition de mauvaise conduite en plus de mériter une punition majeure pour bataille à la fin de la période supplémentaire. Bill Leblanc et Mario Sénécal reçurent également des punitions majeures. Huit autres punitions mineures furent décernées dont deux aux Rimouski.

EN MARGE DES SPORTS

(Par Marc VAILLANCOURT)

Manny McIntyre en vedette

Plus d'un amateur et chaud partisan du club local a largement apprécié la belle tenue défensive du joueur de couleur Manny McIntyre, au cours des dernières parties.

Assez âgé, Manny McIntyre demandait beaucoup plus de temps à se mettre en condition. La saison est vieille d'un mois et demi déjà et la plupart ont remarqué la condition sans cesse progressive de certains joueurs. Manny McIntyre est celui, qui souleva le plus de commentaires élogieux, cette semaine, sans toutefois oublier le beau travail du diminutif Paul Gagnon.

McIntyre a distribué plus de coups d'épaules au cours de ses trois dernières parties qu'il en avait servi depuis le début de la saison. Cette tactique, toujours très loyale chez un joueur de défense, a pour don de ralentir considérablement un joueur, qui s'y frotte de trop près, et fait passer plus loin un autre joueur, qui n'a pas pris contact avec cette épaule plutôt destructrice chez l'adversaire.

Espérons que la belle tenue présente de McIntyre saura continuer jusqu'à la fin de la présente saison.

Comme nous le soulignons plus haut, le beau travail du rapide Paul Gagnon demeure un sujet de commentaires aussi élogieux. Ayant la tâche ingrate de surveiller le prolifique compteur du Mont-Joli, Gérard Lachance, le diminutif ailier du club local s'est acquis une belle renommée, au cours des dernières parties. Dans les deux dernières parties contre Mont-Joli, Gérard Lachance n'a pris part à aucun point, étant étroitement surveillé par Gagnon.

Y aura-t-il changement?

Comme la plupart des amateurs locaux, nous n'approuvons en aucune façon l'attitude de Jean-Marie Fillion dans son altercation avec Paul Provost, lundi après-midi au Colisée de Rimouski.

Le coup déloyal qu'aurait tenté de lui porter Fillion n'a pas eu de conséquences graves heureusement, mais que ce soit un joueur local ou adversaire, ces gestes sont toujours réprouvés du peuple sportif.

Nous avons appris officiellement que Jean-Marie Fillion avait été suspendu indéfiniment. Son cas sera sérieusement étudié par la Q.A.H.A. et tout porte à croire qu'il sera suspendu pour quelques parties.

Mardi soir, contre Matane, c'est Amédée Raymond, qui, n'étant pas en condition, remplaça Jean-Marie Fillion aux côtés de Paul Gagnon et Gervais Rioux. Malgré ce handicap, Raymond n'a pas moins très bien figuré, et quelques parties régulières devraient lui redonner sa bonne condition d'autrefois.

La Ligue de Hockey du Bas St-Laurent Int. "A"

Classement des équipes

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Mont-Joli	19	12	7	0	89	66	24
Rimouski	19	12	7	0	88	57	24
Matane	19	7	11	1	71	79	15
Rivière-du-Loup	19	6	12	1	60	103	13

Sept premiers compteurs, au 5 décembre 1952

	Buts	Ass.	Pts
Denis Fillion, Rimouski	21	18	39
Gérard Lachance, Mont-Joli	16	13	29
Marcel Fillion, Rimouski	11	16	27
Norman Bellavance, Mont-Joli	13	14	27
Mario Sénécal, Rimouski	9	17	26
R. Bilodeau, Matane	16	9	25
C. Poitras, Rivière-du-Loup	9	12	21

Gardiens de buts

	P.J.	P.C.	BL	Moy.
Jacques Monette, Rimouski	16	50	1	3.13
Bob Arneil, Mont-Joli	8	26	1	3.25
Gilles Daigneault, Mont-Joli	7	27		3.86
Totaux : Mont-Joli	15	53		3.53
Paul Lessard, Matane	12	54		4.50
R. Lapointe, Matane	4	21		5.25
Totaux : Matane	16	75		4.61
Denis Brodeur, Rivière-du-Loup	15	79		5.27

2. Mont-Joli : Lamirande (Hayfield - Leblanc)

Punition : Lachance.

Deuxième période

3. Mont-Joli : Lamirande (J.-R. Bellavance - Janelle)

Punitions : Leblanc, Gaudet (2), J.-M. Fillion, Ph. Brillant.

Troisième période

4. Rimouski : Ph. Brillant (D. Fillion - Côté)

5. Rimouski : Bernaquez (M. Fillion - Jodoin)

6. Rimouski : Rioux

Punition : Leblanc.

Supplémentaire

7. Rimouski : Jodoin (Sénécal - D. Fillion)

8. Rimouski : D. Fillion

Punitions : Arneil (maj. et mauv. cond.), Leblanc (min. et maj.), Sénécal (maj.).

Ligue Inter-Cité avec les juniors

(Par Marc VAILLANCOURT)

Rimouski Jr 0 — Mont-Joli Jr 4
Carabins 5 — Fusiliers du St-L. 2
Mont-Joli Jr 7 — Rimouski Jr 4

Les activités de la ligue Inter-Cité ont fonctionné rondement au cours de la dernière semaine.

Tout d'abord, le puissant club Mont-Joli Jr a remporté deux victoires consécutives pour demeurer seul, une deuxième semaine consécutive en première position de la ligue.

Mercredi dernier, grâce au beau travail de leur gardien de buts Pearson, le Mont-Joli Jr a disposé du Rimouski Jr au compte de 4 à 0. Pendant ce temps, trois buts de Marc-André Beaudin ont permis aux Carabins de triompher des Fusiliers du St-Laurent au compte de 5 à 2, vendredi soir, au Colisée de Rimouski.

Dimanche après-midi, le Rimouski Jr recevait la visite du Mont-Joli Jr au Colisée local. Surmontant un déficit de 4 à 0, le Rimouski Jr est parvenu à égaliser les chances, mais les jeunes protégés du Rév. Frère Labelle se sont signalés de nouveau au cours du dernier engagement pour remporter une victoire au compte de 7 à 4.

Voici les parties à l'affiche :
Vendredi 12 décembre,
Mont-Joli Jr vs Carabins,
Samedi 13 décembre,
Rimouski Jr vs Fusiliers,
Dimanche 14 décembre,
Mont-Joli Jr vs Fusiliers,
Lundi 15 décembre,
Carabins vs Rimouski Jr,
Mercredi 17 décembre,
Carabins vs Mont-Joli Jr.

Journée d'études des Chambres de Commerce à Mont-Joli, lundi

La Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes s'est réunie, lundi après-midi, à l'hôtel de ville de Mont-Joli, pour une séance d'études qui fut présidée par Me Louis Doiron, avocat de Chandler, président régional des Chambres de Commerce.

M. Réginald Dugré, de Montréal, chef du Secrétariat des Chambres de Commerce de la province, a porté la parole et fut l'animateur de cette clinique tenue dans l'après-midi. Plusieurs sujets d'intérêt régional pour les Chambres de Commerce furent étudiés. On insista particulièrement sur l'esprit du Jeune Commerce, la vie locale d'une Chambre et le rôle d'un conseil dans une Chambre.

Les Chambres de Commerce de Chandler, Matane, Rimouski et Mont-Joli firent rapport de leurs activités depuis la dernière journée d'études.

L'exécutif de la Chambre de Commerce de Mont-Joli assistait en bloc ainsi qu'un grand nombre de ses membres avec le président Me Guy D'Anjou. Rimouski était représenté par M. Gervais Gagné, son président, MM. Roland Page, secrétaire, Téléphore Tremblay et

Jules Blais, un "mordu" du hockey et Rowland Burgess évolueraient prochainement avec le Rimouski Jr, de la ligue "Inter-Cité". L'ouverture du club "Pee Bee Curling" de Rimouski a eu lieu, samedi soir dernier... Il y avait plus de cent invités...

POTINS

Phil en a compté un en dansant la rumba sur une patte...

Peu s'en fallu que Rimouski réussisse son premier but durant l'hymne national "O Canada", mardi soir contre Matane...

Notre Gagnon "loafe" à la Lachance et joue au miroir devant Bilodeau...

Dans la loge des journalistes, Claude boit du véritable café importé de Russie... Tu n'aurais pas trempé ton "pouce" dedans par hasard...

Au "Pee Bee Curling Club" on se lancera des "pierres" très prochainement lors du tournoi des dindes...

Qu'est-ce que Sabin attend pour changer de gomme (baloune)...

Le club de Curling féminin réélit son conseil

Les dames du Club de Curling de Rimouski se sont réunies, mardi soir, à leur local, pour choisir les membres de l'exécutif pour la prochaine saison des activités 1952-53 qui débutera dimanche prochain.

Mme Alex Murray a été réélue présidente, Mme Léo McLaren, vice-présidente, Mlle Gaby Bouchard, secrétaire-trésorière, Mlle Françoise Bellavance conserve la présidence du comité des jeux tandis que le comité des réceptions sera présidé conjointement par Mmes F.-C. Doak et Jos. Drolet.

Les membres du Club de Curling bénéficieront, cette année encore, des thés, chaque dimanche après-midi. Le premier se donnera dimanche prochain, 14 décembre.

Si les glaces sont à point, la semaine prochaine, le bonspici pour les dindes de Noël débutera le 17 décembre.

sont réunis, lundi, à Rimouski, en séance d'études chez leur chef M. le Dr J.-A. Marcil, pour discuter des questions propres à leur profession et entrer en contact pour la première fois depuis la nomination des Drs Bailey, à Matane, et Lefebvre à Amqui.

MM. les Drs P.-E. Mathieu, de Mont-Joli, J.-P. Morin, de New-Carlisle, P.-E. Bailey, de Matane, B. Lefebvre, d'Amqui, Benoît Dumas, de Rimouski, ont répondu à l'invitation de M. le Dr Marcil. Seul, M. le Dr J. Robichaud, de Trois-Pistoles, n'a pu se rendre aux délibérations qui se sont terminées par un souper à l'hôtel St-Louis.

Les vétérinaires se réunissent

Les médecins vétérinaires de la région du Bas St-Laurent, au service du gouvernement fédéral, se

Moulin à vendre

Moulin à scie à vendre en parfait ordre, production 25 m. pieds par jour, machinerie et outillage au complet, région de St-Thomas-de-Cherbourg. Pour plus de renseignements s'adresser à Raoul Deschênes, Ste-Félicité, Co. Matane.



NOUS PRÉSENTONS LA NOUVELLE **FORD "53"**

Maintenant en montre... la magnifique Ford "53"... carrosseries plus longues, plus larges et surbaissées. A nouveau, elle donne le ton dans sa catégorie. Venez la voir... demandez à l'essayer!



NOUS PRÉSENTONS LA NOUVELLE **Monarch de 1953**

Nous sommes fiers de présenter la splendide Monarch de 1953 — le chef-d'œuvre de l'année! Venez la voir et demandez une promenade d'essai. Quoique recherche la perfection choisira la Monarch de 1953.

En avant des autres à tout point de vue

La meilleure jamais construite!

CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE LOCAL

DIONNE AUTOMOBILES, Inc.

271, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 2225

- Des milliers de personnes s'intéressent aux PETITES ANNONCES -

PETITES ANNONCES

Tarif des petites annonces
01 du mot — minimum .25

HOMME OU FEMME AGRESSIFS pour gérer un commerce Watkins établi dans Rimouski. Revenu substantiel et régulier assuré. Aucune expérience ou mise de fonds nécessaire. Permanent avec chance d'avancement. Ecrivez immédiatement à T. Grange — a/s La Cie J. R. Watkins, 350 St-Roch, Montréal.

ABSOLUMENT GRATIS! — Enseignements comment faire argent avec vente meilleure ligne de produits de beauté. Belle vaisselle-étalage. Qualité supérieure. Prix modiques. Venez partout pendant vos heures de loisir. Doraldina Cosmetics Co — 1600 Desjardins, Montréal.

A LOUER — Logement de 4 pièces plus chambre de bain. Situé rue de l'Évêché. S'adresser à 14, ave Lepage, Rimouski.

A LOUER — Un logement de 4 pièces plus chambre de bain, sera disponible pour le 18 décembre. Situé à 5 minutes de marche du Collège. S'adresser par tél. 2120.

A LOUER — Un logement de 3 pièces situé à 43 Tessier. Pour information s'adresser à 7 St-Antoine, Tél. 4377, Rimouski.

VENDONS, ECLANGONS, meubles de toutes sortes, neufs et usagés. — Mobiliers de chambre — salon — cuisine, poêles, laveuses, etc. Les Enchères Chertier, Enr., 1, Ave Rouleau, angle St-Germain, Rimouski, Tél. 4373.

POISSONS ROUGES — Magnifiques poissons rouges à vendre; aquariums, nourriture, accessoires. Aussi réparation et vente de montres et bijoux. S'adresser à Le Palais du Bijou, 64 de l'Évêché, Rimouski, Tél. 2167.

Pour vos travaux de constructions ou réparations, vitrages de chassis, s'adresser à

M. A. Lebonthillier
111, 3e rue du Camp,
Tél. 3507 — RIMOUSKI

CENT SITUATIONS CHEZ VOUS

vous indique comment gagner largement pendant vos loisirs. Demandez documentation gratuite à Business,

171, Christophe Colomb,
Québec, P. Q.

SITES INDUSTRIELS offerts gratuitement

à toute firme qui désire s'établir ou s'agrandir dans l'est du Canada

SITUATION Sur la rive sud du fleuve St-Laurent, à l'est de la ville de Québec et à moins de deux milles des limites de la ville de Rimouski.

TAXES Très raisonnables — Possibilité de dégrèvement, s'il y a lieu, après entente avec les autorités municipales et scolaires.

MAIN D'OEUVRE Amplement suffisante — Hommes et femmes.

TRANSPORTS Conditions excellentes (chemin de fer, camions, bateaux et avions). Ces terrains sont en bordure de la voie transcontinentale du C.N.R. et de la route Montréal-Québec-Moncton-Halifax.

CAPITAUX Disponibles, contre garantie, pour entreprises sérieuses.

Pour plus de détails, s.v.p. communiquer avec

Lorenzo Ouellet ou L. Pincard, maire, ou Commissaire Industriel
C. P. 576 Sincère-Coeur-de- C. P. 338
Rimouski, Qué. Rimouski, Qué. Rimouski, Qué.

À LOUER

Appartements meublés, chauffés, poêle électrique et frigidaire. S'adresser à Lavoie & Boucher, coin Evêché et Cathédrale, tél. 3554, Rimouski.

Philippe Michaud L.S.C., C.A.

COMPTABLE AGREE

11, rue Ste-Thérèse — RIMOUSKI — Tél. 2492



(Semaine du 12 au 18 décembre)

Les Lacordaire organisent une journée de réjouissances des fêtes

En effet, dimanche le 21 décembre sera la journée des réjouissances des fêtes, pour les petits et les grands.

Dans l'après-midi, à 2 heures, à l'Hôtel de Ville de Rimouski, il y aura un programme spécial pour les enfants, comprenant des chants de Noël avec figurants, une crèche avec les personnages, et distribution de bonbons. Tous les enfants de la paroisse âgés de 5 à 15 ans sont invités.

Dimanche soir, le 21 décembre également, au Séminaire de Rimouski, l'Ordre de Bon Temps, en collaboration avec le Cercle Lacordaire, vous présentera une soirée récréative. Vous oublierez vos soucis et vos fatigues, vous serez en mesure d'apprécier le travail de nos jeunes lorsqu'il s'agit de divertissements. L'entrée est gratuite, mais les enfants de moins de 16 ans ne seront pas admis. Nous vous donnerons les grandes lignes du programme dans la prochaine édition de votre journal.

Ouverture du Curling à Rimouski

Une soirée d'ouverture de la saison de curling a eu lieu, samedi soir, au Club de Curling de Rimouski, marquant les activités de la saison. Les tournois de Noël débuteront le 15 décembre, si la température le permet.

Que mangerons-nous ce soir ?

par la Section des Consommateurs
Service des Marchés

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

S'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure de ce que la famille mangera le soir, il faut tout de même y penser. D'après les hygiénistes alimentaires, il est bien de diviser à peu près également entre les trois repas la somme des éléments nutritifs nécessaires pour une journée.

Le repas du soir peut se définir le complément des deux autres repas; pour certaines personnes, il est donc composé uniquement de mets végétariens; pour d'autres, il comprend en outre un service plus ou moins important de viande et de fromage. Aux enfants et aux adolescents, le repas du soir apporte toujours du lait sous une forme ou sous une autre. Il est entendu que le menu du soir pour un homme adonné à un dur travail physique doit contenir des mets substantiels. Voici maintenant quelques suggestions générales données par les Economistes ménagers de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada.

1. Potage aux légumes et au lait; crèmes de légumes; chowdours ou petites marmittes; potages aux légumineuses (pois, fèves).

Viandes froides (desserte, galantine, gelée) accompagnées de salade de pommes de terre, de pommes de terre pilées chaudes ou froides au goût et d'un légume vert.

Salades à la viande et aux légumes. Salades au poisson et aux légumes. Salades aux oeufs et aux légumes OU aux légumineuses OU au macaroni. Salades aux légumes et au fromage. Salades en gelée. Fromages et légumes ou fruits.

Fruits entiers cuits au four ou pochés dans un sirop; compote de fruits; poudings; crêpes, pain doré, gâteau et sauce aux fruits.

II. Jus de fruit ou de légume. Pâté chinois, pâté berger, croquettes, côtelettes, casseroles de légumes et de viande (boeuf, veau, porc, poulet); macaroni au fromage; nouilles au beurre avec sauce aux tomates; spaghetti et sauce à la viande; soufflés, pâtés, timbales, croustades à la volaille, au jambon, à la cervelle de veau, au fromage, aux légumes et au fromage, au poisson, aux mollusques et crustacés (huîtres, homard); légumineuses au gratin, au gras au four, (fèves au lard); sandwiches à la viande, au fromage rôtis ou grillés et accompagnés d'une sauce au goût et de légumes verts ou jaunes.

Blanc-mangers, bavaroises, crèmes prises, renversées, gâteau renversé aux fruits, gelées aux fruits, conserves, confitures, miel, sirop d'érable, mélasse, biscuits.

Quant à la présentation, tout comme pour les autres repas, on conseille de la considérer, dans son ensemble et de penser à y combiner heureusement la couleur, la texture, la saveur et la température. On sait par exemple que le rouge et le vert s'harmonisent bien; tomates et laitues, choux et épinards; betteraves et épinards. Une crème se présente bien au début du repas lorsqu'une salade de légumes crus constitue le mets principal. La saveur du céleri et des pommes se marient parfaitement; le goût piquant des betteraves marinées relève la saveur un peu fade du poisson à chair blanche comme l'aiglefin; le saumon et les asperges forment un assemblage heureux; la valeur sapide du trio "agneau, pois et menthe" est partout reconnue; les asperges et la sauce au fromage ne le cèdent en saveur qu'au concombre accompagné du homard. Et naturellement, on offre toujours un potage ou un dessert chaud si le mets de résistance est froid et vice-versa.

Pour terminer, les Economistes ménagers de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada aimeraient recevoir quelques données générales sur le soin à apporter dans la préparation des desserts de viandes telles que les croquettes, les pâtés chinois et berger.

La viande doit être minutieusement débarrassée de peaux, de nerfs, de gras avant d'être coupée en petits dés ou hachée. La sauce "à croquettes" est une sauce épaisse à base de jus de viande et de lait. Pour obtenir des croquettes ou des côtelettes digestibles, il est important de cuire la sauce seule parfaitement et de la cuire ensuite avec la viande jusqu'à ce que le tout soit épais et bien homogène. Disons en passant que, d'après les chefs français, les croquettes ont toujours la forme de cônes; les rectangles aplatis sont appelés côtelettes. Quant à la cuisson, les deux sont ordonnées rapidement au four, à la poêle ou en grande friture puis bien égouttées afin de les servir croustillantes.

La seule différence entre le pâté chinois et le pâté berger consiste en ce que le premier est préparé à base de boeuf, et le second à base d'agneau, d'où probablement le nom "berger". Dans les deux cas la viande coupée en petits dés, déposée dans un plat graissé est tout juste humectée de bon bouillon et ensuite recouverte d'une couche de blé d'Inde en crème puis d'une purée fraîche de pommes de terre et dorée à four chaud (400°F). On peut toujours, à la rigueur, utiliser une desserte de pommes de terre, mais rien ne vaut la purée fraîche!

Un pâté chinois est un mets de "prince" mais... quand il est bien préparé.

Deux Rimouskois dans la direction provinciale de l'Association des Vétérans du Canada

Deux Rimouskois viennent d'être admis dans le bureau de direction provincial de l'Association des Vétérans de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation du Canada lors des élections tenues samedi soir, à Québec, dans les locaux de l'Unité 33, place d'Youville. Ce sont MM. Ralph Manuel, 3e vice-président de cet important organisme, M. Armand Lajoie, directeur. Les présidents sont MM. J.-J. Starnes, de Montréal, le colonel C.-A. Young; J.-B. Wylie, 1er vice-président, de Montréal, le major J.-J. O'Brien, de Québec, président provincial et 2e vice-président national, M. W. Andrews, 2e vice-président, J. McMahon, secrétaire-trésorier, de Québec. Parmi les directeurs on relève les noms de M. T. Fraser, de Montréal, A. Buck, de Magog, F. Berrigan, de Québec, L. Théoret, de Montréal-Est, A. Drolet, H. Morgan, de Winnipeg, Stanley Wing, de Magog, et Jack Nevins, secrétaire trésorier national de l'Armée et Navy, d'Ottawa. La plupart des membres de ce bureau de direction provincial de l'Association des Vétérans des Trois Armes du Canada sont venus à Rimouski, en août dernier, pour tenir une assemblée régulière de leur Association.

Poteau cassé

L'automobile de M. Jean-Yves Parent, de Bic, qui filait vers Rivière-du-Loup dimanche avec plusieurs occupants pour assister à une joute de hockey, a dérapé soudainement sur la chaussée glissante et heurté violemment un poteau de fils électriques qui s'est rompu sous le choc. L'accident survint à proximité de l'Église-Verte. Personne ne fut blessé mais le véhicule a subi des dommages pour plusieurs centaines de dollars.

Pour la...



Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert,
Ltée
RIMOUSKI

J.-A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIEN

BUREAUX:

MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain.

PRICE — 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi.

TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis.

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie

COMPTABLES AGREES
MONTREAL - QUEBEC - ROUYN - RIMOUSKI - VAL D'OR
51, ave. de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI

Georges Masson, L.S.C.

COMPTABLE AGREE
SYNDIC LICENCIE

149, rue St-Germain — RIMOUSKI

NOTAIRES

Couture & Bérubé

NOTAIRES

Immeuble Gilbert, rue de l'Évêché
RIMOUSKI
Tél. 2342

Eudore Couture, L.L.L.
Membre de l'Ass. du Barreau Canadien.
Joseph Bérubé, L.L.L., C.C.S.

Yves Belzile, L.L.L.

Ronaldo Rabouin, L.L.L.

NOTAIRES

Cessionnaires des Greffes de
Gleason Belzile (1922-1950)
L.-de-G. Belzile (1895-1938)

Edifice
Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI

AVOCATS

Gagnon & Gagnon

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
J.-Claude Gagnon

Immeuble de la Cie de Pouvoir
RIMOUSKI

Casgrain, Tessier & Casgrain

AVOCATS

Hon. Perreault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, L.L.L.
André-P. Casgrain, B.C.L.

Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI

Gendreau & Beaulieu

AVOCATS & PROCUREURS

Bureau à 142 de l'Évêché
RIMOUSKI

Bureau à Trois-Pistoles:
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'Hôtel Desbriens.

Fernand Dionne

B.A. L.L.L.

AVOCAT

AMQUI, P.Q.
Tél. 94-5-2 — C. P. 10

Charles H. D'Anjou

AVOCAT

54 ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI — Tél. 2080

Louis-Léo Doyon

ARPEUTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier Conseil

6 rue St-Jean — Tél. 4334
RIMOUSKI

Guy Leblanc

ARPEUTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR-FORESTIER

66-A rue Ste-Marie — Tél. 3836
RIMOUSKI

Hôpital de maternité

licencié — moderne
repas dans les chambres,
avantage religieux. Discretion
10 Dartigny — QUEBEC
Tél. 2-1966

LE BUREAU DU

Dr J.-O. Drapeau

est maintenant situé
à sa résidence privée.

124, rue St-Germain
RIMOUSKI — Tél. 2128

NOUVELLE ADRESSE

Dr J.-A. Dubé

CHIRURGIEN-DENTISTE

Edifice Blais
62 ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI

Bureau: Tél. 2348 — Rés. Tél. 2553

Dr Benoit Michaud

CHIRURGIEN-DENTISTE

154, rue de l'Évêché — Tél. 4320
RIMOUSKI

Heures de bureau:
de 9 à 6
Le soir sur appointements

Dr J. Bellavance

CHIRURGIEN-DENTISTE

141, rue de l'Évêché — Tél. 3839
RIMOUSKI

ASSURANCES

S.-Z. Côté, Enr.

Lucien MORIN, prop.-gérant
COURTIER EN ASSURANCES

85, rue de l'Évêché — RIMOUSKI
Tél. Bur.: 2433 — Rés.: 2434

Au service du public depuis 1906.

Maurice de Champlain

Edifice La Caisse Populaire
RIMOUSKI

Tél. 3654 — Rés. 2150 — C.P. 429

ASSURANCE: Automobile - Feu
Vie - Accident et Maladie

J.-Adéodat Drapeau

Courtier d'assurances générales

Vie, Feu, Automobiles, Accidents
et Maladie, etc.

Bureau: 6 ave. Lepage, près du
Garage Dionne Automobiles, Enr.

Téléphone 3775 — RIMOUSKI

Roland Heppell

C.D.A.A.

Courtier d'assurances générales

Bureau: 54 ave. de la Cathédrale
Tél. 3570

Rés.: 48 ave. de la Cathédrale
Tél. 4535

C. P. 246 — RIMOUSKI

ASSURANCE: Automobile — Feu
Vie — Accident — Maladie.

Irénée Gendreau

Courtier en fruits et légumes
RIMOUSKI

Tél. Bureau 2344 — Résidence 3456

Henri-A. Martin

Comptable public enregistré

152-A de l'Évêché — RIMOUSKI

Réal Moreault

COMPTABLE AGREE

224 rue St-Germain
C. P. 181
RIMOUSKI

TÉL.
3321

TRANSPORT GÉNÉRAL

DÉMÉNAGEMENT

WAGONS MIXTES

TÉL.
3321

RIMOUSKI

TRANSPORT, LIMITÉE

RIMOUSKI

notes locales

— Mlle Marie Girard, directrice de l'Institut Notre-Dame, passe une quinzaine de jours à Québec.

— MM. Gérard Fiset, Armand LaJoie, Clovis Duchesne et Ralph Manuël ont passé la fin de semaine à Québec comme délégués de l'Association des Vétérans des Trois Armées de Rimouski, à une assemblée des Vétérans du Québec.

— M. Roland Vinette, psychologue de Montréal, était en ville, au cours de la semaine.

— Mlle Laurette Moreault a passé la fin de semaine à St-Pascal, l'invitée de Mme Jean Lapointe.

— Mmes Josette Beaubien et Diane Moreau, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Rimouski.

— M. et Mme Maurice Lebel, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Marcel Lebel, récemment.

— Mme Hector Fillion, de Québec, passe quelque temps chez sa fille Mme Armand Beaulieu.

— Mlle Gaby Bouchard était à Québec, en fin de semaine dernière, chez le Dr et Mme Paul-Emile Fortier.

— Mlle M-Reine Quimper a passé la fin de semaine à Québec.

Frappé à mort par un arbre

Un jeune père de famille de St-Cyprien, M. Lucien Gagné, a succombé à l'hôpital Notre-Dame du Lac, quelque 24 heures après avoir été atteint à la tête par un arbre qu'il venait d'abattre. L'accident est survenu au camp forestier de M. Bérubé, à quelque 13 milles de St-Cyprien, où M. l'abbé Adélaide Beaulieu, curé, fut mandé immédiatement sur les lieux de la tragédie et put administrer les derniers sacrements au blessé avant son transport à l'hôpital.

M. Gagné, âgé de 22 ans, était l'époux de Mme Berthe Caron, de St-Cyprien, où la dépouille mortelle fut transportée pour les obsèques qui eurent lieu au milieu d'une assistance considérable.

Naissance

En la cathédrale de Rimouski, le 29 novembre dernier, a été baptisé Jean-Pierre, fils de M. Marcel Lebel, ingénieur de Rimouski, et de Mme Lebel.

M. Maurice Lebel, docteur ès-lettres et professeur à l'Université Laval, de Québec, et Mme Lebel, étaient les parrain et marraine. Mlle Gemma Poirier, de Mont-Joli, agissait comme porteuse.

Assistaient également à la cérémonie du baptême, M. Lebel, Mlle Marie-Paule Pelletier, infirmière au Sanatorium St-Georges de Mont-Joli, et tante de l'enfant, de même que Mmes Raymond et Françoise Lebel, petites sœurs de Jean-Pierre.

La Brigade Ambulancière St-Jean

Principes du secourisme

Si l'on considère le fait que la première initiative d'un secouriste en présence d'un accidenté est de traiter le choc et de diminuer l'hémorragie, nous pouvons un peu nous demander combien il en existe de sortes?

Il y a d'abord l'hémorragie veineuse qui provient du bris d'une veine. Dans ce cas, le sang qui s'en échappe est plutôt rouge vermeil. Le sang provenant d'une artère brisée est d'un rouge foncé.

Pour arrêter un écoulement de sang artériel, il suffit généralement de choisir le point de compression le plus près de la plaie, entre celle-ci et le cœur.

SAIGNEMENT DE LA TÊTE AU-DESSUS DES YEUX : compression en avant des oreilles juste sur la tempe.

SAIGNEMENT DE LA FACE AU-DESSOUS DES YEUX : compression dans l'échancrure le long de l'os, à un pouce ou un pouce et demi de l'angle, mâchoire inférieure.

SAIGNEMENT DU COU ET DE LA GORGE : poser votre pouce derrière le cou du sujet, les doigts dans le creux le long du gosier (et non dessous) un doigt en dedans et l'autre au-dessus de la plaie. Faites compression en serrant des doigts et du pouce sur l'artère carotide.

SAIGNEMENT DU BRAS ET DE LA MAIN : poser vos doigts sur le côté interne du biceps, votre pouce de l'autre côté et faites compression en serrant perpendiculairement à l'os et prenez le bras par dessous si le biceps est trop gros.

SAIGNEMENT DE L'ÉPAULE DE LA LAISSELLE ET DU HAUT DU BRAS : avec le pouce ou les doigts dans le creux au-dessus de la clavicule, appuyez vers la face supérieure de la première côte en comprimant l'artère sous-clavière.

SAIGNEMENT DE LA CUISSE, DE LA JAMBE ET DU PIED : avec la talon de la main, au-dessous de l'aîne, à l'endroit indiqué, compressez l'artère fémorale.

Cérémonie d'investiture

Son Excellence le très honorable gouverneur-général, M. Vincent Massey, à titre de Grand Prieur, vient de procéder à l'investiture de quelque 80 membres de l'Ordre de St-Jean, organisme apparenté à l'Association ambulancière du même nom. C'était la première cérémonie du genre au pays.

L'Ordre de St-Jean naquit au temps de Croisades, soit il y a plus de huit cent cinquante ans et travaille depuis de temps à amoindrir les misères humaines.

L'investiture de St-Jean, rétablie au temps de la Reine Victoria, est une cérémonie spectaculaire et solennelle qui, au Royaume-Uni, est présidée par le Grand Prieur de l'Ordre, actuellement le duc de Gloucester. Le monarque régnant est le chef suprême de l'Ordre. Au Canada, le gouverneur-général est actuellement Grand Prieur. M. Massey joue un rôle actif depuis plusieurs années et il est depuis longtemps déjà chevalier de Grâce. Plusieurs citoyens de la province ont reçu cet honneur. Parmi les décorés, signalons les Chevaliers de Grâce : Son Honneur Gaspard Fzuteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec et M. W. Allan Mather.

Commandants : MM. S. F. Dingler, A. M. Mackenzie, J. K. Tambling, W. J. Langston, Mme Juliette Pelletier - Ramsay.

Officiers : Son Honneur M. Camilien Houde, maire de Montréal, le commodore Paul Earl, de Montréal, l'honorable Dr J.-H.-A. Paquette, ministre de la santé dans le cabinet provincial, le Dr L.-R. Gendron et Mme Katherine Barry, surintendante provinciale, etc.

Parmi les membres de l'Ordre de St-Jean, citons M. A.-L. Migneault, M.B.E., surintendant provincial et M. A.-T. Viel, directeur ambulancier de la Brigade de Cabano, qui revient d'Ottawa, où il vient justement d'être investi "Frère de l'Ordre Très Vénérable de l'Hôpital St-Jean de Jérusalem."

Invitation reçue

La Brigade Ambulancière St-Jean de Cabano, dont M. A.-T. Viel est le directeur ambulancier, a fait parvenir à M. Lucien Deschênes, directeur ambulancier de notre division, une lettre d'invitation pour participer à la fête organisée en l'honneur d'un de ses membres nouvellement initié.

Merci à toi, lecteur, et à la prochaine semaine.

La Brigade Ambulancière St-Jean, Division No 270, Rimouski, par Germain Beaulieu

A l'Hôtel de Ville

(Suite de la 1ère page)

municipalité, subsequmment amendé par les règlements 453 et 454, est de nouveau amendé en remplaçant l'article un (1) par le suivant :

"Sujet aux exceptions ci-après mentionnées, tous les propriétaires, possesseurs ou occupants de magasins et tous les commerçants et vendeurs quelconques devront, à l'entrée en vigueur du présent règlement, fermer leurs magasins ou établissements de commerce chaque soir à six (6) heures, tous les soirs de la semaine ; cependant il leur sera loisible de fermer leurs dits magasins ou établissements de commerce à dix (10) heures le soir, le vendredi, soit le samedi, à leur choix, mais seulement un seul de ces deux soirs de la semaine.

2. Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais prescrits par la loi.

11. Il est proposé par le conseiller Adelbert Lebel, secondé par le conseiller Auguste Desjardins et résolu à l'unanimité que :

La ville de Rimouski consente mainlevée et ordonne la radiation de tous droits, privilèges et hypothèques affectant en sa faveur la parcelle de terrain étant le lot 406-2-1 au cadastre officiel de la ville de St-Germain de Rimouski et nécessaire à l'élargissement de l'avenue Rouleau, plus amplement désignée dans les plans et description technique de l'arpenteur Louis Léo Doyon en date du 8 avril 1952, en vertu d'un acte d'obligation par M. André Lechasseur passé devant Me Joseph Bérubé, notaire, le 24 mars 1952 sous le no 2670 des minutes dudit notaire, et non enregistré ; le tout sans créer novation ni dérogation à ses droits et privilèges qu'elle conserve ne varietur sur le lot 406-2-2 pour garantir sa créance.

Son Honneur le maire, ou en son absence M. le pro-maire, et le greffier de la ville de Rimouski soient autorisés à signer pour et au nom de la Corporation de la ville de Rimouski les documents relatifs à l'acte ci-dessus.

12. Il est proposé par le conseiller Adelbert Lebel, secondé par le conseiller Alphonse Beaulieu et résolu à l'unanimité que :

La ville de Rimouski consente à la vente par M. Ulfiranc St-Laurent, rentier, à son fils Léonard St-Laurent, employé civil, tous deux de la ville de Rimouski, du lot no 265-13 au cadastre officiel de la ville de St-Germain de Rimouski avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et accepte ledit Léonard St-Laurent comme débiteur aux lieux et place dudit Ulfiranc St-Laurent pour le remboursement en capital et intérêts d'un prêt effectué par la Corporation de la ville de Rimouski en faveur dudit Ulfiranc St-Laurent, suivant un acte passé devant Me Joseph Bérubé, notaire, le premier mai mil neuf cent cinquante-deux ; ledit Léonard St-Laurent devant faire de cet acte d'obligation, sa propre affaire et ayant le droit de bénéficier des mêmes avantages accordés à M. Ulfiranc St-Laurent pour le remboursement du capital et le service des intérêts.

La ville de Rimouski conserve nevarietur son hypothèque sur le lot no 265-13 au cadastre officiel de la ville de St-Germain de Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, pour garantir le remboursement du prêt ci-haut mentionné.

Son Honneur le maire, ou en son absence M. le pro-maire, et le greffier de la ville de Rimouski soient autorisés à signer pour et au nom de la Corporation de la ville de Rimouski les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

13. Il est proposé par le conseiller Auguste Desjardins, secondé par le conseiller Emile Thériault et résolu à l'unanimité que :

La ville de Rimouski accepte la cession à titre gratuit par Service Expert Raymond Inc. de Rimouski du lot no 439-1-1 au cadastre officiel de la ville de St-Germain de Rimouski, nécessaire à l'élargissement des rues Rouleau et St-Jean-Baptiste ; le tout conformément aux plans et description technique de l'arpenteur Louis Léo Doyon en date du 20 novembre 1952.

La ville de Rimouski paie les frais de notaire d'enregistrement et de copies de l'acte ci-dessus, pour les parties intéressées.

Son Honneur le maire, ou en son absence M. le pro-maire, et le greffier de la ville de Rimouski soient autorisés à signer pour et au nom de la Corporation de la ville de Rimouski, les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

14. Il est proposé par le conseiller Emile Thériault, secondé par le conseiller Albert Labbé et résolu à l'unanimité que :

"The Canadian National Railway Company" soit invité à céder gratuitement à la ville de Rimouski une certaine parcelle de terrain faisant partie du lot no 115 au cadastre officiel de la ville de St-Germain de Rimouski, nécessaire à l'élargissement des rues Rouleau et St-Jean-Baptiste ; cette dite parcelle de terrain étant plus amplement désignée dans les plans et description technique de l'arpenteur Louis Léo Doyon en date du 20 novembre 1952.

Au cas de l'acceptation par ledit "Canadian National Railway Company", la ville de Rimouski s'engage à payer les frais de notaire, d'enregistrement et de copies relatifs à l'acte ci-dessus ;

Son Honneur le maire, ou en son absence M. le pro-maire, et le greffier de la ville de Rimouski soient

autorisés à signer pour et au nom de la Corporation de la ville de Rimouski les documents relatifs à l'acte ci-dessus.

15. ATTENDU QUE la navigation sur le St-Laurent est essentielle à la ville économique des habitants de la Côte Nord, surtout à partir du Saguenay, où cessent les voies de communication terrestres ;

ATTENDU QUE la navigation fluviale est très importante pour la survie économique des municipalités de la rive sud ;

ATTENDU QUE la navigation, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne dure que sept à huit mois par année, à cause de la sévérité de notre climat hivernal qui force la plupart des navigateurs et propriétaires de navires à remonter jusqu'à Québec pendant l'hiver, pour ne reprendre leurs opérations que lorsque le fleuve devient libre de glace ;

ATTENDU QUE la ville de Rimouski semble l'endroit tout désigné pour la réalisation d'un tel projet, parce que :

1. C'est le centre urbain le plus important du Bas St-Laurent ;

2. Rimouski possède le port de mer le mieux aménagé entre Québec et les provinces maritimes ;

3. Une compagnie locale, incorporée tout récemment, a déjà fait souscrire plus de \$750,000 de capital — et qu'elle possède un terrain admirablement bien situé (à proximité des quais) pour le bassin en question ;

Il est proposé par le conseiller Albert Labbé, secondé par le conseiller Albert Dionne et résolu à l'unanimité que demande soit faite au Ministre des Travaux Publics, l'honorable Alphonse Fournier, de bien vouloir faciliter la réalisation de ce projet par l'exécution des travaux préliminaires de creusement et de remplissage, de même que par la construction d'un brise-lames.

16. Il est proposé par le conseiller Albert Labbé, secondé par le conseiller Adelbert Lebel et résolu à l'unanimité que, vu le fait maintenant accompli que près de la moitié des constructions nouvelles, dans la ville de Rimouski, et particulièrement dans le quartier incendié en mai 1950, soit en briques et autres matériaux incombustibles, demande soit faite à "Underwriters Co. Ltd" à l'effet de diminuer, sans délai, les taux d'assurance-feu en général, dans la ville de Rimouski.

17. Il est proposé par le conseiller Auguste Desjardins secondé par le conseiller Albert Dionne et résolu à l'unanimité que la résolution no 26 de ce conseil, en date du 18 août 1952, soit abrogée et remplacée par la suivante.

Son Honneur le maire, ou en son absence M. le pro-maire, et le greffier, — de la ville de Rimouski, soient autorisés à signer pour et au nom de la Corporation de la ville de Rimouski, les actes suivants ainsi que tous autres documents y relatifs :

1. L'acte par lequel la Succession Tessier vend à la ville de Rimouski les lots 517-1 et 518 au cadastre officiel de la ville St-Germain de Rimouski, moyennant la somme de \$9,000.00 payable comptant.

2. L'acte de cession à titre gratuit par la Succession Tessier à la Ville de Rimouski d'une partie du lot numéro 548-1 (boulevard projeté) au cadastre officiel révisé d'une partie de la paroisse St-Germain de Rimouski, maintenant comprise dans les limites de la ville de Rimouski, à partir de la limite ouest du susdit lot jusqu'à la limite ouest de la ligne séparative des lots 549-55 et 548-56 audit cadastre.

dastre, prolongée vers le nord ; le tout aux conditions établies par Lapointe, Desrivières et Bérubé, avocats et procureurs de ladite Succession Tessier, dans une lettre en date du 1er août 1952, et selon les titres valables que ladite

Succession Tessier possède ou peut posséder sur le susdit lot numéro 548-1 (boulevard projeté.) La ville de Rimouski paie les frais de notaire, d'enregistrements et de copies relatifs aux actes ci-dessus.

10%
15%
20%
25%
30%DE
REDUCTIONÉCONOMISEZ
Bertin & Fils, Enr.
VOUS EN DONNE L'OCCASION

RABAIS INCROYABLES

SUR TOUT LE STOCK DE MEUBLES :

mobiliers de chambre, divans, chesterfield, radios, poêles, matelas, prélatris, draperies.

IL NOUS FAUT SACRIFIER TOUT !
RENDEZ-VOUS EN FOULE !

PROFITEZ-EN !

(OUVERT VENDREDI JUSQU'À 10 HEURES)

BERTIN & FILS, ENR.

378 - 382 St-Germain

RIMOUSKI

RÉOUVERTURE

DE NOTRE
BIJOUTERIE

Notre bijouterie étant réouverte depuis le 1er décembre, vous serez à même de constater le plus grand étalage de la marchandise : cadeaux, bijouterie, etc. Nous offrons aussi en prévision des fêtes prochaines, une très belle variété de diamants de tous les prix.

M. et Mme Noël Ouellet

Bienvenue à tous
durant la période
des fêtesBIJOUTERIE
CAPITOLE

50, ave. de la Cathédrale — Tél. 3730

RIMOUSKI

Nous attendons votre visite
d'ici Noël

ESCOMPTE

SUR MONTRES,
BAGUES, BIJOUX
DE TOUTES SORTES.

NOUVEAUTÉS

Qui seront appréciées
comme cadeaux de Noël.SERVICE
DE GRAVURELe cadeau que
toute femme
désire...

BIJOUTERIE FOURNIER, Enr.

22-A, de la Cathédrale

RIMOUSKI

Tél. 3235

C'est le
CHOIX UNIVERSEL
pour
LES FÊTES

GRÂCE À LA NOUVELLE

"Laundromat"

Westinghouse

LA COMPAGNIE DE POUVOIR

DU BAS ST-LAURENT

RIMOUSKI

TROIS-PISTOLES

ST-JEAN-DE-DIEU

CABANO

A la Commission d'Urbanisme

Procès-verbal d'une assemblée de la commission d'urbanisme de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mercredi le 3 décembre 1952, à 5 heures p.m., à laquelle sont présents : Amédée Caron, Léo McLaren, Albert Dionne, Arthur Pelletier, Léopold Garon, Benoit Sylvain, Albert Leclerc, sous la présidence d'Amédée Caron.

1. Etude de la demande No 127, en date du 3 décembre 1952, soumise par Alfred Lavoie, pour ajouter un troisième étage à sa construction rue St-Germain-Ouest, du côté sud, dans la zone C-4. Etant donné que ce troisième étage a déjà été construit sans permis, il est demandé le permis uniquement pour régulariser sa situation, cette commission ne peut pas lui refuser mais l'émission du permis ne veut pas dire qu'elle approuve le genre

de construction qui est loin d'être conforme au règlement. Cette construction devra être refaite presque en entier avant de pouvoir être habitée.

2. Etude de la demande No 68, en date du 2 août 1952, soumise par Gustave Thériault, pour construire un garage privé sur la partie arrière de sa propriété, 408 rue St-Germain-Est, dans la zone C-1, (lot 518-1). La construction projetée empiète sur la partie homologuée du boulevard. Le permis de construction ne pourra être accordé que si le requérant signe un écrit enregistrable renonçant d'avance à toute indemnité quand la ville fera démolir ce garage pour le passage du boulevard conformément à la ligne homologuée.

3. Advenant 5 h.50 p.m., l'assemblée est ajournée.

Grefte de la Paix

(Semaine du 1er au 6 décembre)

Un conducteur d'automobile de Grand Pabos, s'est avoué coupable d'avoir conduit son véhicule sous l'influence de la boisson, et d'une façon dangereuse, et d'avoir continué sa route après avoir causé un accident. Il a été condamné à \$100.00 d'amende sur chaque offense et les frais. Il lui est interdit de conduire avant un an.

Un restaurateur du Bic, trouvé en possession d'une planchette à poinçonner, a payé \$50.00 d'amende et les frais.

Un propriétaire d'automobile de St-Léon, coupable d'avoir conduit de façon dangereuse, a payé \$100.00 et les frais. Il lui a été interdit de conduire avant un an.

Un camionneur de St-Fabien, pour avoir fait du transport que son permis de la Régie ne couvrirait pas, a payé \$15.00 d'amende et les frais.

Un ciliataire de Saint-Simon, été condamné à trois ans de pénitencier après s'être avoué coupable d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, en vendant des "claims" de mine dans la montagne de St-Fabien.

Un propriétaire d'automobile qui s'est servi de sa voiture comme

taxi dans les limites de la ville a payé \$10.00 d'amende et les frais.

Un étranger de Toronto, accusé de vagabondage, a payé \$10.00 et les frais.

Un résident de Mont-Joli, pour assaut sur le constable du C.N.R., et pour dommages causés à l'uniforme, a été condamné à \$60.00 d'amende, \$5.00 pour dommages, et les frais. Ayant décidé de ne pas payer, il séjournera à la prison durant un mois et demi.

Un restaurateur du Bic, pour vente illégale de boisson, a payé \$50.00 d'amende et les frais. Les boissons saisies ont été confisquées.

Un étranger de Pointe-aux-Basques, trouvé en état d'ivresse à Mont-Joli, a payé \$10.00 d'amende et les frais.

Un colporteur a payé \$2.00 d'amende et les frais, après avoir aussi payé la licence municipale, pour avoir colporté dans les limites de Ste-Blandine.

Un jeune homme de Nazareth, a été condamné à \$25.00 d'amende et aux frais, pour avoir assailli un constable sur le terrain du Collège.

Un restaurateur de Sayabec, coupable d'avoir tenu une maison de jeu, a payé \$50.00 d'amende et les frais.

À la campagne comme à la ville



*CLIMATISÉE, la bière Dew est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

Nominations à la Banque de Montréal

MONTREAL, 1er déc. — L'élection de M. Gordon R. Ball à la présidence de la Banque de Montréal et la nomination de M. Arthur C. Jensen, pour lui succéder comme gérant-général, telle est la nouvelle annoncée à l'issue de la 135e assemblée annuelle de la banque, par M. B. C. Gardner, président de la B de M depuis 1948. M. Gardner a été lui-même élu président du Conseil d'administration et du Comité exécutif.

M. Ball devient président de la plus ancienne institution de banque du Canada, après en avoir été pendant cinq ans le gérant-général. Le nouveau président, qui est originaire de Toronto et qui a commencé sa carrière comme commis à Perth, Ont., prend la tête de l'exécutif avec une expérience bancaire de 38 années. Immédiatement avant sa nomination comme gérant-général en 1947, il dirigeait l'importante agence de la banque à New-York et il s'y occupait activement des affaires canadiennes.

PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE DE BANQUE

Son prédécesseur, M. Gardner, récemment nommé chancelier de l'Université McGill, accède à la présidence du Conseil de la banque avec plus d'un demi-siècle d'expérience bancaire. Né en Angleterre, il vint au Canada en 1906, à l'âge de 22 ans, après cinq années de banque à Bristol, sa ville natale. Quatre ans plus tard, à 26, il était gérant de banque, à Trail, en Colombie britannique, dont le développement était alors à plusieurs points de vue au stade des pionniers.

Comme M. Ball, M. Gardner fut, lui aussi, à la tête de l'organisation de la banque à New-York. Par la suite, il fut nommé gérant-général adjoint et, il y a dix ans, gérant-général sous la présidence de feu Georges W. Spinney, auquel il succéda comme président, à sa mort il y a près de cinq ans.

LE NOUVEAU G.-G. EST DE TERRE-NEUVE

M. Arthur Jensen, Terre-neuvien de naissance, remplace M. Ball comme gérant-général, après avoir été cinq années gérant-général adjoint. Comme dans le cas de M. Ball, l'expérience bancaire de M. Jensen s'étend sur 38 années, durant lesquelles il a servi la banque à Londres et à New-York. Sa première nomination à la banque fut au poste de gérant adjoint du Service des Valeurs, au siège social, en 1935. Huit ans plus tard, il vision de l'Ontario, au siège social.

devenait surintendant et, en 1947, gérant-général adjoint pour la di-



Durant la guerre, M. Jensen fut au service du Comité national de Finance de Guerre, à Ottawa, sous la direction de M. Spiney, qui en fut le président jusqu'à un peu après son élection à la présidence de la banque.

M. Jensen a participé activement aux affaires de la Chambre de Commerce Canadienne où il a rempli récemment les fonctions de trésorier honoraire et de membre du Conseil d'administration national et du bureau exécutif.

Questionnaire canadien

1. Quel des explorateurs ci-nommés fut le premier à visiter le Canada : Cartier, Cabot, Verrazano, de Fuca, Champlain ?
 2. Combien, en moyenne, une Canadienne utilise-t-elle par année de paires de bas entièrement fabriqués ?
 3. Quel métal fait partie ou est utilisé pour la fabrication de presque tous les articles que les Canadiens achètent ?
 4. Comment la production per capita des Canadiens se compare-t-elle à celle des Américains ?
 5. Quel est la plus vieille industrie manufacturière du Canada ?
- REPOSEZ-VOUS : 5. Le textile ; les colons fabriquaient leurs propres vêtements il y a plus de 300 ans. 4. Notre production par homme-heure est environ les deux tiers de celle des Etats-Unis. 3. L'acier. 2. huit. 1. Jean Cabot.

LA NOUVELLE SUCCURSALE DE CUSSON

(À RIMOUSKI)

ouvrira ses portes la semaine prochaine

CE NOUVEAU JALON

MARQUANT L'EXPANSION CONTINUE DE CUSSON
LUI PERMETTRA D'AMÉLIORER ENCORE
SON INCOMPARABLE SERVICE.

La nouvelle succursale de Cusson, qui ne laisse rien à désirer, ouvrira ses portes à Rimouski la semaine prochaine. Cette succursale permettra à Cusson d'offrir un service encore meilleur, encore plus rapide à tous ses clients, propriétaires de tracteurs et d'autres lourdes machines International. Cette succursale desservant la région du Bas St-Laurent (côte Nord et côte Sud) a une superficie de plus de 9,000 pieds carrés. Elle comprend : des salles d'exposition, un service des pièces, un entrepôt, des bureaux et une "base de service sur les lieux d'exécution des travaux".

La succursale de Rimouski vous offre :

- un vaste choix de pièces de rechange. Un stock sans cesse renouvelé vous assurant de trouver tout ce dont vous avez besoin, à l'instant même où vous en avez besoin ;
- un assortiment complet de moteurs International garantis, "refabriqués" par Cusson et prêts à être installés sur-le-champ. Vous pourrez réduire ainsi au minimum les périodes d'inactivité coûteuses qu'occasionnent les pannes ;
- un personnel de mécaniciens d'expérience et des mieux équipés assurant le service "sur les lieux" ;
- un groupe de représentants-vendeurs hautement compétents — désireux de vous montrer les machines modernes que vous offre Cusson et de vous démontrer comment

elles vous permettront d'améliorer votre production et de diminuer vos frais ;

- un service de télétype reliant notre succursale à notre siège social, à Montréal. Grâce à ce service nous aurons à votre disposition, en tout temps, un stock complet de pièces de rechange et d'accessoires.

L'inauguration de notre succursale de Rimouski fait partie de l'exécution du programme que nous nous sommes tracés afin d'assurer un service impeccable partout et toujours. Ce programme comprend en outre la construction d'un nouvel immeuble d'un million et un quart à Montréal où sera transporté notre siège social, l'aménagement d'une succursale à Rouyn (inaugurée le mois dernier) et d'une succursale à Jonquière (qui ouvrira prochainement ses portes). Venez en grand nombre constater ce que Chas Cusson Limitée s'est imposé pour assurer un service insurpassable à ses clients de la région du Bas St-Laurent. Venez rendre visite au personnel compétent qui ne négligera rien pour vous satisfaire :

J.-E. FAUTEUX, gérant

R. D'AMOUR, gérant du personnel

M. COUILLARD, service des pièces

G. NADEAU, service des pièces

SERVICE SURTOUT ET AVANT TOUT

DISTRIBUTEURS DE MACHINES

INTERNATIONAL-HARVESTER - HOUGH - MALO - ADAMS - GRADALL - BUCYRUS-ERIE

WAYNE - GORMAN-RUPP - READY-POWER - DIAMOND - ISAACSON - CARGO

CHAS CUSSON LIMITEE

MONTRÉAL — ROUYN — JONQUIÈRE — QUÉBEC — RIMOUSKI



Servez
Seagram
en toute
confiance

Seagram's Crown Royal

Seagram's V.O.

Seagram's "83"

Seagram's King's Plate

Seagram's Three Star

Seagram's Ancient Bottle Gin

Le coin de L'AGRICULTEUR

Assemblée des éleveurs de dindons de Québec

M. Martin Tardif, de Ste-Louis de l'Islet a présidé, la semaine dernière, la deuxième assemblée générale de l'Association des Producteurs de dindons du Québec, au Parlement. Il a été réélu président de la Société avec M. Denis Barbeau, de St-Marc des Carrières, vice-président et Hermann Dumaine, agronome de Montréal, secrétaire. Les directeurs élus pour 1953 sont MM. Roger St-Amand, de Batiscau; Raymond Pomerleau, de St-Méthode de Frontenac; F. N. Bouchard, de Roberval et MM. Marcel Bertrand et Albert Leclerc, de Frampton, de Dorchester.

Dans son allocution présidentielle, M. Tardif a soutenu que l'amélioration des méthodes de vente et du mode d'expédition des dindonneaux et oeufs de dindes assureraient la stabilité de la vente de ces produits sur le marché de l'Ouest canadien. Il ressort également du rapport des activités de l'année que, par l'intermédiaire de l'Association, les éleveurs du Québec ont expédié dans l'Ouest, le printemps dernier, 140,000 dindonneaux et 50,000 oeufs de dindes. Ces résultats auraient été meilleurs, a-t-on dit, si les éleveurs n'avaient pas été handicapés par les questions de transport, de l'embarquement américain et d'une partie du commerce interprovincial qui s'effectue encore entre individus.

MM. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie Animale, J.-Ubaldo Pilon, aviculteur en chef et Noël T. Hénault, du Ministère fédéral de l'Agriculture, ont encouragé les éleveurs de profession à maintenir leur production en 1953 attendu que la situation du marché de la dinde en 1952 aura pour effet d'éliminer les éleveurs d'occasion, laissant le champ libre aux véritables éleveurs.

L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, le Dr Fernand Lizotte, député de l'Islet à la Législature, ainsi que l'hon. Patricia Tardif, C.L. ont fortement encouragé les éleveurs au travail d'équipe. M. Barré leur a souhaité de continuer leur marche ascendante vers l'amélioration de l'élevage et des méthodes de vente.

Rappelons que cette association compte actuellement 85 membres répartis dans toutes les régions de la Province.

de KUYPER
Blended
GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695. DISTILLÉ AU CANADA

OUVERTURE
SPECIAL
D'OUVERTURE
UN RABAIS DE
12%
est accordé sur
tout achat durant un mois.
Le Magasin de Chaussures, Enr.
L.V. HEPPEL, prop.
Coin des rues St-Germain - St-Louis — Tél. 4767
RIMOUSKI

17
date
à retenir
en
DECEMBRE
**Date finale pour le dépôt des envois
à livrer dans la localité avant Noël**
AU MOINS
2 JOURS PLUS TÔT
POUR LES ENVOIS
EN DEHORS DE LA
LOCALITÉ
Postez tôt. Rien de plus fade
que des souhaits de Noël en
retard. N'oubliez pas que le
port des cartes non cachetées
(pesant jusqu'à 2 onces inclu-
sivement) est de 2c.
POSTES-CANADA
HON. ALGIDE CÔTÉ, C.R., M.P.
MINISTRE DES POSTES
W. J. TURNBULL,
SOUS-MINISTRE DES POSTES

Conseil aux coopérateurs

"La tendance à la baisse des prix des produits agricoles devrait inciter les cultivateurs et, en particulier, les sociétaires de coopératives à réduire au minimum leurs achats à crédit et à s'endetter le moins possible." Voilà le conseil donné par M. Romuald Belzile, gérant de la Coopérative Fédérée (succursale de Québec), aux actionnaires de la Meunerie Coopérative, de Parisville dont l'assemblée annuelle avait lieu le 24 novembre.

M. Belzile a affirmé, de plus, qu'en général il y avait eu de grosses améliorations apportées dans les finances coopératives, particulièrement en ce qui a trait à la diminution des comptes recevables.

La Meunerie de Parisville termine son année avec un chiffre d'affaires de 275,000. Son actif total est de 49,225. Ces chiffres sont tirés du bilan de l'exercice se terminant le 31 octobre, et qui a été favorablement commenté par M. Gérard Leblanc, agronome-inspecteur régional des sociétés coopératives agricoles.

Le bureau de direction est constitué de M. Joseph St-Onge, président; Armand Abel, vice-président et Louis Paris, secrétaire. Quatre directeurs ont été choisis. Ce sont MM. Emilien Héroux, Deschailhons; C. Laliberté, J.-P. Auger, Leclercville et R. Bélanger, de Fortierville.

La Bible vous parle...

Tressaille d'une grande joie, fille de Sion! Pousse des cris d'allégresse, fille de Jérusalem! Voici que ton Roi vient à toi.

Zacharie, 9, 9

Incriminés pour assaut simple

MM. Pierre Levasseur et Charles Eugène Dubé, de St-Juste du Lac, pris en flagrant délit à la chasse par l'assistant-garde-chasse de Squateck M. Adjutor Caron, sont détenus présentement à la prison de Rivière-du-Loup pour assault simple à la suite de la mort de M. Caron survenue quatre jours après cette rencontre en forêt. M. Caron a succombé à une crise cardiaque, le 29 novembre, quelques jours après avoir subi des blessures sans gravité au cours d'une altercation faisant suite à des menaces proférées par les inculpés surpris en train de braconner, deux semaines auparavant.

Le garde-chasse succomba à une crise cardiaque en se rendant aider un voisin à des travaux de ferme. L'autopsie a révélé que la mort était attribuable à des causes naturelles mais l'enquête a été ajournée sine die pour permettre de rassembler les principaux témoins à être entendus avant le prononcé du verdict.

Champion mondial du blé



■ GAGNANT D'UN CHAMPIONNAT MONDIAL — Triomphant de 164 concurrents des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Canada, Ronald Leonhardt, 19 ans, de Drumheller, Alberta, a reçu le trophée du Canadian National emblem du championnat mondial du blé. Leonhardt a reçu cet honneur à l'Exposition Royale Agricole d'Hiver, de Toronto, pour son échantillon de blé Marquis. M. J.-A. Argo, vice-président du trafic au Canadian National de Montréal, est ici photographié, à droite, présentant le trophée, un cabaret en argent et une somme de cent dollars, avec ses félicitations. Ronald est le troisième jeune fermier de la région à remporter le trophée, en trois années successives. (Photo C.N.R.)

HORAIRE D'HIVER

1952-1953

(SERVICE DE PASSAGERS, MALLE et MESSAGERIES)

EN VIGUEUR LE 1er DECEMBRE 1952

DEPARTS de:	HEURE NORMALE ATLANTIQUE	POUR DESTINATIONS
RIMOUSKI	11:25 AM 3:55 PM	FORESTVILLE FORESTVILLE
	8:25 AM 12:25 PM	BAIE-COMEAU BAIE-COMEAU
	7:55 AM 4:55 PM	SEPT-ILES SEPT-ILES
	8:25 AM	Franquelin Godbout Baie-Trinité Pentecôte Shelter Bay
MONT-JOLI	11:00 AM 3:30 PM	FORESTVILLE FORESTVILLE
	8:00 AM 12:55 PM	BAIE-COMEAU BAIE-COMEAU
	7:30 AM 5:30 PM	SEPT-ILES SEPT-ILES
	9:45 AM	Franquelin Godbout Baie-Trinité Pentecôte Shelter Bay
MATANE	3:00 PM 9:45 AM 2:10 PM	FORESTVILLE BAIE-COMEAU BAIE-COMEAU
	8:35 AM 6:00 PM	SEPT-ILES SEPT-ILES
	9:45 AM	Franquelin Godbout Baie-Trinité Pentecôte Shelter Bay
SEPT-ILES	2:00 PM 7:30 PM	MATANE, MONT-JOLI & RIMOUSKI
	11:00 AM	SHELTER BAY PENTECOTE BAIE-TRINITE GODBOUT FRANQUELIN BAIE-COMEAU

"F" Arrêt à Matane et Rimouski durant décembre et janvier sujet à l'illumination de l'aéroport.

BAIE-COMEAU	9:10 AM 1:35 PM	MATANE MATANE
	10:25 AM 2:50 PM	RIMOUSKI & MONT-JOLI RIMOUSKI & MONT-JOLI
	9:15 AM	FRANQUELIN, GODBOUT, BAIE-TRINITE, Pentecôte & Shelter Bay SEPT-ILES
FORESTVILLE	11:55 AM 4:25 PM 4:30 PM	RIMOUSKI & MONT-JOLI RIMOUSKI & MONT-JOLI MATANE
FRANQUELIN, GODBOUT, BAIE-TRINITE, PENTECOTE, SHELTER BAY		Régulièrement desservis par "Beavers" ou Cessna, aussi par DC-3 selon demande et l'état des pistes d'atterrissage.
ANTICOSTI & GASPE		Les mardis & jeudis par extension du voyage du matin à Sept-Îles.

La Compagnie pour ces services, dispose de cinq (5) avions Douglas DC-3, un Cessna T-50 et deux "Beavers" munis de trains d'atterrissage skis-roues. Ses équipages et ses avions sont licenciés pour vol de nuit et par instruments.

(Horaires sujets à changer sans avis)

AIR-RIMOUSKI, LTÉE

Bureau-chef, 176, rue de l'Évêché,
Rimouski, Qué.

Chez les Artisans

Assemblée des Artisans à l'Hôtel de Ville, le 18 courant à 8 h. p.m. M. J.-Léopold Levesque, organisateur, sera présent et tous les membres ainsi que leurs amis sont invités à y assister. Un prix de présence de \$7.00 sera tiré parmi l'assistance, au cours de cette réunion.

STE-JEANNE D'ARC

Va-et-vient. — M. Pierre Lebel, aviateur, passe un mois dans sa famille; après ses vacances il retournera à Bagotville.

M. l'abbé Simard, professeur du Séminaire, était à Ste-Jeanne pour l'Immaculée.

Plusieurs gens de chez nous, qui étaient dans divers chantiers, ont passé l'Immaculée dans leur famille.

Baptême. — Né et baptisé le 30, Joseph-Armand-Denis, enfant de M. et Mme Clément Pelletier, Par- rain et marraine, M. et Mme Armand Langelier, de Luceville, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Samuel Boucher, de Ste-Angele, grand-mère de l'enfant.

Le bien-être visuel pour Noël

— La question importante de la posture pour le travail rapproché. L'observance des règles élémentaires d'hygiène visuelle dans la si importante question de la posture pour le travail rapproché doit être particulièrement rigoureuse pendant l'enfance et l'adolescence. Tout travail ou occupation visuelle rapprochée doit être effectuée à une distance moyenne de seize pouces et jamais moins de douze. — la position du corps doit être bien centrée de façon à ce que l'objet regardé le soit également, à la même distance des deux yeux, l'éclairage doit être suffisant et bien réparti.

Il est d'une très grande importance que ces principes élémentaires d'hygiène visuelle soit observés dès la plus tendre enfance, car c'est précisément pendant cette période de formation, de croissance, que les postures défectueuses et la tendance à rapprocher exagérément des yeux le livre, le cahier, l'objet regardé, auront les plus néfastes conséquences sur le comportement et le rendement de la vision.

C'est aux parents et aux éducateurs qu'incombe le devoir de veiller à cette observance. Ils ne doivent jamais craindre de demander le concours et l'aide de l'optométriste, dont le rôle n'est pas seulement de corriger les défauts visuels lorsque ces défauts sont installés en permanence, mais aussi et surtout de les prévenir dans la mesure du possible.

La Ligue du Bien Être Visuel Incorporée, 3827 rue St-Hubert, Montréal, P.Q., offre de répondre gratuitement et par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées, sur des sujets visuels.

Fernandel, qui tournera un film à New-York en avril 1953, fera une visite-éclair à Montréal où il se fera entendre dans les derniers succès de ses chansons.

Un peu de beauté

Les bonnes idées des mamans se renouvellent durant les fêtes. Le foyer revêt ses plus beaux atouts, la table se fait plus accueillante, il flotte un air de joie dans la maison. Rappelons-nous que les fêtes sont ce que nous les faisons, nous, les femmes.

Cette année, chères amies, pourquoi ne pas présenter un nouveau centre de table au réveillon? Confectionnez-vous-mêmes mesdames, vous en doublerez les charmes. Voici pour vous aider quelques suggestions. N'aimeriez-vous pas présenter la traditionnelle couronne des fêtes sous un aspect nouveau cette fois? Vous n'avez qu'à choisir votre recette favori de pain, façonner une longue tresse et disposer en couronne. Après cuisson, garnir d'une glace au beurre et décorer de cerises rouges et vertes. Une boucle de ruban enjolive le tout qu'on dépose sur un miroir. Voilà qui est nouveau et succulent à la fois.

Que pensez-vous maintenant de cette autre idée? Autour d'une grosse chandelle colorée, disposer des feuilles de pin, des oranges et des noix entières. Faites l'expérience, mesdames, vous serez étonnées des résultats obtenus par le jeu de ces couleurs.

Si vous désirez un centre plus brillant, pourquoi ne pas essayer ce qui suit: Sur la nappe, croiser en diagonale deux longueurs de ruban, placer au centre un miroir de table sur lequel des boules de cristal et des feuilles de pin sont disposées avec harmonie. A chaque coin de la table, un rappel de la décoration principale fait toujours bel effet: pourquoi ne pas épingler sur les rubans une ou deux de ces boules de Noël, à deux pieds du bord environ. Votre table sera étincelante et vous vaudra félicitations nombreuses.

Pour mettre à profit ces quelques idées mesdames, n'oubliez jamais d'y joindre votre propre inspiration. Votre bon goût saura créer sans aucun doute, de jolis arrangements, qui feront de vous la plus charmante des hôtes. Bonne chance donc!

CINÉMA CARTIER

RIMOUSKI — Téléphone 2791

Toujours des vues de premier choix.
Représentation continue chaque soir de 7 h. à 11 h. 30 p.m.
Dernière représentation complète à 8 h. 30
MATINEE JEUDI à 1 h. 15

Le dimanche: Programme continu de 1 h. 15 à 11 h. 30 p.m.
Dernière représentation au complet
dimanche au soir à 9 h. 10 p.m.
Prix d'admission: — — .50

SUJETS A CHANGEMENT SANS AVIS

2 GRANDS FILMS EN FRANÇAIS

DIM. - LUN. - MAR. - MER. — Les 14, 15, 16 et 17 décembre

DANNY DANS SON
PLUS GRAND ET PLUS
RÉCENT SUCCÈS
Samuel Goldwyn
DANNY VIRGINIA
KAYE MAYO

DANS "SI BEMOLE ET FA DIESE"

aussi

Richard TODD
VOTRE PLUS
NOUVELLE
ÉTOILE
DANS

"A TOUT PÉCHÉ MISÉRICORDE"

NOUVELLE et CARTOON

En FRANÇAIS 3 jours seulement en primeur

JEU. - VEN. - SAM. — LES 18, 19 et 20 décembre

FERNANDEL
dans
Adhemar
OU
LE JOUET DE
LA FATALITÉ
L'histoire d'un
homme que
personne ne
prenait
au sérieux
ANDREX • MEG LEMONNIER
JOSÉ NOGUERO et ARNAUDY

**Non! La loi du plus fort
n'est pas la meilleure car
il y a l'amour.**
RENÉE SAINT CYR
plus étonnante
que jamais!
FUSILLE À L'AUBE
D'APRÈS LE ROMAN DE MAURICE DEKOBRA
FRANK VILLARD
HOWARD VERNON
SUJET COURT

l'actualité à rimouski

ET AILLEURS

L'Abraham Martin, navire-pilote, a quitté son port d'attache à Pointe-au-Père, mercredi, pour Québec où il passera l'hiver dans le Bas-sin Louise.

Une forte saignée de spiritueux vient d'être effectuée par la police des Liqueurs dans un hôtel de Rivière-au-Renard (Gaspé) où les li-miers ont rafflé environ 5100 bou-telles de bière et 90 bouteilles de liqueurs fortes.

Le pudding de Noël est mangé depuis 1670 et la dinde apparut sur la table de Noël vers 1542 pour remplacer peu à peu les plats plus magnifiques de nos ancêtres: cy-gnes, outardes et paons garnis de leurs plumes et le bec doré.

M. l'abbé Alyre Daigle, ex-élève du Séminaire de Rimouski où il enseigna d'ailleurs, vient d'être nommé curé de St-Louis de Kent, sa ville natale.

COMMENTÉE PAR

andré gauthier

L'Association des Vétérans des Trois Armes de Rimouski a en-voyé samedi des délégués à l'as-ssemblée annuelle des Vétérans du Canada tenue à Québec. Ce sont: MM. Gérard Fiset, Clovis Duches-ne, Armand Lajoie et Ralph Ma-nuel.

M. le curé Ludger Harvey, de Causapscal, a procédé, récemment, à la bénédiction d'une école moder-ne érigée au rang B pour rempla-cer celle devenue désuète et inhabi-table. M. le maire Albert St-Laurent a porté la parole au cours de cette cérémonie, en présence de la plupart des paroissiens de l'ar-rondissement.

Une collision ferroviaire sur-venue entre deux trains du C.N.R. à Irishtown (Bonaventure), à 5 mil-lés de Maria, sur la voie ferrée menant de Gaspé à Matapédia, a bonne heure, le matin, a interrom-pu la circulation durant plusieurs heures. Quatre locomotives Diesel ont quitté la voie et le chauffeur M. J.-Gallant, de New-Carlisle, dut être hospitalisé. L'un des trains comprenait 47 wagons chargés surtout d'arbres de Noël et devait prendre la voie d'évitement pour laisser passer un autre train de 13 wagons venant de Matapédia.

On a terminé, jeudi, à Trois-Pis-toles, les travaux de prolongement du quai, avec une équipe de quel-que vingt hommes qui y travaillent depuis trois mois. Un octroi de \$117.000 avait été accordé par le gouvernement fédéral pour cette annexe en forme d'équerre ayant 240 par 40 pieds.

ASTHME BRONCHIQUE

Halètements, sifflements, étouffements vous empêchent-ils de dormir? Les capsules RAZ-MAH Temples vous aideront à respirer facilement, soulageront ces sifflements et halètements. Elles détachent le flegme qui se trouve dans les bronches, et en permettent l'expulsion. Soyez à l'aise au travail et quand vous dormez, prenez RAZ-MAH aujourd'hui, 0.50, \$1.35, toutes pharmacies. R-55F

La régie des loyers sera prolongée jusqu'au 1er mai 1954 par l'adoption du bill No 5 que le gouver-nement a amendé depuis sa pre-mière lecture pour se rendre à des requêtes qu'il a reçues des associa-tions des propriétaires et de loca-taires. M. Duplessis a déclaré que la loi prévoit un "décongelé" gra-duel du loyer car elle donne au lieutenant-gouverneur, en conseil le droit de mettre fin à la régie des loyers dans les régions où elle n'est plus nécessaire. M. Raymond Bélanger a exprimé l'avis que tous les baux devraient être soumis à la Régie pour éviter des augmenta-tions excessives des loyers.

Toutes les bouées dans le St-Laurent, depuis le golfe jusqu'à l'île-aux-Coudres, à 80 milles à l'est de Québec, ont été enlevées pour l'hiver. Cependant, les bouées entre l'île-aux-Coudres et Québec ne seront enlevées que dans une dizaine de jours, avant le départ du dernier navire. Les phares entre Mont-réal et le détroit de Belle-Isle, continueront de guider les navigateurs jusqu'au 15 décembre.

Un incendie a originé à la de-meure de M. Louis Girard, 40, rue St-Laurent, Matane, mais le feu fut rapidement maîtrisé sans causer trop de dommages, par la brigade des incendies locale.

Cette brigade fut mandée d'ur-gence, une deuxième fois en huit jours, sur les travaux de construc-tion du toit du pensionnat des Ur-sulines dans St-Rédempteur. Les pompiers durent combattre un in-cendie qui débuta dans une bouil-loire servant à la préparation de l'asphalte.

L'Assemblée des Archevêques et évêques de la province de Québec vient de constituer une Commis-sion sacerdotale du bien-être, com-ité consultatif de prêtres pour s'occuper, par des recherches, des études, documentations, des diffé-rents problèmes de charité et de bien-être. M. l'abbé Marius Côté, de Rimouski, directeur diocésain des Oeuvres de charité et direc-teur du Secrétariat de l'enfance et du Service social, est l'un des sept membres de la Commission Sacer-dotale qui englobe les districts de Montréal, Joliette, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Québec et Rimouski.

Deux municipalités prennent naissance, à la suite de proclama-tions du lieutenant-gouverneur, dont celle de Moffet, dans le com-té de Témiscouata, démembré des cantons unis de Latulippe et de Gaboury.

Murdochville, ville minière sise à proximité de Gaspé, où l'on ex-ploite un gisement de cuivre, don-ne du tintouin au premier-ministre M. Duplessis. Le bill présenté par les officiers de la Gaspé Cooper Ltd. en vue d'en faire une ville fermée est rejetée et le premier mi-nistre a déclaré vendredi: "Il est probable que le gouvernement pré-sentera une loi selon les principes larges et patriotiques de l'U.N. si-tôt que les rapports du ministère des Terres et Forêts, du ministè-re des Mines et des officiers en loi du gouvernement seront soumis. Le gouvernement aurait préféré le nom de "Ross" (en l'honneur du premier évêque de Gaspé) à celui de Murdochville.

Honoré par Laval



M. Paul-Henri Guimont, hom-me d'affaires bien connu de Qué-bec, qui a reçu un doctorat d'hon-neur en sciences économiques à l'occasion des fêtes de clôture du centenaire de Laval, le 8 décembre prochain. Président du comité ad-ministratif des fêtes du centenai-re, M. Guimont est licencié en sciences commerciales (Montréal), licencié en sciences commerciales et politiques (Harvard), secrétaire de la Faculté des sciences socia-les, professeur titulaire d'économie politique et finances publiques à la Faculté de commerce de Laval.

Après avoir étudié la question ar-tisanale du point de vue commer-cial, M. Emile Gauthier, de Qué-bec, directeur de l'Economie et des Arts domestiques, et M. Laurent Côté, coordinateur de la produc-tion artisanale en vue du commerce attaché au même service, ont don-né une série de conférences à Ste-Rose du Dégel, St-Honoré, Ste-Louis du Ha! Ha! et Notre-Dame du Lac, pour faire bénéficier de leurs connaissances toutes les fer-mières et les dames.

Un boeuf qui tûta du suici-de... (17), propriété de M. Paul Beaulieu, cultivateur du 2e rang de Ste-Flavie, a plongé d'une hau-teur de 80 pieds dans la rivière Mé-tis. Sorti indemne de cette aven-ture, l'animal a créé tout un pro-bème à ses sauveteurs. Un gros cable, tiré par un camion, servit à remettre sur la terre ferme cet animal de 600 livres qui révait peut-être de plongeurs identiques vécus par nombre d'automobilis-tes.

L'arbre de Noël, coutume qui na-quit en Alsace, pénétra en Améri-que pour la première fois au cours de la révolution américaine. Ce symbole de joie rallie tant de suf-frages qu'il en faut abattre près de 22 millions au Canada dont vingt millions pour les Américains et deux millions pour les foyers cana-diens. Ce commerce a rapporté aux Canadiens, en 1939 et 1945, quelque six millions de dollars.

Les orgues de St-Yves seront installées en fin de semaine, pour les Quarante-Heures de la paroisse. Deux soirées organisées par la chorale et les élèves sous l'im-pulsion des SS. du St-Rosaire, ont rapporté près de \$1000, somme ver-sée pour cette acquisition.

Les Messagères de Notre-Dame à Montréal

Au début de septembre, le Con-seil central des Messagères de No-tre-Dame établissait ses bureaux à Montréal. Jusqu'ici, cette asso-ciation, qui fut fondée à Rimous-ki en janvier 1948, eut son secré-tariat général successivement à Ri-mouski et à Rivière-du-Loup.

Les Messagères de Notre-Dame constituent un groupement de da-mes et de demoiselles, dont le but essentiel est la sauvegarde de la dignité féminine et la poursuite d'une croisade de pureté. L'œu-vre a été approuvée officiellement par S. E. Mgr Georges Courchesne le 7 janvier 1948. Depuis, dix Ar-chevêques et Evêques l'ont bénie et recommandée. Voici en quels termes Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger donna, le 25 juillet dernier, au Rév. Père Irenée, O.P.M. Cap., aumônier général, son approbation au projet de transfert du secréta-riat général des Messagères de No-tre-Dame dans son archidiocèse.

"Veuillez croire, mon cher Père, que cette initiative me cause une grande joie. Je sais tout le bien que vous avez accompli dans les diocèses de Rimouski et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et je me ré-jouis à la pensée que nous béné-ficerons, dans cette grande ville de Montréal, de cette bienfaisante croisade de pureté, sans que vous ne cessiez votre travail apostolique là-bas.

Les portes du diocèse vous sont ouvertes, et nous vous confions avec une grande espérance, l'œu-

A l'origine de nos tourtières

Les questions les plus inatten-dues sont régulièrement posées à l'Office de Biologie, à l'Université de Montréal. Et l'Office, par l'un de ses spécialistes se fait toujours un devoir de répondre le plus adé-quatement possible à ces demandes de renseignements.

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Gustave Prévost, directeur de l'Of-fice de Biologie du Ministère de la Chasse et des Pêcheries, en ré-vélant qu'une dame s'était enquis-se récemment du rapport qui pouvait exister entre les "tourtes" et les "tourtières".

La tourtière, comme l'on sait, est le pâté de viande que l'on déguste durant les fêtes au Canada fran-çais. La tourte, selon ce que nous enseigne l'histoire, était un pigeon voyageur, de la grosseur de notre pigeon commun, dont l'espèce s'est complètement éteinte au début de notre siècle.

La tourtière, expliquent les bio-logistes de l'Office, était à l'origine un pâté de pigeons. Les paysans canadiens tuaient des quantités é-normes de ces volailles qui se dé-plaçaient par millions dans le ciel lors de leurs migrations. Il suffi-sait alors de s'armer d'un bâton pour abattre les oiseaux qui ras-saient les collines dans leur vol ou s'abattaient sur les champs et les boisés en quête de nourriture. Gelées ou salées, les tourtes deva-ient alimenter de choix pour la population canadienne et, particu-lièrement, ingrédient principal d'un pâté qui avait sa place dans les festins et qui devint notre tourtière classique.

La tourte, fort abondante dans nos parages durant deux siècles et plus, disparut de notre ciel vers 1880. On retrouva pendant un temps ses voliers dans le haut du Mississippi, où bientôt on ne les revit plus. En 1914, le dernier survivant de l'espèce s'éteignait dans le jardin zoologique de Cin-cinnati.

Il semble qu'une maladie mys-térieuse, jointe à une faible repro-duction — un ou deux individus seulement par nichée — ait entraî-né l'extinction complète de ce bel oiseau. Mais les déprédations hu-maines n'ont pas été étrangères aux vicissitudes de notre tourte: en 1805, le grand naturaliste Au-

dubon vit les tourtes apportées "à plein bateau" sur le marché de New-York, où elles se vendaient un sou pièce. Les paysans, quand passaient les immenses nuées de tourtes au-dessus de leurs régions, les attendaient avec toutes les ar-mes à leur disposition: fusils, per-ches, planches, etc. Et l'on fau-chait dans la nuée à pleine force, récoltant d'un seul coup de quoi alimenter toute la paroisse durant des semaines et des mois, peut-être.

Le cas des tourtes, note M. Pré-vost, est absolument typique du désastre qui peut menacer nos res-sources naturelles faunistiques, mé-mes celles qui semblent inépuisables, quand les biologistes ne sont pas constamment à l'affût pour les

protéger. C'est précisément dans le but d'aider la cause de la con-servation que l'Office se fait tou-jours un devoir de répondre aux demandes d'information... même si elles sont parfois inattendues.



ATELIER, 1A, St-Paul

Tél. 3380

Paul Dionne

Décoration d'intérieur — Rembourrage — Draperies

RESIDENCE, 36, St-Pierre

Tél. 2481

BERTIN & FILS, ENR.

MANUFACTURIERS DE BONS MATELAS

à ressorts, en feutre, en caoutchouc mousseux pour hôtels, hôpitaux, institutions...

REMBOURRAGE MODERNE

Meubles, chesterfield

Nous avons une grande

Matelas

variété de tissus à meub-

Restaurant, Hôtel

les et à matelas à votre

Coussins d'auto, etc.

choix.

EVALUATION GRATUITE A DOMICILE

Appelez 4417 — RIMOUSKI — 382 St-Germain

Nous allons chercher et rapportons vos meubles

DANS NOS CINÉMAS

AU CARTIER

Téléphone 2791

Toujours des vues de premier choix.

Représentation continue chaque soir, de 7 heures.

Dernière représentation au complet, dimanche au soir à 9 h. 10 p.m.

Le dimanche :

Programme continu de 1 h. 15 à 11 h. 30 p.m.

Jeudi, en matinée, repré-sentation à 1 h. 15

AUDITORIUM

Téléphone 3646

Représentation, en matinée, jeudi et dimanche.

Prix d'admission : 0.50, en matinée et en soirée.

A NOTER : le dimanche soir la représentation ne commen-ce qu'à 8 h.

Les 14, 15, 16 et 17

Les 14, 15, 16 et 17

décembre

SI BEMOL ET FA DIESE,

en couleurs, avec Danny Kaye. Chacune de ses mimi-ques fait mouche et chacun de ses gestes. Sa création sensationnelle déclenche à tout instant des rafales de rires. Virginia Mayo est plus fascinante que jamais : elle n'est pas seulement une ex-cellente comédienne, pleine de grâce et d'enjouement, mais elle danse et chante bien. Citons aussi les Rois du Jazz : Benny Goodman, Louis Armstrong, Tommy Dorsey, dont les inventions musicales donnent à ce film un rythme étourdissant. Mi-se en scène d'une vivacité, d'un esprit et d'un éclat sans pareil. Tous nous font aimer la musique moderne, en technicolor. L'éternelle his-toire du rachat par l'amour est traitée avec discrétion ;

— et —

A TOUT PECHE MISERI-CORDE (v.f. For them that trespass), mélodrame poli-cier d'origine anglaise avec Stephen Murray et Patricia Plunkett.

— et —

LES 18, 19 et 20 décembre

FUSILLE A L'AUBE, pas-sionnant film d'espionnage d'après un roman à succès de Maurice Dekobra. Cadre : Suisse et Autriche pendant la guerre 1916-18. Renée St-Cyr, espionne-prestigieuse, joue avec émotion son rôle de femme éplorée par la guerre. Frank Villard est excellent. Bonne création d'Howard Vernon en officier autrichien et d'Olivier Hus-senot en espion décadé et gouailleux ;

— et —

ADHEMAR ou LE JOUET DE LA FATALITE avec Fer-nand qui personne ne pre-nait au sérieux. Aussi, An-drex, Meg Lemonnier, José Noguero, Arnaud. Victime de son visage, Adhémar-Fer-nand n'a qu'à paraître pour soulever l'ilarité générale. Alors, il veut disparaître. Fuir ce monde qui se moque, fuir ce rire qui se déchaine sous ses pas, au milieu d'a-ventures pleines de cocasse-ries.

— et —

FATHER'S LITTLE DIVI-DEND avec Spencer Tracy, Joan Bennett, Elizabeth Tay-lor, Don Taylor. Scénario de haute qualité où Tracy pro-voque bien des fois plus de rires à lui seul, avec son im-payable mimique et ses airs offensés, que tout le reste de la distribution de premier or-dre pourtant. Le titre pour-rait aussi bien se lire : "Tart de devenir grand-père... en maugréant".

— et —

TRAGEDIE AU CIRQUE,

qui tient l'affiche à La Scala de Montréal depuis cinq se-maines consécutives, attirant des foules avec Leny Maren-dach et Rudolf Prack. Am-biance de cirque, avec sa mu-sique, son pittoresque, son animation, son monde cu-rieux. Le scénario raconte l'histoire d'une jeune fille dont la mère a été tuée au cours d'un spectacle et que son père ne veut pas laisser embrasser la même carrière. Mais elle devient amoureuse d'un jeune dompteur de cir-que. On assistera là à de très beaux numéros de cirque avec des as en tous les genres, depuis les trapézistes jusqu'aux dompteurs de ti-gres et de lions.

— et —

Lundi soir, les Krazy Races

et jeudi soir, Foto-Nite et son offre de \$440.00.

— et —

Les 18, 19 et 20 décembre

LE DESERTEUR, film poli-cier, en premier, qui pro-cure aux cinéphiles des mo-ments d'angoisse, d'émotion d'où l'humour n'est pas exclu dans certaines scènes. Ve-dettes : Derek Farr, Eleanor Summerfield ;

— et —

— et —



QUELLE QUE SOIT LA FOURRURE DE VOTRE CHOIX

Vous êtes toujours assurée, madame, d'obtenir ce qu'il y a de mieux autant pour la qualité que pour le juste prix. Lors-que vous avez besoin d'une fourrure, en premier lieu, voyez toujours DIONNE FOURRURES, le plus grand spécialiste en fourrure à Rimouski.

TOUJOURS EN MAGASIN

- Moutons de Perse (noir et gris)
- Loutre — Castor
- Chat Rasé
- Seal français (noir ou brun) lapin teint
- Mouton rasé
- Rat musqué (naturel ou teint)
- Seal d'Hudson (rat-musqué teint) garni visor
- Chat sauvage et casques pour hommes

OBTENEZ PLUS
PAYEZ MOINS

AJUSTEMENT
par spécialistes
en fourrure

REPARATIONS
et remodelages
satisfaction garantie

Chez

DIONNE FOURRURES

ALFRED DIONNE, propriétaire

125, St-Germain

RIMOUSKI

Tél. 3200

VELCO

VELCOMISEZ votre MOTEUR avec la fameuse huile à moteur
H. D. la plus sûre, la meilleure, vendue par tous les distributeurs

"IRVING"